200ème du "CERCLE"
Comédie de SOMERSET-MAUGHAM
adaptée par H. DE CARBUCCIA
Une éblouissante interprétation :
HUGUETTE DUFLOS - MARGUERITE MORENO
MICHEL SIMON - ROZENBERG - CLARIOND
THEATRE des AMBASSADEURS, Place de la Concorde

5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14719)
PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU
Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59
VENDREDI 3 FEVRIER 1933

GRINGOIRE
commence AUJOURD'HUI la publication de
LES PERCEURS DE FRONTIÈRES
Passionnant reportage de
Xavier de HAUTECLOCQUE
sur les BAGNES SOVIÉTIQUES
Le Vendredi 12 à 16 pages (format des quotid.). 0 fr. 75

II

LE "JOURNAL" EN ESPAGNE

Chez les paysans d'Andalousie

UN COIN DU « QUARTIER DES ETATS-UNIS » A SÉVILLE

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

SÉVILLE, février. — J'ai couru, hier, Séville dans tous les sens. Sur les murs crevassés de ses faubourgs et jusque sur ceux de ses quartiers élégants, blancs et lisses comme une peau de femme, j'ai déchiffré des inscriptions au minium ou au charbon qui traduisaient dans toute leur violence les revendications extrémistes : *A bas la loi fasciste du 8 avril. Vive la grève des ouvriers métallurgistes. Vive l'U.R.S.S.* La Séville révolutionnaire, je l'ai trouvée, sous son aspect le plus dramatique, dans le quartier dit « des Etats-Unis » qui a surgi voici quelques années d'un immense terrain vague. La caractéristique de ce quartier, c'est que pas une de ses maisons — si l'on peut donner ce nom aux pitoyables cabanes dont il se compose — n'a été construite avec autre chose que des détritus : planches vermoulues, plaques de métal découpées dans de vieux bidons, carrosseries de voitures défuntes. J'ai parcouru toutes les artères de cette cité qui affecte, dans sa misère, une très moderne symétrie. J'ai vu, le soir, sous un ciel pourpre, ses quelque 16.000 habitants s'assembler autour de grands feux allumés sur le seuil des portes. J'ai contemplé là, sans contredit, un des plus étonnants foyers de révolte que le reporter lancé à travers l'Europe troublée de 1933 puisse trouver sur son chemin.

Je me sens aujourd'hui attiré vers des horizons plus larges et plus purs. J'aspire à voir de près cette immense campagne andalouse où la République, morcelant au profit des paysans les *latifundia* que se partageaient autrefois les grands propriétaires, se livre à la plus curieuse mais aussi à la plus périlleuse des expériences. Je vais à la rencontre de ce paysan andalou qui, sitôt libéré de la discipline féodale, a pu paraître sombrer, lui aussi, dans l'extrémisme le plus inquiétant.

Me voici donc lancé dans une campagne verte et fauve qui déroule, des deux côtés de la route, ses décors successifs de terres labourées, de villages mauresques, d'orangers, d'oliviers et de cactus, au milieu desquels se dressent tour à tour des villas semblables à des églises et des monastères pareils à des forteresses. Peu d'animation dans ces parages. Notre voiture doit simplement ralentir, tous les dix kilo-

Le marchand de melons

mètres, devant une file de mulets gris ou devant un troupeau de petits cochons dont la belle couleur marron fait songer à leurs frères en pain d'épice de notre foire du Trône.

Dès cette région commencent les *latifundia*, les terres de 5.000, de 10.000, parfois de 15.000 hectares dont je vous parlais plus haut et qui se succédaient jadis sans interruption dans la majeure partie de l'Estramadoure et de l'Andalousie. Quatre pour cent des propriétaires possédaient dans cette région quatre-vingt-dix pour cent du sol. On rencontre une immense oliveraie. On demande à qui elle appartient, ou plutôt appartenait : Au duc de X..., vous dit-on. A qui cette forêt d'orangers, dix kilomètres plus loin ? Encore au duc de X... A qui ces fermes, ces villas, ces hameaux ? Toujours au duc de X... On vit ainsi, en traversant la campagne andalouse, le vieux conte de Perrault où l'astucieux Chat Botté attribue à son maître, le marquis de Carabas, tout un vaste territoire. Et puis, tout à coup, on aperçoit de chaque côté de la route, de petits monticules de cendres. Ici s'élevaient, voici encore quinze jours, les meules de paille du duc de X... Mais les paysans les ont brûlées.

L'attitude des anciens propriétaires a-t-elle justifié ces vengeances? N'y avait-il dans cette région, comme me l'a dit le gouverneur républicain de Séville, que « des domestiques serviles opprimés par des maîtres despotes » ? D'autres Sévillans m'ont affirmé qu'il y eut aussi de bons maîtres parmi les grands propriétaires, de bons maîtres qui avaient fait de leur cent ou cent cinquante serviteurs une communauté pareille à la famille romaine. Mais à la même époque, sur les terres voisines, trop nombreux étaient les salaires de deux pesetas par jour, et les paysans qui ne connaissaient d'autre boisson que l'eau claire, d'autre aliment que la soupe à l'huile, les tomates et les *bellotas*, ces glands doux que l'on va, pendant la morte-saison, ramasser dans la montagne. Alors que les bons maîtres servaient le régime monarchique en comprenant les besoins de chacun, les mauvais se disaient, selon la formule célèbre, « que les choses dureraient bien autant qu'eux ». Ils se trompaient. Les événements les ont devancés et surpris. La révolution est tombée sur eux comme tombe la foudre.

Est-ce maintenant, pour les paysans, la félicité absolue ? Je les ai vus. Je leur ai parlé. J'ai consulté de bons observateurs, intimement mêlés à leur vie. La vérité, qui seule me préoccupe, m'oblige à répondre : « Non, ce n'est pas la félicité absolue, bien loin de là. » Le partage des terres n'est pas encore fait, et ne pouvait assurément pas être fait aussi vite, mais il en résulte une sorte de crise à la fois économique et morale qui pèse lourdement sur les campagnes andalouses. Il y a, maintenant, certes, des salaires de huit et dix pesetas, mais il y a aussi de longues mortes-saisons, et pendant ces périodes de chômage, le paysan est de nouveau condamné au régime des *bellotas*. D'où les innombrables révoltes qui éclatent tour à tour dans tous les villages andalous et qui n'ont rien de surprenant dans une contrée qui fut toujours celle des jacqueries et des « mains noires ».

Ce qui manque le plus à l'Andalousie, selon nous, en même temps que l'organisation économique promise par le gouvernement, c'est la prédominance d'une forte autorité morale. Il y a dans cette contrée, m'a-t-on dit, 60 pour 100 d'illettrés complets. Il leur faudrait, sinon un maître, du moins un guide, et un bon guide. L'homme instruit du village, c'est généralement le curé. Mais le curé, boudé tout à la fois par les monarchistes qui l'accusent d'avoir trop mollement cédé à la République, et par une administration qui en est encore à la période aiguë de l'anticléricalisme, préfère se tenir coi. Le paysan, s'il continue de fréquenter l'église, n'y va point chercher une règle de conduite. L'église, dans les villages d'Andalousie, et bien que la foi y demeure généralement très vive, n'est pas un lieu de recueillement : c'est un lieu de rendez-vous. Les fiancés s'y rencontrent, les matrones y bavardent pendant l'office, et l'on y voit, les jours de grandes fêtes, danser les petits enfants.

Donc, manque d'autorité, et du même coup, de la part de certains paysans, manque de conscience. La journée de huit heures devient une journée de cinq heures. On fait exagérément traîner, au milieu du travail, la pause traditionnelle baptisée « *cigarillo* », l'heure du petit cigare. Un grand fabricant de conserves de Séville m'a conté qu'il commit la plus belle gaffe de sa vie en accordant à ses cueilleuses d'olives une prime d'un sou par kilo. Alors que, précédemment, elles détachaient les olives une à une, en évitant de les meurtrir et de les égratigner, elles se mirent, poussées par l'appât du gain, à les arracher par poignées aux branches des arbres. L'Angleterre, difficile sur la qualité de la marchandise, renvoya tous les bocaux qu'on lui expédiait.

Tel est le terrain dans lequel, durant ces derniers mois, les meneurs anarchistes et communistes se sont efforcés de semer la révolte. Ils y ont bien souvent réussi. A Casas-Viejas, tout récemment, une jacquerie a fait vingt-cinq morts et un retour des troubles demeure possible, quatre cents paysans du village ayant pris la montagne à la manière des bandits corses qui se réfugient dans le maquis. Ces hommes, pourtant, ne sont pas des bandits. Ce sont de pauvres gens faibles et crédules et même, si j'en crois des Espagnols qui les connaissent fort bien, de très braves gens.

JEAN BOTROT.

(La suite en 2ᵉ page)

Voir le *Journal* des 18, 20, 21 janvier et 2 février.

EN 2ᵉ PAGE :
Les projets de M. Gaston Brière, le nouveau conservateur du musée de Versailles.
Un voyage aux Etats-Unis des anciens combattants français, par MAURICE RANDOUX.
EN 3ᵉ PAGE :
Précieux avertissements à la conférence de Genève, par SAINT-BRICE.
Le président Roosevelt et les dettes de guerre.
M. Massigli retrace devant la conférence du désarmement les grandes lignes du projet français.
EN 4ᵉ PAGE :
Le tirage au sort de la Coupe Davis.
EN 5ᵉ PAGE :
Les Courses.
EN 6ᵉ PAGE :
LES PREMIERES DE L'ECRAN par LOUIS LATZARUS.

LES HITLÉRIENS
engagent la lutte contre les communistes dont les manifestations sont interdites en Prusse

BERLIN, 2 février. — Le parti centriste, qui a convoqué pour dimanche, à Berlin, son comité directeur, a pris l'initiative de publier, ce soir, les lettres qu'il a échangées avec M. Adolf Hitler, touchant les conditions que les catholiques mettaient à leurs participation au gouvernement actuel.

Cette publication ne nous apprend rien de nouveau. Ce qui est plus important sans doute, c'est que les catholiques, par l'organe de Mgr Kaas, ont saisi le maréchal Hindenburg d'une protestation solennelle contre les motifs invoqués par le gouvernement pour justifier la dissolution du Reichstag. Les centristes font valoir que ces motifs sont fallacieux et qu'il est inexact de prétendre que la création d'un cabinet de majorité parlementaire ait été impossible. Il est curieux que, dans sa lettre à Mgr Kaas, le chancelier Hitler avoue lui-même implicitement qu'on lui a forcé la main en le mettant lundi dernier à la tête du gouvernement.

Par ailleurs, M. Hitler a présidé aujourd'hui une assemblée des chefs régionaux de son parti, auxquels ont été données des instructions dont ils devront s'inspirer pendant la campagne électorale. M. Hitler a annoncé à cette occasion qu'il prendrait lui-même la tête de la liste des candidats nationaux-socialistes. Revenant sur ses préventions de toujours, le tribun deviendrait donc député au Reichstag.

Funérailles officielles

Le régime fasciste, institué lundi dernier, va recevoir sa consécration officielle sous forme d'une participation des membres du gouvernement aux obsèques, aux frais de l'Etat,

ADOLF HITLER *devant le micro*

d'un certain Maikowski, chef d'une compagnie d'assaut naziste, et d'un agent de police tués, dans la nuit de lundi à mardi, dans une rue de Berlin, par des inconnus que l'on suppose appartenir au parti communiste.

Maikowski était le chef de la 33ᵉ compagnie d'assaut hitlérienne, à Berlin, redoutée entre toutes des républicains et plus spécialement des socialistes et des communistes, à cause des innombrables agressions qui figurent à son actif. Pour avoir si bien mérité de la cause hitlérienne, Maikowski sera accompagné à sa dernière demeure par les membres du gouvernement. Les corps des deux victimes seront exposés samedi soir au pied de l'autel de la cathédrale protestante, dont la massive architecture fait face à l'ancien château royal, en plein cœur de Berlin. Les obsèques auront lieu dimanche matin. Les chemises brunes font donc désormais partie intégrante de l'appareil de l'Etat.

GEORGES BLUN.

(La suite en 3ᵉ page)

Le cabinet Daladier
qui a tenu hier son premier conseil se présente cet après-midi devant les Chambres

C'est, rappelons-le, cet après-midi, à 15 heures, que le cabinet Daladier va faire ses débuts devant le parlement.

Dès l'ouverture de la séance au Palais-Bourbon, le président du conseil donnera lecture de la déclaration ministérielle, dont les termes, arrêtés au cours du conseil de cabinet qui s'est tenu dans l'après-midi d'hier, seront soumis, ce matin, à l'approbation du conseil des ministres.

Au Sénat, c'est, suivant l'usage, M. Penancier, garde des sceaux, qui se

M. JACQUIER *qui a été élu rapporteur général du budget.* (Photo H. Manuel.)

chargera de communiquer à ses collègues le texte gouvernemental.

Celui-ci aura pour premier caractère d'être très bref : en quatre pages dactylographiées le gouvernement définira les grandes lignes de la politique qu'il compte suivre.

Après avoir insisté sur la nécessité d'une autorité sans laquelle aucun régime ne saurait vivre, il indiquera en termes précis les méthodes qu'il entend employer pour venir à bout des difficultés financières.

La déclaration fera naturellement allusion à la situation politique générale et dira nettement les directives dont le nouveau gouvernement s'inspirera.

Toutefois, le document ne comportera pas une énumération des divers projets que le ministère a l'intention de soumettre à l'approbation du Parlement.

M. Daladier a voulu se montrer sobre et concis ; il se réserve, dans le discours qu'il prononcera en réponse aux interpellateurs, de donner toutes les indications utiles sur son action future.

Aussitôt après la lecture de la déclaration s'engagera à la Chambre le rituel débat qui marque les débuts de tout nouveau gouvernement: M. Fernand Bouisson donnera lecture des onze interpellations déposées; mais M. Edouard Daladier demandera qu'on laisse de côté les deux interpellations déposées par M. Désiré Ferry sur la promotion des réserves dans l'ordre de la Légion d'honneur et par M. Pouchus sur les incidents qui ont suivi la récente manifestation de Quimper.

Le président du conseil sollicitera de l'assemblée la seule discussion des neuf interpellations concernant la politique générale du gouvernement; ces interpellations ont pour auteurs MM. Thibault (indépendants), qui compte demander au cabinet des précisions sur sa politique financière, et notamment sur la question des traitements des fonctionnaires; Alcide Delmont, Nast et Henry-Haye (indépendants de gauche), Marcel Héraud (centre républicain), Doriot (communiste), Frossard (socialiste) et enfin André Bardon et de Chappedelaine (gauche radicale).

Après la réponse du gouvernement aux interpellateurs, divers orateurs interviendront dans la discussion ; citons parmi eux : MM. Jean Fabry, du centre républicain ; Paul Simon, des démocrates populaires ; Bonnevay, des républicains de gauche.

Enfin, aura lieu la discussion des ordres du jour, suivie des traditionnelles explications de vote.

Tout cela nous promet un débat d'une certaine ampleur, qui, selon toute vraisemblance ne se terminera qu'en fin de soirée et dont l'issue sera commandée par l'attitude du groupe socialiste.

(La suite en 4ᵉ page)

DIX ANS
de réclusion à Julien Boisson Barbe-Bleue au petit pied meurtrier de sa maîtresse

Julien Boisson a l'air d'un Barbe-Bleue de poche. Il apparaît, dans la stalle des assises, comme une sorte de gnome au poil abondant, au teint pâle, aux yeux durs derrière des lunettes rondes.

Ce petit homme qui exerce, en principe, la profession de « coupeur pour dames » mais que les renseignements qualifient de « chômeur volontaire » se flatte d'être un sentimental.

Mais les sentimentaux sont rarement des logiciens.

Julien Boisson a trouvé tout naturel d'abandonner sa femme légitime et ses deux enfants. Mais la compagne auprès de laquelle il était allé vivre ensuite, Mme veuve Touzet, l'ayant abandonné à son tour, Boisson l'a aussitôt condamnée à mort et exécutée de deux coups de revolver, au cours d'une explication dans un café de la rue de Grenelle, le 17 mai dernier.

Dès le début de l'audience, le président Fredin souligne la rapidité et la rigueur de cette sentence.

Le président Fredin. — Vous le voyez, messieurs les jurés, cela va plus vite qu'aux assises.

Il pourrait ajouter : « Et là, pas d'acquittement ! »

Julien Boisson déclare naturellement qu'il est devenu assassin dans l'égarement de la douleur. La preuve en est qu'après avoir tué sa maîtresse, il a tourné son arme contre lui-même et s'est légèrement blessé à la tête.

Julien Boisson. — Messieurs les jurés, j'ai accompli un geste incompatible avec ma nature. Je n'étais plus moi-même devant le malheur qui me frappait : cette femme pour qui j'avais tant fait me quittait pour aller retrouver son ancien amant, Estrade...

Mais l'accusation a une autre thèse. Elle soupçonne Boisson d'avoir moins

JULIEN BOISSON

regretté sa maîtresse, la veuve Touzet, que la fortune qu'elle possédait et qui s'en allait avec elle.

Le président Fredin. — Elle était tutrice de ses enfants et disposait ainsi de deux maisons à Berck-sur-Mer. Vous pensiez aller vous installer dans cette localité.

Boisson. — Ma maîtresse n'avait que l'*ursufruit* (*sic.*) Oui, l'*ursufruit* seulement, mon président.

Calomnies... Calomnies...

D'une voix haut perchée, il répand des calomnies sur tout le monde.

Sa femme ? Une gourgandine qui n'a eu que ce qu'elle mérite quand il la quitta.

Boisson. — On dit que j'ai deux enfants ; je n'en ai qu'un. Le second n'est pas de moi, et je l'ai refusé (*sic*).

Par un geste, Mᵉ Jean-Charles Legrand, défenseur de Boisson, indique qu'il ne s'associe pas à l'hérésie juridique de son client.

Sa maîtresse, qu'il tua ? Boisson l'accuse d'avoir abandonné ses propres enfants.

GEO LONDON.

(La suite en 4ᵉ page)

LA CRISE D'AUTORITÉ

— ...et personne n'ose commander !
— Va donc voir à la cuisine si le p'tit déjeuner est prêt, mon chéri.

Une mère et sa fille
sont tuées sauvagement à coups de couteau et de marteau par leurs deux jeunes bonnes

LE MANS, 2 février. — Un crime d'une atroce sauvagerie vient d'être commis ce soir au Mans.

Au n° 6 de la paisible rue Bruyère, vivait la famille Lancelin, très honorablement connue au Mans, où M. Lancelin fut avoué pendant de longues années. Il habitait là depuis trois ans environ avec sa femme, née Léonie Rinjard, âgée de 54 ans, et sa fille, Geneviève, âgée de 27 ans.

Ce soir, comme à l'habitude, Mme Lancelin était allée, avec sa fille, voir ses petits enfants, qu'elle avait quittés vers 18 heures.

En arrivant chez elles, Mmes Lancelin montèrent à leur chambre pour se débarrasser de leurs vêtements. Hélas ! sur le palier du premier étage, les deux bonnes de la maison, Christine et Léa Papin, âgées de 27 et 21 ans, les attendaient, armées de couteaux de cuisine et assaillirent les malheureuses femmes qui, ensanglantées, s'écroulèrent sur le parquet, puis, avec un marteau, elles s'acharnèrent sur leurs victimes. Mme Lancelin, en particulier, eut la tête littéralement broyée ; un œil, jailli de son orbite, fut même retrouvé dans l'escalier.

Après le crime

Leur horrible besogne terminée, les bonnes se barricadèrent dans leur chambre, après avoir mis le verrou intérieur de la porte d'entrée de la maison.

M. Lancelin, rentrant quelques instants plus tard, fut surpris de trouver porte close et de voir de la lumière dans la chambre des domestiques.

Pressentant un malheur, il avisa la police et sa famille. C'est alors que les gardiens de la paix Vérité et Ragot découvrirent les cadavres. Bientôt rejoints par M. Dupuis, commissaire central, les policiers firent ouvrir, par un serrurier, la chambre des bonnes. Celles-ci ne firent aucune difficulté pour reconnaître leur crime. Elles déclarèrent qu'elles avaient voulu se défendre de leurs patronnes qui, ont-elles dit, les auraient menacées.

Cette version parut, évidemment, invraisemblable aux enquêteurs auxquels étaient venus se joindre MM. Riegert, procureur de la République, Millet-Lacombe, substitut, et Hébert. Ils firent conduire les deux sœurs au commissariat central où elles sont actuellement interrogées. — (*Journal.*)

MON FILM

Sur les photographies qui représentent la foule acclamant Hitler, chancelier du Reich, successeur de Bismarck, on peut distinguer de nombreux visages féminins.

Tous expriment le ravissement, l'extase.

Ah ! on peut dire que le « bel Adolf » a du succès auprès des femmes ! Si, du haut de son balcon, il leur avait jeté le mouchoir, quelle bousculade !

Un ami qui revient d'Allemagne me dit:

— L'hitlérisme est le parti des jeunes gens... Comment les jeunes femmes n'en seraient-elles pas aussi? Celles dont le cœur ne bat pas pour Adolf sont bien rares dans les nouvelles couches: elles le trouvent romanesque, il prononce des phrases enflammées, et puis, il est svelte, bien pris dans son uniforme. Ah ! l'uniforme ! Il n'y a encore rien de tel pour séduire les femmes.

— En Allemagne, mais, Dieu merci, en France...

— En France itou. Pourquoi y a-t-il tant de faux aviateurs militaires? Parce que la tenue bleu sombre, avec les boutons dorés et les insignes prestigieux leur valent les succès les plus prompts et les plus décisifs auprès de leurs contemporaines, dactylos et artistes, héritières et poules, bourgeoises dites rangées et chercheuses d'aventures... Entre un pacifiste au regard pensif et un « massacreur », vrai ou faux, qui porte bien l'uniforme, il n'y a pas lutte au point de vue de la réussite auprès de la plupart des femmes. C'est pourquoi Hitler, psychologue, a créé l'uniforme à la fois sportif et martial des nazis et il le porte lui-même avec beaucoup de chic. Les communistes ont d'ailleurs suivi cet exemple: aussi, les rares jeunes Allemandes qui n'ont pas adopté la croix gammée comme fétiche se sont-elles ralliées à la faucille et au marteau entre-croisés.

— On nous avait dit que l'entrée des femmes dans les collèges électoraux ferait régner les idées de modération, de paix...

— Outre-Rhin, les femmes sont plus excitées que les hommes. Tenez, que demain le Kaiser rentre dans ses Etats — et cela devient de plus en plus possible, sinon probable — ses sujettes l'acclameront avec un enthousiasme délirant, avec une frénésie sans pareille, car quand les femmes s'emballent... Avec elles, c'est tout l'un ou tout l'autre. Rien qui s'accorde moins avec l'esprit de modération!

Voilà ce que m'a dit ce voyageur qui parle couramment la langue de Gœthe et d'Hitler, connaît l'Allemagne... et peut-être aussi les femmes.

Mais, au fait, en France aussi, le sexe d'en face se déclare pour les moyens extrêmes... Ecoutez ces dames, voire ces demoiselles, lorsque, par hasard, elles s'entretiennent de la crise actuelle:

— Non, mais croyez-vous, ma chère, que c'est idiot de faire tant de façons? On ne peut donc pas flanquer tous ces bavards à la porte?

— Ce qui nous manque, ma chère, c'est un homme, un vrai, avec une bonne trique!

Et allez donc! Nos féministes d'état-major — si entichées de parlementarisme, car elles sont presque toutes avocates — ne se doutent pas de ce que pensent les Françaises... Et elles s'étaient déjà bien mis le doigt dans l'œil en ce qui concerne les Allemandes.

— CLÉMENT VAUTEL.

Un forcené
barricadé dans un hôtel doit être "enfumé" par la brigade des gaz pour être capturé

L'un des modestes hôtels qui bordent la rue Capron, petite voie qui à quelques centaines de mètres des boulevards extérieurs débouche dans l'avenue de Clichy, a été, hier matin, le théâtre

MARCEL BALAZUN *et* EMMA CIMIER

d'une arrestation particulièrement mouvementée. Enfermé dans une chambre de l'établissement, un forcené a soutenu contre la police un véritable siège et c'est par un miraculeux hasard qu'on ne compte aucune victime.

Voici, d'ailleurs, telles qu'on a pu les reconstituer, d'après les déclarations des divers témoins, les différentes péripéties de cette scène dramatique :

Mardi soir, un jeune homme, Marcel Balazun, mécanicien, né le 25 juillet 1912, à Paris, et résidant actuellement chez ses parents, établis cultivateurs, rue Grande, aux Andelys (Eure), s'inscrivait sur le registre d'un hôtel situé 5, rue Capron. Il devait déclarer un peu plus tard à l'hôtelier qu'il était venu à Paris avec la camionnette de ses parents, dans l'intention de se faire opérer, samedi, d'une grave affection intestinale.

Il avait retrouvé dans le quartier une de ses anciennes amies, une jeune femme de chambre, Mlle Emma Cimier, 23 ans. Tous deux avaient passé la soirée ensemble et avaient projeté d'effectuer hier, en compagnie d'un couple ami, une promenade en voiture. Rendez-vous avait été pris pour hier matin, à 8 h. 30, rue Capron.

Balazun et sa compagne s'étaient levés un peu après 6 heures. Ils gagnèrent la rue Ganneron où était garée la camionnette de Balazun mais, chemin faisant, celui-ci se ravisa, pria son amie de l'attendre et regagna l'hôtel.

(La suite en 4ᵉ page)

G. DE PAWLOWSKI est mort
Sa carrière

Par Lucien DESCAVES

C'est un des nôtres, c'est un des miens qui disparaît... Gaston de Pawlowski est mort hier matin. Depuis quelque temps déjà sa santé inquiétait ses amis ; mais comme ils

GASTON DE PAWLOWSKI

le voyaient, matin et soir, sur la brèche, d'une vaillance qui ne s'est jamais, à aucun moment, démentie, ils se persuadaient et lui persuadaient qu'il n'était pas atteint dans ses forces vives.

Il l'était. Il nous quitte à 59 ans, terrassé par le cœur, c'est vrai dans toutes les acceptions du mot : il a eu trop de cœur à l'ouvrage, si l'on peut dire qu'on exagère jamais à cet égard. Il a été pour nous, pour moi qui l'admirais autant que je l'aimais, il a été un modèle de conscience professionnelle. Il se donnait tout entier à ce qu'il entreprenait.

Et quel journaliste de la vieille roche il fut ; l'oreille, les yeux et l'esprit ouverts aux conquêtes dans tous les domaines, sciences, arts, philosophie, littérature, sports. Il avait une culture générale incomparable. Il n'en montrait ici qu'une partie dans les comptes rendus des expositions et des théâtres. Il n'était jamais brutal ; il savait envelopper son jugement d'un voile d'ironie qui en estompait les traits. Une seule chose au fond l'amusait : la bêtise universelle, exposition permanente.

Il était né à Joigny en 1874. Son père était ingénieur en chef aux Chemins de fer du Nord ; sa mère était Montalembert par sa naissance. Elle vit encore...

Il fit dans la presse ses premières armes à l'*Auto*, à l'*Auto-Vélo*, et puis à *Comœdia*, dont il fut le rédacteur en chef de 1906 à 1914.

Il m'est arrivé souvent, chez Pawlowski, — G. de P., comme nous l'appelions familièrement, — de feuilleter la collection de ce journal à l'époque dont je parle : l'activité, le talent, le flair de l'animateur s'y décèlent jour par jour.

Mobilisé au début de la guerre

5 HEURES DU MATIN

BYRRH

LE JOURNAL

BYRRH

Vin généreux au quinquina

LE NUMERO : 25 c. (N° 14720)

PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU
Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59

SAMEDI 4 FEVRIER 1933

Recommandé aux familles

XVII II

LE CABINET DALADIER S'EST PRÉSENTÉ DEVANT LE PARLEMENT

La Chambre par 376 voix contre 181 a voté la confiance au gouvernement

Le président du conseil au Palais-Bourbon et M. Penancier, garde des sceaux au Luxembourg ont donné lecture de la déclaration ministérielle

« Nous pensons que l'exercice loyal du régime parlementaire demeure la condition du redressement nécessaire ».

« Projet immédiat d'aménagement financier, budget régulier, outillage national, telles sont les trois étapes de libération de l'Etat républicain ».

« Parce que nous sommes pleinement démocrates, nous voulons que la démocratie ait sa pleine force, qu'elle soit un régime d'autorité réfléchie, mais d'autorité où la loi est toujours obéie, la rue toujours libre ».

« Souci de la patrie républicaine, souci de la paix internationale, notre politique extérieure tient en ces deux termes ».

« Si vous escomptez des complaisances, dites-le, mais à d'autres ».

M. Edouard Daladier lisant la déclaration ministérielle

Le cabinet Daladier a obtenu de la Chambre, à l'issue des interpellations qui ont suivi la déclaration ministérielle, le vote de la confiance par 376 voix contre 181.

La majorité est de cartel, comme celle qui a soutenu les deux ministères précédents. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler par quels chiffres elle s'exprimait alors : 384 voix contre 115, en juin dernier lorsque le cabinet Herriot se présenta devant la Chambre ; 379 contre 166 en décembre quand le cabinet Paul-Boncour affronta la même épreuve. A rapprocher ces trois scrutins, on aperçoit que l'opposition s'accroît, cependant que la majorité — très légèrement d'ailleurs « diminue.

On prévoyait, avant que s'engageât le débat, qu'un certain nombre de républicains du centre gauche apporteraient leur suffrage au cabinet. Le ton de la déclaration, comme le notèrent plusieurs orateurs, n'était pas, en effet, de bataille. Seulement, M. Daladier, dont la netteté et la franchise ne sont pas les moindres qualités, apprécia en de tels termes l'œuvre de l'ancienne majorité que ceux qui avaient fait partie de celle-ci ne pouvaient sans se désavouer voter pour lui.

Le débat fut dans l'ensemble assez terne. Socialistes et radicaux ne se retirent pas trop à la tête la responsabilité de l'échec de la participation ministérielle. On sentait leur volonté commune de ne pas briser la fameuse majorité du 8 mai en une journée où un débat d'ordre

Un instantané de M. Edouard Herriot alors qu'il s'était installé, au cours de la séance, à un banc des sténographes, au pied de la tribune.

général ne les obligeait pas à engager sur des points précis leur responsabilité électorale.

M. Frossard ironisa sur la composition du cabinet. Il parla de ces sous-secrétaires d'Etat jumeaux — MM. Cot et Frot — du cabinet Paul-Boncour promus dans la combinaison actuelle l'un ministre « aux catastrophes aériennes », l'autre ministre aux « sinistres maritimes ». Il décocha à M. François-Albert le nouveau ministre du travail, que chef ardent et hardi, il s'était laissé faire prisonnier sur le terrain des opérations parce qu'il avait été séduit par le fameux air de la Vivandière « Viens avec nous petit... ». Et comme l'orateur socialiste en était venu à parler du prédécesseur de M. François-Albert, M. Albert Dalimier, la Chambre, de la droite à l'extrême gauche, fit à celui-ci une longue et significative ovation.

M. Daladier répondit aux interpellateurs en un discours solide, clair, qui était évidemment celui d'un homme de parti, mais dont la sincérité entraîna l'estime des opposants sans, bien entendu, apporter au cabinet leurs bulletins de vote.

On a particulièrement remarqué à la fin du débat l'éloquente intervention de M. Edouard Herriot disant du parti radical qu'il est le centre de la majorité républicaine, affirmant que l'heure est venue de rechercher non ce qui divise, mais ce qui unit, exprimant enfin le vœu que se constitue, en vue des événements qui viennent, la majorité républicaine la plus large possible. Ces déclarations feraient-elles prévoir à brève échéance certains rapprochements avec les partis du centre ?

RAOUL SABATIER.

LA SÉANCE

La sonnette du Palais-Bourbon dont le tintement grêlotte sur la basse gravité des lambours appelle, à travers les couloirs intérieurs, nos honorables, en séance... Aussitôt, derrière les portes tendues de reps rouge, l'hémicycle, ce gigantesque haut-parleur ceint d'une couronne de colonnes se met à grouiller de murmures, d'exclamations, de rires...

Et soudain, dans la porte ouverte, s'offre à l'œil, un spectacle cent fois goûté mais dont on reste toujours friand : un fouillis de crânes, de visages, de bras et de mains gesticulant à l'envi... Seulement, dans le clair obscur du fauteuil, M. Fernand Bouisson, le bras gauche pendant nonchalamment le long du corps, le menton appuyé sur la main droite, le regard lointain, fait songer à je ne sais quel silencieux Rembrandt...

La déclaration ministérielle

15 heures 10 : coup de sonnette rituel suivi de la phrase non moins rituelle :

— La parole est à M. le président du conseil, pour donner lecture d'une déclaration au nom du gouvernement...

M. Edouard Daladier a quitté le banc ministériel : épaules carrées, torse puissant, visage glabre, calvitie barrée d'une virgule noire... Et le voici qui gagne lentement la tribune, l'œil rêveur, la tête à demi inclinée comme certains personnages des tableaux de primitifs italiens...

Maintenant il entame la lecture de la déclaration ministérielle : d'une voix chantante il évoque les difficultés de l'heure pour jeter dans un rugissement soudain que le gouvernement républicain agira avec « force et rapidité ».

Au centre et à gauche on applaudit...

Puis la voix apaisée et de nouveau chantante il parle du problème financier, pour conclure dans un nouveau sursaut que « la question de confiance sera posée sur l'adoption des projets du gouvernement et sur leur adoption accélérée »...

Derechef, sur les mêmes bancs on applaudit...

Une allusion encore, sur un ton presque bas, aux incidents qui ont marqué la formation du ministère, pour dire le regret d'avoir dû « limiter les engagements aux possibilités de l'heure incertaine » et la voix redevient vibrante quand elle proclame, pour finir, la nécessité d'une démocratie forte « où l'autorité de la loi soit toujours obéie, et la rue toujours libre »...

Pour la troisième fois, à gauche et sur plusieurs bancs du centre, on approuve avec chaleur...

Les interpellations

On assiste alors au défilé des interpellateurs.

M. Albert Thibaudet occupe le premier la tribune; mais il n'a pas tout à fait l'oreille de l'assemblée, et c'est sur une grisaille de bruits qu'il faut aller chercher des bouts de phrase : « ...ne pas se cacher derrière le rideau... voir les choses telles qu'elles sont... le marasme de la France... ». D'une voix de terroir qui roule les r, le député de la Sarthe reproche au président du conseil le choix de certains collaborateurs... « eurs ! » prolongent avec malice certaines traînées... il se plaint des exigences des fonctionnaires... « aires ! » reprend avec ensemble le chœur...

Enfin, dans un calme relatif, l'orateur peut conclure que seule l'union nationale, avec un programme draconien d'économies, nous tirera de là...

Voici les champions de la concentration : Ils sont quatre : MM. Bardon, Alcide Delmont, Nast et Henry-Haye...

M. Bardon, un « jeune », reprend d'une voix amène et avec une éloquence fleurie, des thèses chères à M. Forgeot : impossible de gouverner avec des majorités « d'aile » qui s'avèrent précaires, friables, parce que l'on veut y concilier les contradictoires... Et M. Bardon de souhaiter la venue du démiurge qui saura pétrir la pâte centriste et en faire sortir la vraie majorité de gouvernement...

M. Alcide Delmont, avant de tenir des propos analogues se lance dans un long historique de la crise et insiste sur le rôle joué par les socialistes ce qui lui vaut de la part d'un des membres de l'extrême gauche cette interruption :

— Mais ce n'est pas nous que vous interpellez, c'est le gouvernement !...

M. Nast qui, tête haute, fait passer, dans les accents d'une voix vibrante, sa conviction que ne peut plus exprimer un regard à jamais disparu, se demande de quel droit on excluralt de la majorité républicaine « ceux qui n'ont rien demandé à la république, et qui savent au besoin lui donner leur fortune, ou leur vie »...

Enfin, M. Henry-Haye, l'index levé, déclare que si cette troisième expérience voit la majorité du 8 mai, toujours impulssante à gouverner, il faudra en venir au grand remède : la dissolution.

« La parole est à M. Frossard ! » vient de lancer M. Fernand Bouisson...

Aussitôt, c'est un profond silence... à ce silence, l'orateur s'attendait bien un peu !

— Je sais que la Chambre espérait avec curiosité l'intervention socialiste...

Cependant, le député de Lure prévient les curieux qu'il ne fera pas le compte des espérances ou des déceptions que ses amis ont pu éprouver ces temps derniers...

Il se contente, en manière de préambule de décocher quelques flèches à certains des nouveaux promus.

DOMINIQUE CANAVAGGIO.

LIRE EN 4e PAGE : *la suite du débat au Palais-Bourbon et le texte intégral de LA DECLARATION MINISTERIELLE*

LE CYNISME

des deux jeunes bonnes qui, au Mans, tuèrent leurs deux patronnes avec une férocité inouïe

Le Mans, 3 février. — Vingt-quatre heures après le crime affreux qui ensanglanta la demeure d'une vieille famille sarthoise paisiblement connue et considérée, les filles Papin, qui ont avoué leur abominable forfait avec un cynisme qui laisse des doutes sur leur équilibre mental, sont maintenant écrouées à la prison du Vert-Galant, où elles sont restées assises sur leur lit, refusant de se coucher. Elles ont subi, ce matin, un premier interrogatoire à la prison, devant M. Hébert, juge d'instruction, qui était accompagné de M. Schultzeberger, médecin aliéniste. Les deux sœurs ont tenu d'étranges propos.

Cet après-midi, elles ont été amenées au cabinet du juge d'instruction. On n'imagine pas que ces deux filles, presque deux petites pensionnaires aux visages blafards et allongés qu'encadrent leurs deux tresses de cheveux retombant sur le peignoir, dont elles étaient vêtues dans leur lit et qu'elles ont conservé comme vêtement, aient pu se transformer en véritables furies et frapper avec une telle sauvagerie. Leurs yeux noirs regardent fixement dans le vague. Quelles pensées peuvent bien rouler dans ces têtes criminelles ? Le saura-t-on un jour ?

Le véritable mobile du crime n'est pas encore établi. Ce matin, M. Dupuy, commissaire central, et M. Namur, commissaire du 2e arrondissement, sont retournés rue Bruyère pour y chercher des indices capables de déterminer ces mobiles. Dans la chambre des deux sœurs, ils n'ont trouvé qu'une abondante et luxueuse lingerie, deux mille francs environ et quelques objets personnels sans importance.

Il convient d'ajouter que les deux criminelles paraissent avoir la manie de la persécution. Leur mère, qui est placée bonne 22, boulevard du Général-de-Né-

Léa et Christine Papin (Photo Vaillant - Le Mans.)

grier, parait elle aussi atteinte de la même maladie. Elle ne voyait plus ses filles depuis trois ans.

(*La suite en 4e page*)

EN 6e PAGE :

LE THÉATRE

Place au Théâtre ! par André Maurois.

Métier d'artiste, par Dorin.

Musique et musiciens, par Louis Aubert.

Les dîners au théâtre, par Antoine.

Quatre ans de prison

à un amant exaspéré qui avait confondu la rue Lafayette avec le Far-West

Le casier judiciaire orné de dix condamnations, Marcos Bon, entrepreneur de déménagements, avait comparu jusqu'ici dans toutes les chambres correctionnelles du Palais de Justice, excepté à la 16e. Il y pénétra, hier, flanqué de deux gardes républicains pour y répondre d'un délit particulièrement grave.

Le 3 janvier dernier, vers 1 heure et demie de l'après-midi, Marcos Bon guettait devant la bouche du métro la sortie de son amie, Mme veuve

Marcos Bon

Lohner, qui, lasse d'un amant plus assidu au prétoire qu'au travail, l'avait quitté six semaines plus tôt. Marcos Bon avait avec lui un revolver et deux chargeurs contenant un total de 34 balles. C'est assez dire qu'il n'avait pas l'intention de flirter.

Sa maîtresse parut. Une brève explication, et des coups de feu retentirent. Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept ! On se fût cru au Far-West ou à Chicago.

Les passants s'enfuyaient éperdus.

Mme Lohner s'écroula, après avoir reçu une balle dans le bras gauche; une passante, Mlle Paulette Turlar, reçut au sein gauche une autre balle qui, par miracle, se brisa contre un objet dur ; un passant eut son pardessus traversé. Un quatrième projectile manqua de justesse un brave commerçant, qui se tenait sur le seuil de sa porte et brisa la glace d'une devanture.

Marcos Bon, un mâle brun et râbié, a l'air de considérer ces exploits comme une manifestation fort naturelle de son dépit amoureux.

Le président Guillaumot. — Vous avez eu cette explication : « J'ai acheté mon revolver comme j'aurais acheté un paquet de cigarettes. »

Marcos Bon. — Evidemment je n'ai rien prémédité.

Le président Guillaumot. — Vous avez si bien prémédité votre acte que vous avez dit à votre maîtresse que vous tueriez son fils avant de la tuer pour la faire souffrir davantage. Ce fils a 14 ans!

Mme Lohner dépose avec une modération dictée par une légitime terreur.

Mlle Paulette Turlar est félicitée par le président Guillaumot d'avoir échappé à la mort.

Après avoir entendu le réquisitoire, d'une sévère logique, du substitut Gavalda, et la plaidoirie méritante de Me de Vésinne-Larue, le tribunal condamne l'inculpé à quatre ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Au prononcé du jugement, Marcos Bon, d'une voix sifflante murmure: « Merci ! », puis tourné vers sa malheureuse amie, il lui crie : « On se retrouvera ! ».

Cependant, souriante, Mlle Paulette Turlar, s'avançant vers la barre, s'écrie en gémissant : « Et ma robe déchirée, qui me la paiera ?».

Geo London.

ANGLAIS

Tchécoslovaques et Belges font connaître leur opinion sur le plan français de désarmement

Genève, 3 février. — La commission générale du désarmement, poursuivant l'examen du plan français, a entendu cet après-midi le représentant de la Grande-Bretagne, M. Eden, M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, et M. Bourquin (Belgique).

M. Eden a insisté sur la valeur des garanties de sécurité existant déjà : pacte de la Société des nations, pacte de Paris, accords de Locarno. A propos de ces derniers, il a fait, en propres termes, la déclaration suivante, dont il est superflu de souligner l'importance :

Nous avons toujours considéré, et nous considérons encore que Locarno a marqué la fin, en Europe, de la période qui a suivi immédiatement la guerre. Il ouvre un chapitre nouveau qui n'est pas encore clos. La sécurité qu'apporte le traité de Locarno est réelle et le gouvernement du Royaume-Uni estime qu'en le signant il a contribué généreusement à la sécurité de l'Europe actuelle. Ce serait une erreur de sous-estimer la portée des traités de Locarno. Locarno devrait être le premier d'une série d'accords analogues. Le gouvernement de Sa Majesté, dans un esprit de réalisme, a abandonné l'idéal ambitieux d'un pacte universel d'assistance mutuelle et a cherché plutôt à encourager le développement naturel d'un système de sécurité répondant aux nécessités locales et immédiates.

Répondant avec « franchise » au discours du délégué de l'Italie qui avait déclaré, hier, que son pays pouvait difficilement concevoir la Grande-Bretagne comme une puissance purement maritime et n'assumer aucune obligation sur le continent, le représentant de la Grande-Bretagne, M. Eden, a répondu :

Mon gouvernement estime que, du fait de sa participation à la Société des nations et de son adhésion aux traités de Locarno, il est allé aussi loin qu'il le pouvait et qu'il devait dans la voie des engagements précis en Europe. Je ne puis donc laisser espérer le moins du monde qu'il consentirait à se modifier cette attitude ou d'assumer de nouvelles obligations et de nouveaux engagements auxquels, à mon avis, l'opinion publique de mon pays est invariablement opposée.

Je me hâte donc de rendre hommage à la délicatesse dont le gouvernement français a fait preuve en tenant compte, comme il l'a fait dans son plan, de cette attitude dont, du reste, les gouvernements britanniques qui se sont succédé n'ont pas fait mystère.

M. Benès a ensuite apporté l'adhésion chaleureuse de son gouvernement au plan français. Il a exposé longuement et avec une grande force démonstrative les raisons pour lesquelles son gouvernement appuie le plan français.

(*La suite en 3e page*)

Un témoignage

sur la découverte en 1920 d'un des étendards de la Garde prussienne enterré en Champagne

Le président Hindenburg a émis officieusement le vœu, il y a quelque temps, que lui fût restitué à

L'endroit où fut découvert le drapeau de la Garde.

titre amical un drapeau cher à sa jeunesse, celui du 2e bataillon de fusiliers du 3e régiment de la garde,

M. Trunde

dont il eut, jadis, le commandement. On sait que l'emblème fut trouvé, en 1920, enterré dans un talus à Saint-Léonard, près de Reims, et qu'il est actuellement aux Invalides.

(*La suite en 2e page*)

MON FILM

Il faudrait cependant nous entendre: la situation est-elle tragique ou bien avons-nous tort de nous inquiéter, les difficultés présentes ayant été démesurément grossies?

L'autre jour, Pessimus rencontre son ami Optimard et lui dit:

— Nous courons aux abîmes... Il n'y a plus une faute à commettre... Je sens passer le vent du désastre...

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Un déficit de dix-sept milliards qui nous voue à la faillite, à la banqueroute, à la révolution... Un Hitler, nouvel Attila, qui s'apprête à nous tomber dessus au moment même où nous faisons de la politique de chef-lieu de canton... Et vous demandez « Keskignia » ?

Pas plus tard que hier, ces deux extrêmes se sont touchés une fois de plus.

— Vous voyez bien, dit Optimard, vous aviez dramatisé, comme d'habitude, la situation... Tout s'arrange ou va s'arranger très bien.

— Comment ça ?

— Vos dix-sept milliards (c'est une façon de parler) ne sont plus que quatre... Oui, d'après les derniers renseignements publiés par les journaux et puisés aux sources les plus officielles, ce fameux déficit s'est rétréci au point de pouvoir être chiffré par quatre pauvres petits milliards de rien du tout.

— Cependant, Chéron...

— Il n'est plus question de Chéron. Quatre milliards, vous dis-je ! Et cela se trouvera aisément sous les quatre fers du cheval à phynances... Une petite loterie les fournira même à la satisfaction générale. Vous voyez, ce n'était pas la peine de vous affoler. Quant à Hitler...

— Ah ! celui-là n'est pas fait pour nous rassurer ! Un fanatique, un type que rien, ni personne, ne peut arrêter. Il ne nous l'a pas envoyé dire que, s'il devenait le maître, il nous...

— Pardon, voici ce que je lis dans les journaux... Ce sont les déclarations du nouveau chancelier aux représentants de la presse étrangère: « Certains m'ont représenté comme un homme ne cessant de prononcer des discours sanguinaires contre certains pays. Maintenant le monde est surpris de ma modération. Toutes mes déclarations, au cours de ces dix dernières années, ont montré que j'étais un homme de paix. On a parlé de la possibilité d'une guerre future; or, celle-ci signifierait tout simplement l'anéantissement de la civilisation. Personne ne désire la paix plus que moi et le peuple allemand. » Qu'en dites-vous ? Celui que vous appeliez le « nouvel Attila » est un pacifiste...

Et Optimard de triompher :

— Un homme malheureux milliards de déficit — au prochain ministère, il y aura peut-être du bon — et un Hitler tout ce qu'il y a de plus gentil... Vous voyez, j'étais dans le vrai! Mon cher, vous devriez vous faire soigner l'estomac.

Ce à quoi Pessimus répondit:

— C'est le régime de la douche écossaise. Pour l'estomac, ça ne vaut rien.

On est pessimiste ou optimiste par tempérament et, dans bien des cas, on est l'un et l'autre tour à tour, par simple esprit de contradiction. Au fait, comment le Français moyen baserait-il ses opinions et pronostics sur une « documentation » au jour le jour qui manque à ce point d'esprit de suite ? Mieux vaut cependant qu'il ne croie pas trop à ces deux miracles: le déficit réduit brusquement à quatre milliards et Hitler transformé, de démon de la guerre, en ange de la paix. Car c'est trop beau...

— Clément Vautel.

UNE FIGURE QUI DISPARAIT

La duchesse d'Uzès

Par Maurice de WALEFFE.

La plus grande dame de France n'est plus. Anne de Rochechouart, des ducs de Mortemart, née sous Louis-Philippe, qui épousa sous l'Empire le douzième duc de Crussol d'Uzès, est morte hier au château de Dampierre, à 86 ans. L'an dernier encore, on le sait, elle guidait jusqu'à

Duchesse d'Uzès (Photo G.-L. Manuel.)

Rome une caravane de cet *Automobile Club Féminin* qu'elle présidait tout naturellement, étant la première femme qui obtint le permis de conduire, en mai 1898.

Mais c'est à cheval que sa figure historique survivra, sous le léger tricorne galonné de maître d'équipage. Edmond Rostand, énumérant nos héros de la guerre dans une suite de strophes célèbres, fait suivre le quatrain consacré à chacun de cette citation épique : « *Mort à cheval au galop !* ».

On pourrait dire de la bonne duchesse du pays de Bonnelles qu'elle est morte à cheval au galop de chasse, ce galop qu'elle aura pratiqué jusqu'à la dernière semaine pulsque, voici huit jours, elle chassait encore !

Cette passion n'emprunta rien à la mode ou à la vanité, et encore moins à l'orgueil du rang car il n'y eut jamais modestie plus sincère que celle de cette femme intelligente, qui touche aux arts, aux lettres, à la politique, sans se départir jamais de la plus parfaite simplicité. Quatre ou cinq statues, aujourd'hui dans diverses églises, deux romans, un drame, des études historiques, en lui révélaient les difficultés de la femme dans la lutte artistique, en avaient fait une féministe convaincue et militante.

Mais c'est dans l'aventure bouleversante qu'elle donne la mesure de son désintéressement. Ce n'est plus un mystère que les millions nécessaires à la campagne du général (en qui elle n'était pas seule à croire mais pour qui elle était quasi seule à payer), sortaient de sa bourse, pourtant loin d'être inépuisable. Les magnifiques Gobelins du château de Bonnelles furent sacrifiés plus tard autant à la liquidation de la folle mais généreuse aventure, qu'à ses inépuisables charités.

Pour sa personne, au contraire, elle n'avait nulle vanité de femme,

— *J'ai pas patiné... J'ai nagé...*

(Dessin de POULBOT.)

LE CYNISME
des deux jeunes bonnes qui, au Mans, tuèrent leurs deux patronnes avec une férocité inouïe

LE MANS, 3 février. — Vingt-quatre heures après le crime affreux qui ensanglanta la demeure d'une vieille famille sarthoise parfaitement connue et considérée, les filles Papin, qui ont avoué leur abominable forfait avec un cynisme qui laisse des doutes sur leur équilibre mental, sont maintenant écrouées à la prison du Vert-Galant, où elles sont restées assises sur leur lit, refusant de se coucher. Elles ont subi, ce matin, un premier interrogatoire à la prison, devant M. Hébert, juge d'instruction, qui était accompagné de M. Schultzeberger, médecin aliéniste. Les deux sœurs ont tenu d'étranges propos.

Cet après-midi, elles ont été amenées au cabinet du juge d'instruction. On n'imagine pas que ces deux filles, presque deux petites pensionnaires aux visages blafards et allongés qu'encadrent leurs deux tresses de cheveux retombant sur le peignoir, dont elles étaient vêtues dans leur lit et qu'elles ont conservé comme vêtement, aient pu se transformer en véritables furies et frapper avec une telle sauvagerie. Leurs yeux noirs regardent fixement dans le vague. Quelles pensées peuvent bien rouler dans ces têtes criminelles ? Le saura-t-on un jour ?

Le véritable mobile du crime n'est pas encore établi. Ce matin, M. Dupuy, commissaire central, et M. Namur, commissaire du 3e arrondissement, sont retournés rue Bruyère pour y chercher des indices capables de déterminer ces mobiles. Dans la chambre des deux sœurs, ils n'ont trouvé qu'une abondante et luxueuse lingerie, deux mille francs environ et quelques objets personnels sans importance.

Il convient d'ajouter que les deux criminelles paraissent avoir la manie de la persécution. Leur mère, qui est placée bonne 22, boulevard du Général-de-Né-

LÉA et CHRISTINE PAPIN
(Photo Vaillant - Le Mans.)

grier, paraît, elle aussi, atteinte de la même maladie. Elle ne voyait plus ses filles depuis trois ans.

(*La suite en 4e page*)

LES AVEUX
des deux bonnes qui tuèrent au Mans leurs deux patronnes

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Au cours de l'année 1931, Léa et Christine Papin se rendirent près de M. Le Feuvre, qui était alors maire du Mans. Elles firent dans le cabinet du magistrat municipal de telles déclarations sur la persécution, dont elles étaient victimes de la part de voisins, qu'une enquête fut ouverte et qu'à la suite de celle-ci, le commissaire central prévint la famille Lancelin que leur bonne présentait des symptômes dangereux et qu'il vaudrait mieux s'en débarrasser. Mme Lancelin hésita, sans doute, à mettre à la porte ces jeunes filles. Aujourd'hui, la malheureuse famille éplorée est tragiquement récompensée de sa générosité par le geste criminel des deux sœurs.

Ce soir, les filles Papin ont fait de nouveau le récit du drame à M. Hébert, juge d'instruction. Elles affirment qu'elles étaient toutes les deux dans les chambres du deuxième quand les patronnes rentrèrent et qu'elles sont descendues en s'éclairant avec une bougie déposée dans un vase reposant sur une assiette. On a retrouvé par terre l'assiette cassée près des victimes. Mme Lancelin leur ayant fait une observation pour le plomb électrique sauté et ayant esquissé un geste de menace, Christine s'est jetée sur elle, lui a arraché les yeux avec ses doigts, tandis que Léa accomplissait la même sinistre besogne sur Geneviève Lancelin.

— Nous sommes descendues à la cuisine, continuent-elles, chercher un couteau et un marteau. Quand nous sommes remontées, elles respiraient encore. Nous les avons achevées avec ces instruments et avec un pot d'étain.

On a retrouvé dans la main de Geneviève Lancelin une poignée de cheveux appartenant à Léa Papin, ce qui prouve que la jeune fille essaya de se défendre.

L'autopsie a été faite par le docteur Chartier. Puis la mise en bière eut lieu à 18 heures.

Les filles Papin ont refusé de choisir un avocat disant qu'elles s'attendaient à être guillotinées. — (*Journal.*)

L'assemblée du Comité

voir page 3

1933 - 9me année - N° 2.662
:- Samedi 4 Février -:
REDACTION — ADMINISTRATION
4, rue de la Michodière, 4
PARIS (2e)
Tél. : LOUVRE 33-21 et 33-22
Le Numéro : 25 cent.

la volonté

Quotidien politique et de grande information
Directeur : Albert Dubarry — **Tous les jours huit pages** — *Rédacteur en chef :* Aimé Mério

Les modérés républicains ont-ils décidé de s'exclure de la famille républicaine ?

LIBRES OPINIONS

Les Américains ne comprennent pas

Depuis que la France n'a pas payé aux Américains les cinq cents millions qui venaient à échéance le 15 décembre 1932, la propagande antifrançaise marque un point aux Etats-Unis, parce qu'il n'y a pas de propagande française organisée pour la contrebattre.

Les masses américaines ne connaissent pas mieux les Français que la foule française ne connaît les Américains. Ce qu'on prend ici pour le peuple américain, c'est quelques millions de gens habitant New-York et les grandes villes de l'Est, familiers avec l'Europe, avec les littératures européennes, avec la pire littérature française, ou réellement cultivés, loyaux, capables de comprendre nos raisons et de goûter notre civilisation.

Mais il y a cent dix millions d'autres Américains, la masse de la nation, pour qui la France ne compte guère, et qui entretiennent à notre sujet des idées fausses, malveillantes, beaucoup plus proches du mépris que de l'admiration.

Ceux qui ont été cantonnés en France, pour se préparer à faire la guerre en 1919, ont fondé un jugement définitif sur trois observations : l'état primitif de notre service téléphonique, notre ignorance de l'hydrothérapie, l'existence dans la République d'une caste soi-disant « nobiliaire » et d'une faction dite royaliste.

Pour les femmes et les filles d'une poignée de multimillionnaires, affolées de snobisme, désireuses de masquer leurs origines en achetant des maris ou des amants dans notre fausse « vieille noblesse » comme elles achètent de faux vieux meubles et de fausses vieilles peintures, les armoiries fantaisistes et les parchemins fabriqués ont une valeur, d'ailleurs diminuée aujourd'hui par l'excès des escroqueries.

Mais, chez le vrai peuple américain, chez les cent dix millions de républicains véritables, ces mystifications moyennageuses nous rendent ridicules. Au théâtre et sur l'écran, le Français, affublé d'un titre ou d'une particule, est toujours le traître ou le bouffon de la pièce, aigrefin, coureur de dot, encaissant les camouflets de l'humble travailleur et les coups de fouet du généreux cow-boy.

Quand je courais les Montagnes Rocheuses, il m'arriva de rencontrer un compatriote qui incarnait exactement le personnage ; il prétendit obtenir une place de faveur dans un camp de mineurs et de bûcherons en exhibant sa carte : « Comte de... ». Ce fut une explosion de rires et de huées : « *You count ? Then you count for nothing !* » Un comte ? Ici, ça ne compte pour rien.. Quand ces bonnes gens arrivèrent par centaines de mille dans nos villes républicaines, et qu'ils connurent « la société » de Paris ou des moindres bourgades, ils furent ahuris de constater le pullulement et l'insolence des ci-devant, la déférence des manants *et vilains. Ils en conclurent que* la Révolution française fut une blague, ou que la race des hommes libres a été exterminée au cours de nos troubles civils, que la race des laquais et gens d'office a seule survécu autour de ses anciens seigneurs.

Combien de fois n'ai-je pas dû leur expliquer qu'ils ne devaient pas prendre au sérieux cette farce ! Maurice Donnay (de l'Académie française) a résumé dans un bref dialogue l'illustration de ces familles qui comptèrent tant de maréchaux, d'amiraux, de grands-aumôniers, de grands-écuyers, de porte-coton et de cordons bleus, parce qu'elles avaient fourni au Roy et aux Princes douze maîtresses et cinq mignons.

La Valette devient duc d'Epernon, pair de France, amiral, gouverneur de Metz, du Boulonnais, d'Angoumois, d'Aunis, de Saintonge, de Touraine, de Normandie, parce qu'il avait « su se retourner » devant Henri III. Concino Concini, valet florentin, devient marquis d'Ancre, maréchal de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant du Roy à Péronne, Amiens, Dieppe, Quillebœuf, Bourg-en-Bresse, et met le Trésor au pillage parce que sa sorcière de femme est « l'amie » de Marie de Médicis. La Vienne, cuisinier d'une princesse de Bourbon, monte avec ses gains une « Maison du baigneur », c'est-à-dire une maison de rendez-vous, pour que le vieux satyre Henri IV y vienne mettre à mal les bourgeoises de Paris : alors il devient gentilhomme, conseiller d'Etat, contrôleur général des Postes, lieutenant général du Roy en Anjou. Ainsi de suite, plein une bibliothèque.

Mme de Sévigné, qui avait de bonnes raisons pour connaître les marquis, en a laissé une fameuse peinture. La Bruyère, Boileau, Molière, tous les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, montrent les marquis, comtes, vicomtes, chevaliers comme des grotesques ou des maquereaux, filous, écornifleurs. Les tribus des Poisson-Pompadour, des Bécu-Vaubernier, peuplent de marquis et de comtes la cour de Louis XV. On va ramasser des prostituées dans le ruisseau pour en faire des duchesses, et leurs pères, frères, cousins, arrière-cousins emplissent aussitôt l'Armorial.

Sous la IIIe République, ils foisonnent encore plus facilement : au moyen d'un cent de cartes chez le graveur. Un jour, le ministre des Affaires étrangères Pichon voulut savoir combien il avait de gentilshommes sous ses ordres, parmi quelques centaines de nobles fonctionnaires ; on en trouva sept à peu près vérifiés. Tout le monde a connu ce comique pharmacien qui se bombarda comte, il y a une vingtaine d'années ; on se moqua de lui ; mais il a laissé quinze fils et gendres, tous intitulés comtes dans les Annuaires mondains, et tenus pour tels dans les « salons ».

Quand ils sont authentiques, comme Enguerrand de Marigny ou Faucigny-Lucinge, ils absorbent l'activité de la police correctionnelle. Ils sont *la Fleur des Pois*, qu'a photographiée M. Bourdet. Ils représentent la Famille, la Morale; et leurs enfants, dès quatorze ans, vont traîner leur peau, même la laisser, dans des repaires d'abominables débauches : l'hérédité, l'éducation, l'exemple !

Les cent dix millions d'Américains s'effarent à ce spectacle ; ils ne comprennent pas les privilèges dont jouit encore une engeance déshonorée par des siècles d'oppression sanglante, de sale corruption, de continuelles trahisons contre la patrie (de Crécy à Waterloo !) ; encore moins comprennent-ils la couardise et l'inertie des drôles de républicains qui laissent outrager chaque jour la France, la République et les patriotes par les coupe-jarrets de cette racaille.

Ils tombent des nues quand ils savent qu'on crie dans les rues de Paris républicain, en ce moment même, le Manifeste d'un « prétendant au trône » dont le nom — d'ailleurs aussi faux que ceux de Liane de Pougy ou d'Emilienne d'Alençon — évoque trois cents ans de crimes et de pourriture, trois siècles d'assassinats, d'empoisonnements, de félonies, de parjures, de voleries colossales, d'incestes, de forfaits enfin qui font pâlir ceux des Borgia — et que les valets du Roy et les Bacchantes de la Royne défient la République en célébrant (*textuel*) « les joies de leur impunité ».

Mettez-vous à la place des Américains : que penseriez-vous des Français ?

Urbain GOHIER.

Demain un article de **Victor BASCH**

Dans ce numéro :
EN QUATRIEME PAGE : la volonté coloniale
EN SIXIEME PAGE : la volonté touristique
EN HUITIEME PAGE : la volonté illustrée
Demain : la volonté médicale

UN ORIGINAL

Un homme d'affaires achète une ville chilienne pour la faire démolir

Santiago-du-Chili. — Un homme d'affaires anglais, M. Robert Bell, confirme qu'il a acheté, pour la somme de liv. sterl. 25.000, le port chilien de Caleta, qui compte 5.000 habitants, et qui le fera démolir. Caleta était jusqu'à présent un port important pour l'exportation du salpêtre et appartenait à une organisation chilienne, dont la concession expirera bientôt et qui, obligée par le malaise à se défaire de son bien, l'a vendu au plus offrant.

L'acheteur a l'intention d'envoyer le matériel provenant de la démolition vers les régions ou les matériaux de construction font défaut, et où il espère bien rentrer dans ses fonds. On ignore toujours ce qui se passera avec les 5.000 habitants de cette ville éphémère.

HITLER AU POUVOIR

Les nazis multiplient dans toute l'Allemagne les manifestations et les provocations...

De nombreuses perquisitions ont été faites chez les communistes et le journal socialiste "Le Vorwaerts" a été suspendu

Berlin, 3 février. — L'agitation motivée par les récentes décisions gouvernementales prend dans toute l'Allemagne un caractère de plus en plus grave qui paraît ne pouvoir que s'accentuer.

Les bagarres se multiplient. La journée d'hier a été particulièrement fertile en incidents. Les plus notables se sont déroulés dans la Ruhr. Ainsi, à Witten-sur-Ruhr, des socialistes ont été attaqués à coups

M. HUGENBERG
chef du trust des journaux de droite

de fusil par des racistes et onze d'entre eux ont été gravement blessés.

A Lubeck, les ouvriers ont décidé une grève de 24 heures en signe de protestation contre l'arrestation du député socialiste Leber.

Les sections d'assaut racistes ont défilé hier soir devant la maison du quartier de Charlottenbourg, à Berlin, d'où étaient partis, dans la soirée de lundi, les coups de feu qui avaient tué un nazi.

Par ordre de la police, toutes les fenêtres devaient demeurer fermées. Le cortège, conduit par le comte Helldorf, chef des sections d'assaut berlinoises, et le prince Auguste Guillaume de Prusse, s'est avancé, précédé par le sourd roulement du tambour, dans des rues absolument désertes. Des soldats racistes, porteurs de flambeaux, s'étaient alignés à l'endroit où tomba leur camarade et, tard dans la soirée, le spectacle des passants que l'on interpellait et qu'après les avoir obligés à lever les mains, l'on fouillait sur place pour s'assurer qu'ils ne portaient pas d'arme, donnait l'impression d'un quartier en état de siège.

(Lire la suite en troisième page)

Lire demain :
au fil de l'heure
par Victor MARGUERITTE.

LE MINISTÈRE AU PALAIS-BOURBON

Par 370 voix contre 200 la Chambre fait confiance au Cabinet Daladier

Le débat ouvert après la lecture de la déclaration ministérielle - et qui dura huit heures - avait opposé la formule de concentration défendue par M. Bardon à celle de la majorité de soutien préconisée par M. Frossard

Les socialistes ont d'ailleurs pris position, selon le mot de M. Déat « pour la majorité plutôt que pour le gouvernement »

Le premier contact du cabinet Daladier avec la Chambre n'a pas donné lieu à un de ces débats dramatiques et mouvementés dont le Palais-Bourbon est souvent le théâtre. C'est que le résultat du vote de confiance était assuré à l'avance et qu'on avait le sentiment que les difficultés de la tâche gouvernementale se poseraient la semaine prochaine [illegible]

Il était 15 heures quand M. Bouisson ouvrit la séance. Il la leva vers 23 heures, sans que l'assemblée ait pris d'autre repos que deux courtes suspensions.

De cette discussion si longue, il faut retenir le discours de M. Bardon, favorable à la concentration républicaine, et celui de M. Frossard, qui visait au maintien de la majorité de mai.

A deux reprises, d'abord en réponse aux interpellateurs, puis après une intervention très remarquée de M. Herriot, M. Daladier assura qu'il ne voulait pas se poser la question de la majorité. Les socialistes lui apportant un soutien sans enthousiasme, selon le mot de M. Déat, il franchit le cap de la déclaration ministérielle par 370 voix contre 200.

M. DALADIER à la tribune lisant la déclaration ministérielle

M. Daladier lit la déclaration

Après avoir fait connaître la démission de M. Lefas, élu sénateur d'Ille-et-Vilaine, M. Fernand Bouisson donne la parole au président du Conseil.

D'une voix aux sonorités assourdies, lourde d'une résolution concentrée, M. Edouard Daladier commence posément la lecture de la déclaration ministérielle.

Dès la première phrase, ce document porte la marque de son tempérament : « le gouvernement doit faire front avec énergie... »

L'allusion à l'exercice loyal du régime parlementaire, condition du redressement, la promesse d'agir avec force et rapidité sont accueillies par de francs applaudissements à gauche et au centre.

Les socialistes sont attentifs. Ils sortent de leur réserve quand le passage sur « la capacité fiscale des producteurs » et les « économies substantielles » se termine par l'af-

M. BARDON

firmation que l'Etat réprimera la fraude, même si elle « se couvre des prétextes de la liberté ». Leurs applaudissements se mêlent alors à ceux des radicaux et du centre gauche.

Mais cet accord est troublé par un léger nuage quand M. Daladier regrette de n'avoir pu réaliser le gouvernement de collaboration qu'il souhaitait.

Le paragraphe relatif à la politique extérieure est remarqué : on applaudit la référence au plan de désarmement et à la méthode d'arbitrage.

D'autres marques d'assentiment renforcent la profession de foi laïque et sociale, puis la formule sur « l'autorité réfléchie et la rue toujours libre ».

La physionomie de l'assemblée est curieuse à observer quand M. Daladier en vient à la conclusion :

Le gouvernement préfère le désaveu sans phrase aux discussions sans résultat. Il a hâte d'être jugé sur ses actes en place d'être jugé sur ses préparatifs. Il vous propose d'agir.

Les applaudissements couvrent les travées des radicaux, de la gauche radicale, des petits groupes de gauche, des socialistes indépendants et mordent fortement sur l'extrême-gauche. Il y a là une préfiguration discrète de la majorité qui suivra le nouveau ministère.

La discussion commence

Comment cette majorité se manifestera-t-elle ? Par quelles menaces différera-t-elle de l'ancienne ? Ces questions ne seront résolues qu'à la fin du débat, mais on va les agiter pendant plusieurs heures.

Le problème de la majorité fera, en effet, le fond des interventions de MM. Bardon, Delmont et Nast qui parleront avant la suspension.

Auparavant, il faudra subir pendant une heure M. Thibault, de la Sarthe (groupe Mandel), qui est vaguement agrarien et daube sur les fonctionnaires. Un trait dépeint cet orateur : pour lui les agents de l'Etat sont des « fils à papa ». Après avoir longuement réclamé la réduction de leurs traitements, M. Thibault esquisse le programme financier de l'aile droite de l'assemblée : suppression des huit heures dans les chemins de fer, versement au budget de la guerre de l'avoir des caisses d'assurances sociales et abrogation de la loi, compressions de dépenses, union nationale.

M. Bardon

Le débat commence vraiment avec M. Bardon, de la Haute-Vienne (gauche radicale) qui fait la critique de la majorité d'hier :

Le soutien socialiste, dit-il, c'est une crise ministérielle permanente. (*Appl. au centre.*)

Deux cabinets en sont morts. Il est impossible de maintenir longtemps l'union entre M. Bracke et M. Georges Leygues.

Il faut grouper une majorité de concentration.

Bon avocat, M. Bardon plaide son dossier avec entrain et adresse. Il est jeune, alerte, éloquent ; il utilise sans trop appuyer les articles et les discours de M. Léon Blum. S'adressant à M. Paul-Boncour qui est venu rejoindre M. Daladier au banc des ministres, il s'exclame :

L'autre nuit, j'ai entendu dans la bouche de M. Blum le mot : impossible. Dans des circonstance semblables, le gouvernement l'entendra encore.

Socialistes et radicaux restent sur la réserve tandis que l'orateur insiste sur l'amertume qui s'empare d'eux et réclame la stabilité par la concentration.

M. Alcide Delmont

Au tour de M. Alcide Delmont, de la Martinique (indépendant de gauche) qui reprend l'argument du précédent interpellateur :

Radicaux et socialistes, observent-ils, ne forment qu'une majorité numérique. Ce sont les exigences du « cahier Huyghens » qui ont empêché la participation des socialistes au gouvernement. (*Interruptions.*)

L'extrême-gauche proteste. Les interjections redoublent quand M. Delmont dit que les socialistes ne sont pas libres, mais soumis au contrôle de leurs congrès.

René de la PORTE,

(Lire la suite en troisième page)

M. L.-O. FROSSARD

LIRE EN CINQUIEME PAGE :
Les économies et le budget de la Défense Nationale
par le général GENIE

LA MORT DE LA DUCHESSE D'UZÈS

A 86 ans — cette photo récente en témoigne — la duchesse d'Uzès, née Mortemart, montait encore fort bien. Cette noble dame aima les chevaux, les chasses à courre et certain féminisme du genre distingué. Ainsi pensait-elle allier une modernité nécessaire au traditionalisme que lui imposait sa race. Cette image d'amazone vieillie mais digne restera comme le symbole d'un temps chaque jour un peu plus complètement révolu.

(Voir l'article en deuxième page).

EDITORIAL

L'agonie du Cartel

Le ministère Daladier a obtenu hier le vote de confiance qu'il méritait. Il l'a dû au prestige de son chef qui, cependant, s'était volontairement limité à quelques déclarations en demi-teinte et qui s'était fait violence pour limiter les manifestations de son tempérament combattif. Il l'a dû aussi à la modestie et à la probité de son attitude : n'ayant pas eu le temps matériel de prendre position vis-à-vis des grands problèmes de l'heure, le gouvernement Daladier a évité d'afficher une déclaration ministérielle remplie de promesses et d'engagements, offrant à la Chambre de le juger sur des actes dont les premiers seront connus dès mardi prochain. Ce vote de confiance, le ministère l'a obtenu enfin d'une préoccupation qui hante le groupe socialiste : ne pas « briser la majorité du 8 mai ».

Mais cette majorité est moribonde. Nous avons certainement assisté hier à une de ses dernières affirmations. Désormais, la discipline républicaine de la bataille électorale, qui s'est avérée intraduisible sur le terrain gouvernemental, ne tardera pas à disparaître dans sa traduction parlementaire. Le divorce est presque accompli entre les socialistes et les radicaux, ceux-ci refusant d'incliner leurs vues propres aux exigences S.F.I.O., ceux-là réclamant, pour pratiquer la politique du soutien, une sorte de consultation préalable et permanente entre les gouvernements « de Cartel » et la majorité elle-même.

Notre ami Frossard a plaidé avec un talent vraiment magnifique la thèse cartelliste. Il a prononcé un discours qui, placé d'ailleurs au milieu d'une série d'interventions pitoyables — presque déshonorantes pour la Chambre — a produit une vive impression. Hélas ! Frossard ne nous aurait persuadés que s'il avait prononcé ce même discours le soir où le ministère Paul-Boncour a été renversé... Il aurait alors évité une crise ministérielle et la deuxième cassure du Cartel. Frossard nous convaincra peut-être demain, s'il prononce un discours identique lorsque MM. Georges Bonnet et Lamoureux présenteront au Palais-Bourbon leurs projets financiers. Mais hier sa démonstration a été purement négative : elle n'a nullement prouvé que « la majorité du 8 mai » peut gouverner ; elle a seulement avoué l'utilité que cette majorité présente pour le parti socialiste. Et c'est très différent.

Ce que nous devons regretter, c'est que les éléments centristes de l'Assemblée n'aient pas compris l'occasion qui s'offrait à eux de se dégager sur leur droite. Eux qui reprochent sans arrêt aux socialistes le « doctrinarisme » et l'« intransigeance » naturels à un parti où la doctrine joue un rôle prépondérant, ils ont fait preuve de la plus incompréhensive des intransigeances. L'art subtil, mais pourtant si parlementaire, des gradations et des nuances semble leur avoir complètement échappé. Ils ont, en grande majorité, refusé de répondre à l'appel — pourtant émouvant et inattendu — de M. Edouard Herriot. Ils ont agi comme s'ils n'avaient pas eu devant eux le premier gouvernement radical allant au travail sans la sympathie, sans le « préjugé favorable » de M. Léon Blum. Ils se sont cabrés, sans finesse tactique, devant l'appel que M. Daladier devait pourtant inévitablement lancer à « la majorité républicaine » — comme s'ils repoussaient l'épithète de républicains. On a vu les démocrates populaires, pourtant « briandistes » de toujours, répondre sans justification valable à l'invocation de M. Franklin-Bouillon. En un mot, à l'instant précis où le Cartel s'avouait agonisant, ils ont agi comme s'ils voulaient justifier la nécessité dans laquelle le parti radical s'est jusqu'ici trouvé de se tourner vers sa gauche. Incompréhension étrange. Obstination maladroite. Responsabilité politique lourde. Se raviseront-ils à temps ?

V.

La vie qui passe ou qui s'attarde

par Georges PIOCH

Odeurs autour de Guilbeaux. — Grâce ? Non : justice, mais justice par la paix. — Supplément insolite à l'Ecole de la paix. — Réveil au Val de Loire. — Mort de Gaston de Pawlowski.

28 janvier

Odeurs autour de Guilbeaux

Le soir du jour qui le vit sortir de cette maison de repos de Neuilly qui, sous le règne ignoble de Clemenceau et de ses aides, tous larrons au marché de la Victoire, fut pour lui une annexe de la prison de la Santé, j'allais passer une heure, ou deux, chez M. Joseph Caillaux.

Il devait quitter incontinent Paris : le jugement (*sic*) d'un troupeau de sénateurs, tous gens de maison, ayant fait de lui un interdit de séjour.

« Comme les m..... », me dit-il, avec une irritation froide, dans laquelle entrait, m'a-t-il semblé, quelque philosophie amusée.

« Regardez-moi, me dit-il, je reviens de loin ».

Je lui ai répondu : « En effet, et d'aussi loin que possible, si, comme je le crois, vous n'aviez pas résigné tout à fait le goût de vivre ».

Guilbeaux revient de plus loin encore, peut-être ?

J'ai parfois imaginé ceci, qui, à ma connaissance, a eu, au moins, un précédent :

Un des policiers français, volontiers littérateurs, qui opérèrent à Genève, y faisait saisir, par quelques limiers à sa solde, le condamné Guilbeaux. Ils le chargeaient dans une automobile.

5 kilomètres de route. Territoire français.

Là, dès potron-minet, dans l'équivoque d'un jour comme tant d'autres que nous fit la guerre du Droit, etc..., etc..., douze soldats innocents, tous citoyens français, réglaient le compte de Guilbeaux, condamné à mort pour « intelligences avec l'ennemi » par un conseil de guerre, frère aîné de celui qui, sur la foi de son commissaire du gouvernement, lieutenant-colonel et honnête homme, vient d'abandonner l'accusation à laquelle, librement, le condamné était venu répondre.

L'affaire Guilbeaux, dont on pouvait craindre que nous eussions à faire d'elle une nouvelle affaire Dreyfus, finit donc le mieux du monde.

Mais que ne nous a-t-il pas fallu subodorer tandis que nous attendions de témoigner pour Guilbeaux ! *Ça*, par exemple : M. Faralicq, que l'on m'a découvert assis, à quelques mètres de moi, sur le banc des témoins. Il paraît que, lorsqu'il a des loisirs, ce sous-Javert les inflige aux Muses, mises ainsi « en carte » malgré elles.

Odeurs du conseil de guerre, toutes émanées des témoignages sollici-

Au Mans, deux bonnes tuent sauvagement leur patronne et sa fille et s'acharnent sur leurs cadavres

Un drame d'une violence inouïe et rapide comme les assauts d'une bête fauve, s'est déroulé jeudi soir dans l'un des plus paisibles quartiers du Mans. Deux femmes, Mme Lancelin et sa fille ont été assassinées par leurs deux bonnes, deux sœurs. Christine et Léa Papen, dans des circonstances dont les détails qui défrayent toutes les conversations de la ville, sont effrayants.

La découverte du double crime

M. Lancelin, ancien avoué au Mans, rentrait jeudi, vers 7 h. 30, 6, rue Bruyère, où il pensait que sa femme et sa fille l'avaient précédé. Etonné de n'avoir pas de réponse à son coup de sonnette, il s'en fut chez des amis auxquels les siens devaient rendre visite dans l'après-midi et ne les ayant pas trouvés revenait à nouveau frapper à sa porte. C'est alors qu'il aperçut un peu de lumière dans la chambre des bonnes, lumière qui fut brusquement éteinte.

Angoissé, ne sachant que penser d'un aussi persistant silence alors qu'il avait la certitude que quelqu'un était dans la maison, M. Lancelin s'en fut demander secours à la police. Deux agents l'accompagnèrent et purent, en passant par la cour d'un immeuble voisin, pénétrer dans la maison dont la porte donnant sur la rue était barricadée de l'intérieur.

Lentement,avec précaution, les agents pénétrèrent dans le vestibule du rez-de-chaussée et là, n'ayant rien découvert d anormal, se préparèrent à visiter les étages.

C'est au premier étage qu'ils devaient trouver le spectacle effrayant dont nous avons parlé. Mme Lancelin et sa fille, qu'il était plus facile de reconnaître à leurs vêtements qu'à leurs traits, gisaient l'une près de l'autre le crâne broyé, le corps lacéré de coups de couteau, témoignages de l'exceptionnelle passion qui avait animé leurs agresseurs. Mais quels étaient ces derniers ? Quels mobiles avaient occasionné un tel crime ?

Les criminelles

Les agents que MM. Dupey et Namur, commissaire central et commissaire d'arrondissement, étaient venus rejoindre et dont les soupçons d'ailleurs ne purent être si vite éveillés, continuèrent leur fouille avec prudence. Ils visitèrent l'une après l'autre chaque pièce étonnés de ne trouver aucun désordre, aucun meuble fouillé. Au second étage, une porte résista, la porte de la chambre des bonnes ; personne ne répondait aux appels ; d'un coup d'épaule elle fut enfoncée. Dans le même lit les deux servantes, Christine et Léa Papen se blotissaient l'une contre l'autre. Leur air d'hébétude et de bêtes prises au piège donna un brusque doute au commissaire Dupuy.

— Qu'avez-vous fait ? demanda-t-il.

— On leur a fait ce qu'elles nous auraient fait, répondit Christine.

C'était plus vite que les magistrats l'avaient espéré la découverte des criminelles.

Le récit du crime

Arrêtées et conduites immédiatement au commissariat central, les deux sœurs furent interrogées l'une après l'autre.

Avec un calme, que seule la folie peut expliquer, l'aînée fit avec force détails le récit de son crime.

Ayant eu dans la journée à faire réparer un fer à repasser électrique, il avait été impossible aux bonnes de faire le travail que leur avait assigné Mme Lancelin et lorsque celle-ci rentra, il se eut, prétend Christine, une altercation entre patronnes et servantes. Se croyant menacées, les deux filles se précipitèrent alors sur leurs maîtresses et, se servant d'un pot d'étain et d'un marteau, les assommèrent, leur cassèrent le crâne et, pour achever leur crime de sauvagerie, étaient allées chercher à la cuisine des couteaux se mirent à taillader les cadavres aux bras, aux jambes, aux cuisses, de toutes parts jusqu'à ce que leur folie fut apaisée.

Alors, laissant là les corps, les deux furies montèrent à leur chambre se nettoyer et se mettre au lit.

Ce récit invraisemblable devait être confirmé par Léa Papen qui ainsi que sa sœur d'ailleurs, déclare ne rien regretter de son geste.

A 1 heure du matin hier, les deux femmes furent enfermées à la Prison du Vert-Galant.

Ce que dit leur mère

La mère des deux sœurs Papen a pu être jointe, et bien qu'elle n'ait plus été en relation depuis trois ans avec ses filles ,a pu donner quelques renseignements utiles sur l'hérédité de ses enfants

Elle a déclaré que Christine et Léa avaient été élevées dans un orphelinat, puis placées comme domestiques. Depuis six ans qu'elles étaient au service de M. et Mme Lancelin, Mme Dère avait eu l'impression que le caractère de ses filles se modifiait ; parfois elle les a vues nerveuses et surexcitées.

Une ancienne camarade de Léa au pensionnat Saint-Charles avait entendu cette dernière déclarer un jour que si elle en avait l'occasion, elle tuerait la Supérieure.

Le médecin-chef de l'asile d'aliénés du Mans a examiné les meurtrières ce matin ; leur attitude paraît toujours anormale.

En vente le N° de Février
Je sais tout
Un record :
190 illustrations !

N° 3.646 - 30 Centimes. - EDITION DE PARIS ★★★★ 11e ANNEE - MARDI 7 FEVRIER 1933

Le Quotidien

CRÉÉ PAR PLUS DE 60.000 FRANÇAIS ET FRANÇAISES POUR DEFENDRE ET PERFECTIONNER LES INSTITUTIONS REPUBLICAINES

Vient de paraître N° de Février
Je sais tout
Un volume
de 25 francs
pour 5 francs

SUR LE BUREAU DE LA CHAMBRE

Le gouvernement dépose aujourd'hui un projet de douzième provisoire et de redressement budgétaire

COMPRESSIONS DE DEPENSES : 2.417 MILLIONS.
709 millions demandés aux fonctionnaires ;
633 millions sur les dépenses militaires, etc.

« REAMENAGEMENTS FISCAUX » : 2.668 MILLIONS.
1.325 millions déjà votés par la commission, le reste en contrôles fiscaux et suppressions d'exonérations.

Il sera demandé, en outre, 481 millions à des ressources diverses

Les projets financiers du gouvernement Daladier ont été arrêtés hier après-midi par le Conseil des ministres que présidait M. Albert Lebrun.

Samedi soir, le président du Conseil avait reçu MM. Georges Bonnet et Lamoureux et les grandes bases avaient

MM. Lamoureux (à gauche), ministre du Budget, et Georges Bonnet, ministre des Finances.

été fixées; les deux ministres financiers n'ont eu, par la suite, qu'à faire fixer par les services le rendement des mesures envisagées et à les faire approuver par leurs collègues.

Le projet sera déposé aujourd'hui avec demande d'urgence, sur le bureau de la Chambre; il sera renvoyé pour étude à la commission des Finances.

Demain mercredi, M. Jacquier, rapporteur général à qui, dès hier soir, une copie du projet a été remise, fera un exposé général devant la commission dont le travail sera facilité et écourté par les longues séances qui furent consacrées au projet Boncour-Chéron.

M. Malvy espère que la Chambre pourra discuter, en séance publique, les nouvelles propositions gouvernementales et les décisions de sa commission des Finances dès le mardi 14 février.

Le gouvernement souhaite pouvoir aborder le débat dès samedi matin pour le poursuivre lundi et jours suivants.

Les compressions de dépenses

709 millions d'économies sont demandés aux fonctionnaires

Les compressions de dépenses comprennent :

a) Suppression de la présomption d'origine pour les pensions d'invalidité, 40 millions; *b*) Fonctionnaires : revision des indemnités, 500 millions; prélèvement progressif sur les traitements au-dessus de 20.000 francs, 109 millions; arrêt du recrutement en vertu du décret du 2 janvier 1933, 100 millions; total pour les fonctionnaires : 709 millions; *c*) Pensions d'ancienneté, interdiction du cumul d'une pension et d'un traitement au-dessus de 36.000 francs : 135 millions; revision des bénéfices de campagne, 130 millions; total pour les compressions : 1.014 millions.

Economies diverses

a) Réforme de la procédure de dégrèvement en matière d'impôts directs, 50 millions; *b*) Mise au point du crédit destiné à assurer la majoration du taux aux assurés agricoles, 83 millions; *c*) Suppression des subventions aux communes sur l'ancien budget des cultes, 20 millions; *d*) Réductions opérées par la commission des Finances sur les budgets des dépenses (matériel), 150 millions; soit un total pour les économies diverses de 303 millions.

Economies sur les dépenses militaires (chiffres proposés par M. Chéron) : 638 millions.

Réduction des crédits sur les travaux (différence entre les crédits d'engagement et les crédits de payement) : 328 millions.

Réduction de 10 % sur les travaux d'entretien : 134 millions.

Total des réductions de crédits sur les travaux : 462 millions.

Total des compressions de dépenses : 2.417 millions.

Les « réaménagements fiscaux »

Le titre II du projet du gouvernement concerne les réaménagements fiscaux qui s'élèvent à 2.668 millions.

Voici le détail des mesures proposés :

Mesures de contrôle fiscal, 1 miliard, dont 350 millions de ressources déjà votées par la commission des Finances. Les autres dispositions nouvelles proposées par le gouvernement et qui s'élèvent à 650 millions de ressources sont les suivantes :

a) Contrôle fiscal des sociétés, 300 millions.;

b) Contrôle des valeurs mobilières pour le calcul de l'impôt général sur le revenu : 100 millions. Renforcement du contrôle des contributions directes (repris du projet Germain Martin-Palmade) : 250 millions.

Suppressions d'exonérations et retour sur certains dégrèvements déjà votés par la Chambre en 1929 et en 1930 : 342 millions.

Rappelons que les réaménagements fiscaux déjà votés sont :

Arrondissement au demi-franc supérieur des droits d'enregistrement et d'hypothèque : 180 millions;

Lire en troisième page la suite et :

MM. GEORGES BONNET ET LAMOUREUX EXPOSENT LA POLITIQUE FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

SOURIRES PRESIDENTIELS

Tous deux ont le sourire ; M. Roosevelt (en haut) parce qu'il est président des Etats-Unis d'Amérique, et M. Hoover (en bas) peut-être parce qu'il ne l'est plus.

LA POLITIQUE

Devant l'impossible !

Le congrès socialiste nous tire de l'incertitude. Et tout est préférable à l'incertitude et à la confusion.

Mieux vaut ce que les chirurgiens appellent une belle plaie, bien nette, qu'on ne sait quelle infection diffuse.

En bref, le congrès socialiste a constaté, après trois expériences, « l'impossibilité d'accords organiques avec des partis de démocratie bourgeoise ».

Le texte est parfaitement clair et la majorité qui l'a voté, importante.

Nous voyons le parti socialiste affirmer, sans la moindre ambiguïté, qu'il entend rester à la gauche de la gauche, et même encore un peu plus ; et que, pour lui, sa doctrine seule compte.

Qui l'en blâmerait ?

Disons plus : qui ne le féliciterait d'avoir ainsi dissipé toute équivoque ?

Le parti socialiste ne veut pas se contenter d'être, comme l'est le parti radical, attaché à la démocratie. Il distingue deux sortes de démocraties : la *bourgeoise* et la *socialiste*. Et il proclame qu'entre les deux il y a IMPOSSIBILITÉ d'accords organiques.

Les *démocrates bourgeois* qui avaient rêvé une alliance cohérente des gauches se trouvent donc aujourd'hui DEVANT L'IMPOSSIBLE.

Que leur reste-t-il à faire ?

La collaboration de la démocratie bourgeoise et de la non-bourgeoise avait été voulue le 8 mai par le corps électoral. C'est ce que M. Paul Faure ne craint pas de nommer « les fantaisies des électeurs ».

Ces « fantaisies », on pourrait demander qui les a inspirées. On pourrait demander si le cartel électoral n'a pas fonctionné *avec ses conséquences*. On pourrait, aussi, demander ce que devient, en cette aventure, la souveraineté populaire.

C'est sur ce terrain que nous nous tiendrons. Et nous poserons ces questions :

1° Le groupe parlementaire radical-socialiste peut-il espérer encore gouverner en accord « organique » avec les socialistes ? Non, puisque le parti socialiste a répondu : impossible !

2° Peut-il espérer gouverner avec la droite ? Non, puisqu'il se l'est fait interdire par les électeurs et qu'il refuse de considérer leur volonté comme une fantaisie.

3° Peut-il espérer gouverner seul, sans appui sincère à sa gauche ni à sa droite ? Les chiffres — et l'expérience — répondent : non.

Alors ?

Dissolution.

Mais la dissolution, seul remède à l'équivoque, doit venir du plus grand parti français : les radicaux. Elle doit être une mesure d'initiative jacobine.

Le Quotidien, qui a été le premier à demander et la dissolution et la revision de la Constitution, souhaite qu'on ne laisse pas ces revendications, raisonnables et nécessaires au salut de la nation, tomber aux mains des factions !

LE QUOTIDIEN.

AUX USINES RENAULT A BILLANCOURT

La chaudière d'un générateur électrique explose faisant huit morts et cent blessés

La toiture du bâtiment, entièrement arrachée, retombe sur un atelier plein d'ouvriers

Une vue intérieure de la salle où s'est produite l'explosion.

Un terrible accident, qui a coûté la vie à huit hommes et a fait une centaine de blessés, a jeté l'effroi hier matin dans l'agglomération ouvrière de Boulogne-Billancourt.

Dans une importante fabrique d'automobiles, une chaudière a explosé, renversant deux murs, brisant un toit et fauchant d'une mitraille d'éclats de fonte tout le personnel au travail dans un atelier voisin.

La nouvelle de cette effroyable tragédie du travail causa une émotion considérable. Aussitôt prévenus, MM. François Albert, ministre du Travail; Chiappe, préfet de police; Renard, préfet de la Seine, et les représentants du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur se rendirent sur les lieux pour saluer les victimes et veiller à l'organisation des secours.

L'explosion

Il était 10 h. 40. Les grands ateliers, qui couvrent tout un quartier de Billancourt et occupent plusieurs milliers d'ouvriers, étaient en plein labeur, lorsque soudain une formidable déflagration suivie d'un fracas d'éboulement couvrit la rumeur de la cité. Des pans de murs s'écroulèrent et sur une longueur de plus de cent cinquante mètres le quai de Billancourt fut couvert de gravats et d'éclats de fonte.

La sirène d'alarme lança son hullulement sinistre et une véritable panique se répandit dans toute l'usine. L'explosion avait jeté la terreur parmi tout le personnel. Tout de suite, de tous côtés, on s'élança vers les lieux de la catastrophe pour porter secours aux malheureuses victimes. Deux ouvriers chancelants, livides, sortaient de la salle des machines. Ils n'avaient pas été blessés. On s'empressa autour d'eux. L'émotion les empêchait de parler. On les transporta à l'infirmerie. Tous les employés de celle-ci étaient accourus, sous la conduite des cinq médecins attachés à l'établissement. Des volontaires se précipitaient, voulaient courir à l'aide de leurs camarades qu'on entendait gémir sous les décombres. Mais le haut personnel de l'usine, craignant de nouveaux éboulements et afin d'éviter tout nouvel accident, pensa avec juste raison qu'il ne fallait pas se lancer imprudemment dans l'atelier sinistré et fit organiser les secours. Les pompiers particuliers de l'usine, puis ceux de Boulogne, venus rapidement les rejoindre, se mirent alors au travail.

L'atelier 17

L'explosion s'était produite dans l'atelier 17 où deux cents ouvriers travaillaient à l'outillage pour les forges. Ces ouvriers sont divisés en deux équipes qui se relaient de telle sorte qu'une centaine seulement de travailleurs y est occupée au même moment.

Le bâtiment, qui mesure 100 mètres de longueur sur 80 mètres de largeur, est

Un blessé arrive à l'hôpital

situé en bordure du quai de Billancourt. L'atelier est enclavé dans un groupe de halls de machines et l'on y accède par un long couloir vitré dans lequel passent sans cesse des ouvriers.

Dans un angle de l'atelier, et séparée de celui-ci par une mince cloison, est installée une énorme chaudière de 10 mètres de hauteur et de 160 mètres cubes de chauffe qui alimente en vapeur l'atelier 17 et dessert une des centrales électriques de l'usine.

A 7 h. 30, les ouvriers avaient pris leur travail comme d'habitude.

La chaudière explose

Soudain, alors que l'activité était à son comble, une formidable secousse ébranla l'usine. Les murs se gonflèrent, éclatèrent et une avalanche de briques et de morceaux de fonte s'abattit de tous côtés. La toiture, qui abritait la chaudière, fut projetée à plusieurs mètres de hauteur et vint retomber sur la verrière de l'atelier qu'elle écrasa sous son poids et entraîna avec elle. De son côté, la cloison de séparation volait en éclats qui étaient projetés dans l'atelier.

Dans les nuages de poussière qui s'élevaient fusaient des jets de vapeur. Des flammes jaillissaient, de la fumée. Dans cette vision d'enfer, des ombres noires s'agitaient en hurlant. Plus de cent ouvriers avaient été surpris par la catastrophe. Mutilées par les éclats de fonte, brûlées par les jets de vapeur, assommées par la chute des matériaux, les victimes se débattaient dans les décombres fumants de la cité ravagée.

Sous les décombres

Dans cet enchevêtrement de gravats et de ferraille, les sauveteurs ne pouvaient avancer que prudemment. On put cependant porter secours à un grand nombre de blessés, atteints par des éclats de fonte ou de pierre et que la commotion avait projetés au milieu des éboulis. Ils furent immédiatement conduits à l'infirmerie. Là les moins grièvement atteints furent soignés sur place; les autres étaient conduits d'urgence en ambulance dans les hôpitaux des environs : à Ambroise-Paré, aux Petits-Ménages et à Boucicaut.

Mais les sauveteurs sont sous la continuelle menace du mur principal de l'atelier qu'une terrible brèche entame à sa base. Une partie d'entre eux travaille à étayer cette muraille branlante, pendant que l'autre déblaie le plus rapidement possible le mur écroulé. Continuellement, on dégage des blessés dont quelques-uns sont inanimés. Entre temps, quatre cadavres sont retrouvés sous les ruines. Ils sont horriblement déchiquetés ou défigurés. On les place sur des civières qu'on recouvre pour traverser la foule, avant de les porter à l'hôpital Ambroise-Paré.

(Lire la suite en 3e colonne, page 3)

Charles Delpirou qui tua sa maîtresse est condamné à dix ans de bagne

Charles Delpirou, qui comparaissait hier devant la Cour d'assises de la Seine pour avoir tué sa maîtresse, est un petit homme brun, au visage soigneusement rasé et assez racé. Il a l'air d'un prêtre en civil. Mais les apparences sont souvent trompeuses : c'est un lad, au service d'un entraîneur de Champigny.

A vrai dire, Delpirou n'a pas toujours connu cette situation modeste. Fils d'un

Delpirou à l'audience

gros négociant de Nantes, il avait commencé des études secondaires, lorsque des revers de fortune de sa famille l'obligèrent à abandonner le lycée. Il avait dix-huit ans ; il s'engagea.

(Lire la suite en 3e colonne, page 3)

Le cadavre d'une fillette de neuf ans est découvert près de l'étang de Berre

La pauvre petite avait été étranglée et violentée

MARSEILLE, 6 fév. — Un nouveau crime monstrueux vient d'ensanglanter la région de Berre et des Martigues. La semaine dernière, de cyniques assassins pillaient la villa du droguiste Monnot et l'on retrouvait le corps de ce dernier horriblement déchiqueté le long de la voie ferrée. Aujourd'hui, c'est un sadique meurtrier qui vient de jeter l'effroi parmi la population des Martigues, en abandonnant, au bord du canal de l'étang de Berre, le cadavre souillé d'une fillette de neuf ans.

L'enfant avait été aperçue, pour la dernière fois, hier dimanche, après-midi, au cinéma. Sans aucune nouvelle depuis, ses parents, M. et Mme Paulet, se décidèrent, vers 21 heures, à avertir la police locale. Des recherches aussitôt entreprises en ville et dans les environs, restèrent vaines. On continua cependant à battre la campagne toute la nuit, et c'est seulement, ce matin, qu'un garde champêtre découvrait le petit corps, à un kilomètre et demi des Martigues, au bord du canal de l'étang de Berre. La malheureuse enfant avait été étranglée et violée. Sa jupe était relevée, les jambes repliées et elle portait des égratignures sur le visage; ce détail a donné à penser qu'elle a dû résister farouchement à son odieux assassin.

Les investigations policières n'ont permis d'établir aucun renseignement intéressant ; la seule indication parvenue à la connaissance des enquêteurs est le passage, dans la soirée de dimanche, d'une automobile à l'endroit où le petite cadavre fut trouvé, mais c'est là, évidemment, une bien vague indication.

LE COMTE APPONYI...

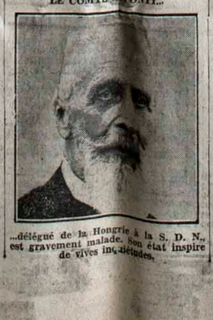

...délégué de la Hongrie à la S. D. N., est gravement malade. Son état inspire de vives inquiétudes.

La poursuite du croiseur révolté continue au large de Sumatra

L'équipage annonce par T. S. F. son intention de se rendre

BATAVIA, 6 fév. — Le vapeur *Aldebaran*, ayant à bord dix officiers, dont le commandant du croiseur *Zeven Provincien*, continue sa poursuite du bateau révolté qui se trouvait ce matin au large de la côte de Sumatra dans le voisinage de l'île Babi. L'*Aldebaran* a trois heures de retard sur le *Zeven Provincien*. Il continuera à le suivre à une distance de cinq milles.

En attendant, on éprouve une certaine inquiétude sur le sort des seize officiers restés sur le croiseur. L'équipage de ce dernier est composé de 150 indigènes et de 50 européens, y compris les officiers.

Les membres indigènes de l'équipage se sont emparés des fusils et des munitions et, après avoir maîtrisé les officiers, ont pris le contrôle du navire. Seul un officier a pu se sauver en se jetant par dessus bord et en gagnant le rivage sur une embarcation.

Le message des révoltés

MEDAN (Sumatra), 6 fév. — L'équipage révolté du cuirassé *Zeven Provincien* a adressé par T. S. F. au journal *World Press* un message en anglais et en hollandais signé « L'équipage » et où il annonce qu'il se dirige sur Sourabaya, qu'aucune violence n'est à craindre de sa part et que tout le monde à bord est sain et sauf et bien traité.

Les mutins ajoutent qu'ils remettront officiellement le cuirassé aux mains de son commandant la veille de leur arrivée à Sourabaya et ils affirment que leur seul but est de protester contre une injuste diminution de solde et l'arrestation de ceux qui avaient protesté dans ce sens la semaine dernière.

La catastrophe de l'"Atlantique"

La Commission d'enquête conclut à la malveillance

LE PARQUET DE BORDEAUX EST SAISI D'UNE PLAINTE CONTRE INCONNU

Un membre de l'équipage serait sur le point d'être arrêté

Les lecteurs du *Quotidien* qui ont suivi nos informations sur la catastrophe de l'*Atlantique*, qui ont posé comme nous l'angoissant point d'interrogation sur les causes initiales du sinistre et qui ont été malheureusement contraints de douter, comme nous, de l'hypothèse tout d'abord mise en avant, ne seront pas étonnés aujourd'hui en parcourant les nouvelles qui nous parviennent de Bordeaux, où la commission d'enquête administrative vient de terminer ses travaux.

Indépendamment des troublantes indications que nous relations plus loin, signalons que certaines rumeurs attribuaient hier une nette et indiscutable culpabilité à un membre de l'équipage de l'*Atlantique*. Il est impossible, à l'heure où paraissent ces lignes, de déterminer la part d'authenticité qu'il y a lieu d'accorder à cette information. Cependant, nous croyons savoir, grâce aux indiscrétions, qu'une arrestation sensationnelle serait sur le point d'être opérée. Il s'agirait d'un sujet étranger qui faisait partie de l'équipage du bateau sinistré. Mais la police, au sujet de cette affaire, est d'une discrétion absolue.

Une déclaration de M. Frot

M. Frot, ministre de la Marine marchande, a fait, hier matin, la déclaration suivante aux membres de la presse, au sujet de la conclusion de l'enquête administrative ouverte à la suite de la catastrophe de l'*Atlantique*.

La commission d'enquête, présidée par M. de Bourayne, administrateur en chef de l'Inscription maritime au quartier de Bordeaux, après avoir poursuivi son enquête administrative et recueilli de très nombreuses dépositions, est arrivée à cette opinion unanime qu'il y avait de très fortes présomptions pour permettre d'écarter les causes éventuelles du sinistre qui n'étaient pas celles de la malveillance.

Dès l'instant où la commission d'enquête avait cette conviction, elle devait saisir la justice des faits qui l'autorisaient à croire à une intention criminelle. En vertu même de ses propres pouvoirs, le président de la commission d'enquête a saisi le Parquet de Bordeaux d'une plainte en date du 4 février, « contre inconnu ». La plainte vise les dispositions de l'article 79 de la loi du 17 décembre 1926 portant code disciplinaire et pénal de la Marine marchande.

(Lire la suite en deuxième page)

LA MANIFESTATION DE BERLIN

Le chancelier Hitler suivant les obsèques du nazi Maikowski.

VERS LA DICTATURE

La Diète de Prusse est dissoute

Le président Hindenburg avait préalablement conféré les pleins pouvoirs à M. von Papen en violation de la Constitution

LA LIBERTE DE LA PRESSE ET LA LIBERTE DE REUNION SONT PRATIQUEMENT SUPPRIMEES

BERLIN, 6 fév. — Le Landtag de Prusse est dissous.

Les élections auront lieu le 5 mars prochain en même temps que les élections au Reichstag.

Pour donner à la dissolution anticonstitutionnelle de la Diète une apparence de légalité, le président von Hindenburg avait transféré préalablement au vice-chancelier von Papen les pouvoirs du ministère d'Etat prussien. Par suite de cette ordonnance, M. Otto Braun a été remplacé par M. von Papen au sein du « Comité des Trois » qui avait refusé, il y a quelques jours,

M. Otto Braun

de dissoudre la Diète. Ce soir, la dissolution a été votée par MM. von Papen et Kerrl, contre le troisième membre du Comité, M. Adenauer, centriste.

Le gouvernement prussien se pourvoit devant la Cour de Leipzig

A la suite du décret présidentiel qui a mis fin au pouvoir du gouvernement prussien présidé par M. Otto Braun, ce gouvernement a décidé de se pourvoir contre le décret devant la Cour suprême de justice du Reich.

(Lire la suite en 1re colonne, page 3)

LA GABEGIE FISCALE

Paie qui veut

A la tribune de la Chambre, un député est venu dire ceci :

Voici un propriétaire qui encaisse les fermages de deux exploitations, l'un de 35.000 francs, l'autre de 40.000 francs, et qui ne déclare rien au titre de l'impôt général sur le revenu.

Voici une série de médecins et de chirurgiens qui déclarent quelques dizaines de mille francs, alors que leurs honoraires oscillent entre 600.000 fr. et 3 millions de francs.

Sur 21 milliards de valeurs mobilières, 4 milliards seulement sont déclarés.

A-t-on fait une enquête sur ces faits, et d'abord auprès du député qui les a produits ?

Ou laisse-t-on aller ? Et prouve-t-on ainsi que *paie qui veut ?*

Les poires... Et elles en ont assez !

Une manifestation des commerçants lyonnais contre tout impôt nouveau

LYON, 6 fév. — En réponse à l'avis que le « Front unique » a adressé aux commerçants de Lyon, ces derniers, pour protester contre toute aggravation des charges fiscales, ont fermé leurs magasins dans toute la ville où règne une certaine émotion. Seuls quelques grands magasins continuent à travailler. Les cafés ont baissé également leurs rideaux de fer.

LES GRANDES ENQUETES DU "QUOTIDIEN"

A MARSEILLE sous le manteau d'Esculape...

II. - Des praticiens sans scrupules drainent une clientèle passive

Il est, dans les rues de Marseille, de curieux rapprochements d'enseignes...

MARSEILLE, 6 fév. (*De notre envoyé spécial.*) — Sur le quai de Rive-Neuve, une femme, jeune encore, coquettement habillée, passe prestement. Devant les débits, où marins et patrons dégustent le « pastis », elle va, vive, alerte. Parfois, un « bonjour, madame X... » part d'une table. Elle y répond gentiment, en souriant, avec cet accent que des films et des pièces célèbres ont mis à la mode.

Elle a son histoire, cette femme. Chaque semaine, elle allait chez le docteur Bougrat, de triste mémoire, se faire faire des piqûres reconstituantes. Elle s'évanouissait régulièrement et, chose curieuse, constatait, chez elle, en rentrant, la disparition, dans son sac, de menue monnaie. La dernière fois qu'elle se rendit dans le cabinet macabre, quelques jours avant la découverte du corps de Rumèbe, le docteur lui enleva ses bagues et deux billets de cent francs.

Mieux valait cela que la piqûre finale.

C'était sa manière à lui d'augmenter ses honoraires.

Il a fait souche depuis...

— Allez voir le docteur Y..., m'avait conseillé le professeur. C'est un médecin fort distingué. Il fait la chasse aux mauvais bergers et possède une collection unique d'accusations précises. Avec une ténacité courageuse il poursuit sa tâche, approuvé par les uns (les bons), honni par les autres (les mauvais), tout comme Figaro. Rien ne l'arrête. Avec la méticulosité d'un entomolo-

cinquième round.

Le double meurtre du Mans

Le médecin aliéniste ne pourra se prononcer avant un mois sur l'état mental des deux meurtrières

LE MANS, 6 fév. — Interrogé par les journalistes, le Dr Schutzenberger, médecin aliéniste, directeur de l'asile du Mans, officiellement chargé, par le Parquet, de l'examen de Christine et de Léa Papin, a déclaré qu'il ne pouvait actuellement, pour des raisons de convenance et de correction, donner une opinion qui pourrait laisser supposer que son diagnostic est arrêté. Le faible délai qui s'est écoulé depuis le crime ne lui a pas donné, d'ailleurs, la possibilité de se faire une opinion définitive. Un mois, au moins, d'examens multiples est nécessaire à cette observation, rendue difficile par ce fait que les deux inculpées ne doivent pas, légalement, être emmenées dans un asile. Le docteur a déclaré textuellement : « Ce crime pose un problème délicat, d'ordre pathologique, dont la difficulté est accrue du fait que ses auteurs sont deux sœurs vivant ensemble et du fait qu'il y a lieu d'élucider la part de l'une ou de l'autre dans l'accomplissement et peut-être dans l'élaboration et la mise en œuvre du crime. »

Un autocar se jette contre un pylône de tramway : trois blessés.

Dans nos 4 pages en héliogravure
Petite Source sous les Palmes
le nouveau roman de Pierre Kergor
Le Bagne invisible
(Les Interdits de séjour), la nouvelle enquête de X. de Hauteclocque

Le Petit Journal

N° 25.592 - Ste Apolline - Le n° 0,25
Jeudi 9 Février 1933
Dernière Édition de Minuit

UNE QUESTION VITALE POUR LE PAYS

L'abandon de la terre

Ce que nous dit M. Antoine Borrel sénateur de la Savoie, sur les villages qui meurent

C'est en 1769 que le célèbre auteur anglais Olivier Goldsmith faisait paraître « Le Village abandonné ». Il y contait l'exode de toute une horde de paysans qui, chassés par la civilisation, quittaient leurs campagnes pour aller habiter les villes. C'était là une fiction, une création romanesque qui n'avait d'autre intérêt que celui de présenter au lecteur un épisode chimérique, dépourvu de toute matérialité présente et même future.

Le beau village qu'il ne faut pas laisser mourir...

Aujourd'hui, la fiction est devenue réalité. Depuis cinquante ans, peu à peu, mais avec une régularité redoutable, le paysan fuit son village, sa maison, sa terre. C'est la ruée vers les villes, « les villes tentaculaires », qui jouent le rôle du phare d'automobile devant lequel le lapin vient immanquablement courir, du globe électrique qui voit tourbillonner les moucherons, de la devanture de magasin, éclatante de lumière, qui oblige le passant à s'arrêter. Et ce vide qui se fait dans le village, ce foyer qui s'éteint, est-il rien de plus poignant ? Nos maisons paysannes prennent vite des aspects tragiques quand elles ne sont plus habitées.

Ce dépeuplement des campagnes, ce n'est pas une question que l'on puisse épuiser en ces quelques lignes. Le problème est capital et immense. Il a mille causes, il ne peut donc être l'objet que de mille remèdes.

Parmi ces remèdes un des principaux doit consister dans l'enseignement primaire. L'école du village est le lieu où nos petits paysans devront apprendre d'abord à aimer leur terre. Il faut que les maîtres ruraux enseignent à préférer le travail des champs au travail urbain. Pour cela il est indispensable d'apprendre au petit paysan des rudiments d'économie agricole, de lui faire connaître les ressources de son pays, de lui montrer que ces ressources collaborent à toute la vie du pays. Il faut lui montrer que telle semence qui vient bien ici ne vient pas là.

Le second point sur lequel il faut porter son attention est celui de la situation de la femme du paysan. Il est dangereux ici de méconnaître l'influence de la femme. Souvent il est plus important de la convaincre que l'homme. La femme est plus sensible, elle a une intuition beaucoup plus fine des avantages de la grande ville ; aussi, tout en accomplissant son rude labeur, à l'étable, à la grange, aux champs, elle ne cesse de songer au logis urbain, aux mille plaisirs de la cité.

Enfin il faut retenir l'homme à sa terre. Et c'est toute la question de l'artisanat rural qui se pose. Dans une métairie, qu'elle soit opulente comme en Beauce ou humble, comme en Savoie, il y a, chaque jour, divers petits travaux manuels à faire. Or l'ouvrier spécialisé devient de plus en plus rare. Le village ne retentit plus des mille bruits que faisaient marteaux, enclumes, navettes, varlopes. Alors les réparations sont longues à faire, coûteuses. C'est une des difficultés de la vie rurale qui poussent le paysan à quitter l'outil de labour.

M. Antoine Borrel
sénateur de la Savoie

Mais le problème n'est pas résolu encore, après avoir énoncé ces quelques « gros remèdes ». M. Antoine Borrel, sénateur de la Savoie, qui s'est particulièrement intéressé « aux villages qui meurent », a bien voulu nous parler de la question.

— Songez, nous a-t-il dit, qu'il existe encore en France 202 communes sans route. Seuls, des sentiers de chèvre y aboutissent. Les transports se font à dos d'hommes ou de mulets. Et combien de villages n'ont encore ni l'eau ni l'électricité ! On parle aussi de la pléthore des médecins. Il n'y a pléthore que dans les grands centres. Je vous assure qu'elle n'existe pas dans les chefs-lieux de canton. Alors, pas de médecin, pas d'eau, pas d'électricité, pas de route, une école en ruine, un labeur pénible... peut-on jeter la pierre au paysan qui vient à la ville ? Tenez, si seulement on lui apprenait à améliorer sa maison. Percer une fenêtre ou deux, laisser pénétrer l'air, le soleil, peindre les murs d'une couleur claire, les égayer de quelques fleurs, enseigner l'ordre, la propreté, ce n'est pas là une tâche si considérable. J'ai vu en Hollande, en Danemark, des intérieurs simples, mais coquets, qui ne vous donnent nullement envie de les quitter. Le jour où nos paysans auront des logis semblables, un gros pas sera fait. Pour l'instant on en est encore au taudis rural. »

Le fait est incontestable : on n'a pas apporté dans les campagnes ce que le progrès, le machinisme ont créé. L'homme, de sa propre initiative est allé vers ce machinisme. Il a préféré faire dans la ville une tâche impersonnelle, devenir un rouage, une mécanique anonyme. Toutefois, depuis 1930, il semble qu'il y ait un arrêt dans l'afflux vers les cités. La crise ! On ne trouve plus de travail aussi facilement ! Le moment est donc propice pour entreprendre une campagne favorable au retour à la terre. Mais la tâche est de longue haleine. On ne crée pas des routes, des installations électriques et téléphoniques, des canalisations d'eaux, des maisons claires et hygiéniques en un jour. Notre sol est là. C'est vers lui qu'il faut d'abord se baisser. Car malgré sa fécondité, il est un des plus mal exploités du monde. C'est ensuite vers l'homme qui l'exploite qu'il faut se tourner. Le paysan croit que pour se renouveler il lui est nécessaire de devenir un citadin. Il se mésestime. Ses horizons sont bornés alors qu'ils devraient être les plus magnifiques. Il ne doit pas être très ardu de lui montrer que la vie la plus belle est celle qui s'inscrit entre les heures naturelles du lever et du coucher du soleil, entre l'aurore pleine de rosée et le crépuscule pourpre. Le chemin de la ville — ce chemin étroit de l'ambition dont parle Lucrèce — ne mène le plus souvent qu'à la lassitude, à l'écœurement et la vie la plus généreuse est encore celle qui se déroule, selon le mot de Barrès « parmi les pétrissures de la terre. »

Jean-José Andrieu.

M. de Valera réélu président d'Irlande

Dublin, 8 Fév. — M. de Valera a été élu président de l'exécutif de l'Etat libre par 82 voix contre 54.

Un violent tremblement de terre met en émoi l'Etat de Bade

Les dégâts, purement matériels sont importants

Carlsruhe, 8 Fév. — Un séisme a été ressenti peu après 8 heures ce matin, dans la ville de Carlsruhe. Une vive émotion s'est aussitôt emparée de la population. A Rastatt, où il s'est manifesté avec une intensité particulière, une véritable panique s'est produite dans certains quartiers, où plusieurs personnes, dans le premier instant d'affolement, ont sauté par les fenêtres.

A la fin de la matinée, de nombreuses personnes n'osaient pas encore regagner leur logement, dans la crainte d'un second tremblement de terre.

La secousse sismique a été si forte que, dans certaines maisons, les gens ont été précipités à terre ; tandis que les vitres volaient en éclats et que les étalages des magasins étaient renversés.

Les rues offrent un spectacle de dévastation. Sur les trottoirs, des éclats de verre, des cheminées et des tuiles forment un amas de décombres.

Les écoles de la ville sont provisoirement fermées.

Plusieurs autres localités ont subi également d'importants dégâts, mais jusqu'à présent aucune perte de vie humaine n'est à déplorer.

D'après les renseignements sismographiques, le foyer de ce tremblement de terre serait situé au Sud-Ouest de Carlsruhe, à une distance de cinquante kilomètres environ.

La secousse est ressentie en Suisse

Neuchâtel, 8 Fév. — L'observatoire de Neuchâtel a enregistré, à 8 h. 07, un fort tremblement de terre, dont le foyer se trouve à une distance d'environ 200 kilomètres, très probablement dans la forêt Noire.

La secousse a été ressentie également à Bâle et à Fribourg-en-Brisgau.

Vive émotion à Strasbourg et en Alsace

Strasbourg, 8 Fév. (*Dép. P. J.*) — Ce matin, à 7 h. 08, Strasbourg a été secoué par un violent tremblement de terre. Toutes les maisons ont tremblé et en de multiples endroits des meubles ont été déplacés. De nombreux habitants, surpris dans leur sommeil et réveillés par la secousse, ont été pris de panique. On ne signale toutefois aucun dégât.

A l'Institut de physique du globe de l'Université de Strasbourg, on nous a déclaré qu'il s'agit du plus fort tremblement de terre ressenti en Alsace. La secousse a été si violente que tous les appareils sismographiques de l'Institut ont été complètement déréglés et que toutes les plumes ont sauté.

La Commission des Finances vote rapidement le projet d'assainissement financier

Le débat à la Chambre pourrait commencer dès demain vendredi

Après avoir entendu mardi l'exposé de MM. Jacquier, rapporteur général, Georges Bonnet, ministre des Finances, et Lamoureux, ministre du Budget, la Commission a continué hier matin l'examen des articles.

Il semble bien qu'il y ait quelque chose de changé dans l'atmosphère qui enveloppe nos députés au travail. Depuis la dernière crise, la température des couloirs est tombée au-dessous du fatidique trait rouge qui indique impitoyablement la fièvre. C'est un député du Centre, membre de la commission des Finances, M. Baréty, qui nous disait hier : « C'est un fait qu'à la commission on enregistre un sentiment manifeste de détente et d'apaisement. Sentiment de lassitude aussi à l'égard des gestes vains et négatifs et des manifestations inopportunes. On comprend que l'on a assez détruit. Il faut construire. »

Sages paroles qui ne visent pas que la commission des Finances. Elles s'adressent au Parlement tout entier qui, lui aussi, veut pouvoir travailler. La commission des Finances de la Chambre, comprenant qu'il était de son devoir de donner l'exemple, s'est mise courageusement et tout de suite à la besogne. Alors que ses membres venaient, depuis quelques heures à peine, d'être saisis du projet du gouvernement, la commission commençait son œuvre.

Le président du Conseil faisait lui-même partager son optimisme à la presse. Il nous disait mardi : « Je compte fermement que la commission aura terminé ses travaux demain soir ou

De gauche à droite : *MM. Malvy, président de la commission des Finances de la Chambre, Georges Bonnet, ministre des Finances et Lamoureux, ministre du Budget*

jeudi matin et que le débat en séance publique pourra commencer vendredi après-midi pour se terminer samedi soir à la Chambre. » L'appel au bon sens et au courage civique, lancé au Parlement comme au pays par le président du Conseil n'aura pas été vain.

LA SEANCE D HIER MATIN

La Commission des finances a voté hier matin la plupart des textes du projet du gouvernement compris entre les articles 37 et 67. Les votes les plus importants intervenus au cours de la matinée, ont été comme on le verra plus loin, le rejet par 7 voix contre 6 du titre à endos dont M. Lafont demandait la prise en considération et l'adoption d'un amendement de M. Deyris, comportant l'affichage dans les mairies des assujettis à l'impôt général.

(*Voir la suite en troisième page*)

M. Herriot est élu président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre

M. Edouard Herriot a été élu, hier, par acclamations et à l'unanimité, président de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre.

MM. Jean Longuet et François de Tessan ont été nommés vice-présidents.

M. Edouard Soulier, avant de céder le fauteuil à M. Herriot, a adressé, au nom de la Commission, des félicitations à M. François-Albert pour sa nomination au ministère, et des remerciements pour l'impartialité et la courtoisie avec lesquelles il avait présidé aux travaux de la Commission.

(*Voir la suite en troisième page*)

Dans la Légion d'honneur

Le *Petit Journal* est particulièrement heureux de relever dans la prochaine promotion de l'ordre de la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires étrangères, le nom de son rédacteur en chef, Alfred Mallet, qui reçoit la rosette d'officier.

Alfred Mallet

Nos lecteurs se souviennent d'une série d'articles sur la Russie, dans laquelle Alfred Mallet, avec un esprit lucide, appréciait les hommes et les choses. Cette sûreté de jugement se retrouve dans toutes les enquêtes qu'il mena en Europe centrale.

Dans les milieux politiques comme dans la presse, la haute distinction dont notre rédacteur en chef vient d'être l'objet a provoqué déjà d'unanimes témoignages de sympathie.

Dans cette maison qu'il anime, elle réjouit ses collaborateurs qui tous sont ses amis

LES GRANDS RAIDS TRANSCONTINENTAUX

Gayford et Nicholetts ont battu le record du monde de distance en ligne droite

Leur avion atterrit ensuite à Walvis-Bay

Le « Mistery » en vol. Au-dessous, Gayford et Nicholetts

Londres, 8 Fév. — A 2 heures du matin, le Mystery, piloté par Gayford et Nicholetts, survolait Ambrezette, à 90 milles au sud de l'embouchure du Congo et à 4.260 milles de Cranwell.

Le record de distance (3.948 milles), établi en avril 1929 par les aviateurs britanniques Jones Williams et Jenkins, dans leur vol Cranwell-Karachi, est battu.

A 4 heures, la position de l'avion était la suivante : 7°20 de latitude sud et 13°27 de longitude est, c'est-à-dire à 104 milles au sud de Loanda et à 4.400 milles de Cranwell.

Un télégramme reçu du Cap annonce que la population se prépare à porter en triomphe les deux aviateurs qu'on espère voir atterrir dans le courant de l'après-midi, à partir de 15 heures, si les vents qui leur sont un peu défavorables ne retardent pas trop leur marche.

L'atterrissage

Le Cap, 8 Fév. — Les aviateurs Gayford et Nicholetts ont atterri à Walvis-Bay, à 16 h. 40.

Les aviateurs ont donc battu le record du monde de vol sans escale, de 300 milles.

(*Voir la suite en deuxième page*)

Victor Smith brise son appareil en atterrissant

Oran, 8 Fév. — Le Sud-Africain Victor Smith, qui s'est envolé hier matin de Southampton, à 7 h. 10, pour s'attaquer au record de Miss Mollison sur le parcours Angleterre-Le Cap, est arrivé ce matin à 6 h. 05 à Oran. Il a brisé son appareil à l'atterrissage.

L'aviateur est sorti indemne de l'accident.

AUX ASSISES DE LA SEINE

André Robberecht devant les jurés

Cet éphèbe blond était un voleur subtil
Résultat : 8 ans de réclusion

Rarement on vit, dans le box des détenus, un accusé aussi joli garçon. Il est tiré à quatre épingles. Il appuie sur la boiserie des mains blanches et soignées. Il dresse une tête fine, inquiète et intelligente, coiffée de cheveux dorés, soigneusement partagés par une raie médiane. Un parfait gentleman, en apparence. Tel est André Robberecht, 23 ans, jeune homme d'excellente famille belge et voleur professionnel.

L'accusé à l'audience (*Ph. P.J.*)

— Si j'ai commis des fautes, dira-t-il, d'un air contrit, au président Fredin, c'est que j'ai été entraîné par l'amour du jeu...

— ...Et celui des femmes, riposte le président ...Ah ! non, c'est vrai, j'oubliais : les femmes ne comptent pas dans votre vie Ce sont, du moins, les rapports de police qui le disent.

Baissant le nez, les yeux clos, le blond éphèbe proteste pudiquement... et mollement.

De Bruxelles à Paris et de Paris à Monte-Carlo en passant par d'autres lieux, André Robberecht a exercé une industrie où il est passé chevalier et que notre code qualifie d'escroquerie, d'abus de confiance ou de vol domestique.

— Vous êtes un enjôleur ! lui dit le président.

Etant au service du comte de Castries, à Cirey-sur-Blaise, il se fit passer auprès d'un bijoutier de Wassy, M Mallarmé, pour un invité du châtelain dont il était le maître d'hôtel. On lui confia « pour un choix » deux montres en or qu'il courut engager au mont-de-piété de Lille, avec des bagues qu'un joaillier parisien, tout aussi confiant, lui avait expédiées.

Il passe ensuite en Belgique, où il continue ses « travaux » et, en mars 1931, on le retrouve, sous le nom de Knoop, dans un grand hôtel parisien dont un riche client anglais M. Parker, voit soudain disparaître de sa chambre un portefeuille contenant 7.300 francs et des bijoux Le même jour, par un curieux hasard, Knoop avait également disparu.

Bien leste d'argent, il fréquentait les établissements élégants de la capitale où il passait pour le « comte d'Artois »... tout simplement. Il redevint valet de chambre dans une maison bourgeoise.. mais pour quatre jours seulement

Après réquisitoire de l'avocat général Seramy et plaidoirie de Me Lambert, André Robberecht a été condamné à 8 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Georges Martin.

Aux Vérités de La Palisse

Je lisais hier, dans le « Petit Journal », l'information ci-dessous : « L'ancien chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances), sir Robert Horne, a fait valoir qu'une diminution du taux de l'impôt sur le revenu faciliterait la rentrée des taxes en souffrance. Il a rappelé que, sous son ministère, en 1922-1923, la diminution d'un shelling par livre (5 %) avait été suivie d'un excédent de cent millions de livres en fin d'exercice.

Je me permets de signaler cette information au nouveau rapporteur général de la Commission des Finances qui — phénomène assez rare — est un homme capable de s'intéresser aux idées des autres et d'essayer de les comprendre.

C'est une erreur de croire qu'il suffit d'augmenter le taux des impôts pour augmenter leur rendement. Au delà d'une certaine limite, l'aggravation du taux accable le contribuable sans bénéfice pour le Trésor parce qu'elle provoque la fuite ou la ruine de la matière contributive.

Ç'en est une autre de s'imaginer que les diverses cédules fiscales ne communiquent pas entre elles. Toute exonération, dans l'une quelconque des cédules, retentit sur les voisines. Et, par exemple, vous atteignez avec le commerce de luxe les industriels, les commerçants, les ouvriers qui en vivent lorsque, par une progression excessive dans l'impôt global, vous épuisez les ressources de ceux qui l'entretiennent.

Parmi les taxes qui, chez nous, restent en souffrance, il doit s'en trouver beaucoup qui seraient facilement recouvrées si le législateur adoptait la politique préconisée par sir Robert Horne. Pour moi, je suis convaincu que le redressement financier dépendant de la reprise économique, le meilleur moyen de l'opérer serait non pas d'augmenter mais de diminuer le taux de certains impôts.

Monsieur de La Palisse.

En 4e page :
Nos billets « porte-bonheur »

LE DÉSARMEMENT

M. Paul-Boncour à la tribune de Genève défend le plan français

Les garanties de sécurité doivent être augmentées

Genève, 8 Fév. — Le ministre des Affaires étrangères de France, dans son intervention de cet après-midi, à la commission générale, a commencé par rappeler très fermement à la conférence que les nations y sont venues sur la foi de texte précis liant le désarmement à la sécurité et qui constitue de la part de toutes un engagement de mesurer celui-ci à celle-la.

Il s'agit de savoir si on ne veut, comme le supposait l'avant-projet de convention élaboré par la commission préparatoire qu'envisager une limitation des armements et, si possible, une première réduction en rapport avec l'état actuel de la sécurité ou si, répondant aux espérances des peuples, on veut aboutir à des réductions importantes auquel cas, conformément aux engagements pris, force est d'augmenter les garanties de sécurité.

C'est ce que propose le plan français par des solutions concrètes et pratiques qui tiennent compte des travaux antérieurs, des difficultés rencontrées et de la diversité des conditions historiques et géographiques.

M. Paul-Boncour a débuté en ces termes :

— J'ai déjà procédé, devant une réunion du bureau de la Conférence, que la curiosité bienveillante de nos collègues avait fait nombreuse, à un exposé complet du plan français Au début de la présente session de la Commission générale, mon précieux collaborateur, M. Massigli, avec sa précision habituelle, l'a de nouveau résumé devant vous. Je n'abuserai donc pas des instants de la Commission pour en reprendre à nouveau l'exposé.

J'ai aujourd'hui deux tâches de durée bien inégale. La première, très brève, m'est chère et consiste à remercier profondément les délégations qui ont bien voulu apporter au plan français leur adhésion réfléchie. La seconde tâche, plus longue et qui, je m'en excuse d'avance, débordera, je le crains, les limites que je devrai demander à votre attention, consiste à répondre aux critiques qui ont été adressées à notre plan.

Je le ferai aussi simplement et aussi complètement qu'il se peut. Aussi complètement qu'il se peut, car il est clair qu'il y a des précisions de détail, des éclaircissements de nature d'ailleurs — je le crois — à apporter les apaisements nécessaires et qui ne peuvent évidemment résulter que d'un étude approfondie de notre plan.

Cette étude, pour aboutir, doit, à notre sens, être poursuivie par des organismes semblables, composés de toutes les nations, et d'une manière synchronique, de telle sorte que ne soient pas dissociées les parties qui, pour garder au plan ce que nous croyons être sa valeur, doivent rester solidaires l'une de l'autre.

Je répondrai aussi simplement que possible, car je me garderai de toute manifestation oratoire, ne voulant pas, en admettant que j'eusse la possibilité de la créer, qu'une émotivité quelconque se substitue à l'adhésion de votre raison. Dans le moment même où je m'apprête à solliciter de vous l'étude approfondie du plan dans les conditions que je viens d'esquisser sommairement, il est clair, Messieurs, que si reconnaissant que je vous en serai, si ça ne devait être que pour obtenir de vous un hommage, une courtoisie, un geste de politesse, je me reprocherais vivement d'avoir retardé par une étude inutile l'issue de travaux, que les uns et les autres, nous désirons prochaine.

Je vais donc répondre, non pas certes à toutes les critiques, car — je le répète — il y a tel ou tel point de détail qui ne pourra ressortir que de l'étude même, mais aux critiques d'ensemble.

M. Paul-Boncour déclare qu'il ne faut pas juger le plan français comme une fantaisie de l'esprit ou même comme une préférence du gouvernement français ou d'un groupe de puissances amies. Le plan est une synthèse de ce qui fut décidé par la conférence ou posé en principe. Sa base se trouve la liaison indissoluble entre la sécurité et le désarmement telle qu'elle est contenue dans l'article 8 du pacte. Certains sont

Quand M. Paul-Boncour parle à la Commission du Désarmement

tentés de protester contre la rigidité d'un tel principe. Les textes sont ce qu'ils sont, et tant qu'ils ne sont pas modifiés, ils doivent être notre loi.

Désarmement et sécurité

C'est sur la foi de l'article 8 que les Etats sont venus à la Conférence.

M. Paul-Boncour rappelle l'économie de l'article 8 du pacte, lequel a proclamé que *la réduction des armements s'opérera dans une mesure compatible avec la sécurité nationale et l'accomplissement des obligations internationales*. Il précise qu'aux termes du même article, les réductions d'armements doivent tenir compte de la situation spéciale de chacun des Etats. Ces principes excluent donc, fait remarquer l'orateur, le système trop simple des barèmes : par contre, ils énoncent la nécessité de réductions par étapes. Enfin, combiné avec le préambule de la partie 5 du traité de Versailles, l'article précité contient une promesse de désarmement général.

(*Voir la suite en troisième page*)

L'incendie de l'« Atlantique » est-il dû à la malveillance ?

L'enquête de Bordeaux répond positivement à la question mais, parmi les témoignages, subsistent des divergences impressionnantes

(De notre envoyé spécial)

Bordeaux, 8 Fév. — « Un mandat d'amener a été lancé ; l'incendiaire de l'*Atlantique* est actuellement arrêté ! »

Voici la phrase qui, volant de bouche en bouche, lancée par la T. S. F. aux quatre coins du monde, accueillait hier le voyageur arrivant à Bordeaux.

C'était évidemment une nouvelle sensationnelle, diversement accueillie.

Or, la nouvelle était fausse, comme tant d'autres qui ont été lancées depuis l'incendie du *Georges-Philippar* et qui se sont multipliées après le sinistre de l'*Atlantique*.

Et pourtant, était-elle totalement sans fondement ?

Devant les journalistes, M. de Bourayne a dit en substance :

— L'incendie du paquebot est dû à la malveillance. J'en ai la certitude, et nous sommes sur une piste extrêmement intéressante.

Et c'était comme s'il avait dit : « Je connais le coupable ».

Comment se déclencha l'information judiciaire contre X...

Si M. de Bourayne n'ajouta pas ces quatre derniers mots, on les ajouta pour lui et cela dans de nombreux milieux officiels.

— Comment en êtes-vous arrivé à cette conclusion ? demanda-t-on à l'administrateur.

— Ce ne fut pas aisé, répondit-il, et il donna en substance ces explications :

» J'ai questionné, à ce point de vue, des douzaines de témoins. De leurs déclarations, il est ressorti de façon indiscutable que le feu avait pris simultanément dans

Mme Eugénie Le Dora
Vendeuse sur le paquebot et témoin

deux groupes de quatre cabines. Ces deux groupes sont, d'une part, les cabines 228 et 230 ; d'autre part, les cabines 232 et 234. Ces deux groupes étaient séparés par une cloison métallique. Les portes de communication avaient été fermées à clé et au verrou par le steward Danger.

» Déjà, ce fait était suspect.

» Ensuite, j'appris que le feu à son origine n'était pas un feu de boiserie, comme on aurait pu le croire, mais un feu de plancher ; il semble bien que c'étaient les tapis qui brûlaient comme si on les avait imbibés d'un liquide inflammable.

» L'hypothèse de la malveillance se précisait. Ce n'était pas suffisant encore : je continuai mon interrogatoire. Plusieurs témoins me précisaient alors qu'au moment où ils étaient arrivés aux cabines incendiées, ils avaient nettement senti une odeur d'essence minérale.

» Ça y était : on avait répandu de l'essence sur les tapis et on y avait mis ensuite le feu.

» Il ne me restait plus qu'à savoir quel était l'auteur de cet acte criminel.

» Le coupable faisait indiscutablement partie de l'équipage : il était à bord du bateau lorsque le feu éclata : son passage dans la rue centrale du pont E par laquelle on accédait aux cabines incendiées avait dû être remarqué par les hommes qui allaient et venaient dans cette partie du bateau avant le sinistre.

J'entendis donc plusieurs membres de l'équipage et je relevai dans leurs déclarations des contradictions telles que mes soupçons prirent corps et que, bientôt, j'eus une certitude.

C'est alors que j'ai téléphoné à Paris et que, d'accord avec les ministres de la Marine et de la Justice, j'ai avisé le parquet de Bordeaux.

Des rapprochements

N'y avait-il que cela pour exciter les imaginations ?

Non. A ces révélations sensationnelles s'ajoutaient d'autres faits.

Subitement, diverses personnes se souvenaient que le remorqueur allemand *Ruhr*, qui avait été l'un des premiers

Les fêtes jubilaires des apparitions de Lourdes

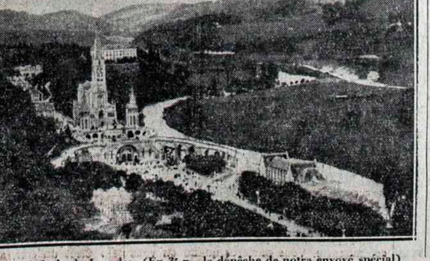

Vue générale de Lourdes. (En 3e p., la dépêche de notre envoyé spécial)

Christine Papin exprime son repentir

Mais les criminelles auraient-elles acheté un marteau pour accomplir leur forfait ?

Le Mans, 8 Fév. (*Dép. P. J.*)— Alors que dans l'après-midi avaient eu lieu les obsèques des victimes des sœurs Papin, celles-ci ont été entendues à la fin de la soirée par M. Hébert, juge d'instruction.

L'aînée, Christine, a maintenu sa thèse précédente, affirmant s'être bien servie du seul couteau qui a été retrouvé sous le corps de Mlle Geneviève Lancelin. Le magistrat, cependant, restait sceptique devant cette déclaration.

Christine Papin a enfin exprimé son repentir.

Léa Papin fut interrogée ensuite. Elle s'enferma, pendant plus d'une heure, dans le mutisme le plus profond, toute pâle et toute tremblante, donnant l'impression qu'elle allait défaillir à chaque instant.

Devant l'insistance de M. Hébert, elle se décida enfin à parler et précisa qu'il y avait bien deux couteaux, l'un qui ne coupait pas, c'est celui qui a été retrouvé, et l'autre qui coupait bien et que sa sœur a pris. Mais elle affirme qu'elle ignore ce qu'elle en a fait par la suite.

Léa s'est ensuite plainte de la sévérité de son ex-patronne, rappelant qu'il y a trois ans, cette dernière l'aurait pincée au bras pour lui faire ramasser un papier tombé à terre. Elle en aurait conçu une vive haine et elle aurait juré de se venger.

LE CRIME DE COMBRES

5 HEURES DU MATIN

GRINGOIRE
Le grand hebdomadaire politique et littéraire
a maintenant
un million de lecteurs
Le vendredi, 14 à 16 pages de grand format ... 0 fr. 75

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14957)
PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU
Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59
VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1933

LE CAP DES TOURMENTES
PAR
ANDRÉ BERNIS
Récits maritimes et coloniaux
LES EDITIONS DE FRANCE. - Un vol. ..... 15 frs

IX

Quelques méfaits de la horde anonyme déchaînée par les vacances d'été

Le touriste en automobile est porteur d'un gros numéro qui permet de le repérer : il traîne ses responsabilités derrière lui. Le touriste à pied, au contraire, est le représentant de l'anonymat intégral ; il n'est plus responsable de rien, et, pour une fois, il va vous le prouver. Depuis qu'il a quitté la rue quotidienne où il risquait de s'entendre appeler par son nom, il est l'évadé, le citoyen en rupture de ban, l'affranchi, l'homme libre ! Son anonymat provisoire lui confère un courage de tous les diables. Des forces comprimées en lui par la discipline sociale explosent à chaque pas qu'il fait pour s'éloigner de la gare. La griserie du grand air se décuple par l'ivresse de n'avoir plus d'état civil; une jeune âme combative lui grouille dans les entrailles ; elle a des revanches à prendre ! Déjà ce sol nouveau qu'il foule fait repousser en lui, par la plante des pieds, les antiques instincts du migrateur qui s'avance en terre conquise, et peut-être même ceux de l'homme préhistorique. Il devient le gars auquel tout est licite, surtout l'illicite. Ici, on bénéficie de l'anarchie sans avoir à en subir les inconvénients. C'est nous les maîtres !

Ce successeur moderne de la horde ne réclame pas la solitude. Au contraire. Il souhaite la compagnie, qui accroît l'héroïsme, suscite l'émulation et procure des témoins durant les actes de bravoure. Tout seul, il se contenterait de modestes dégâts, comme de traverser un champ de luzerne ; qu'ils soient seulement deux, ils s'attaqueront aux champs de blé ; s'ils sont trois ou davantage, tout les excite et plus rien ne les arrête.

Et les voilà en route ! Une, deux ! Sous le ciel fin que bordent les sou-

LE FORTIN DE SARAH-BERNHARDT A BELLE-ISLE-EN-MER.

ples horizons de France, à travers l'harmonie des paysages clairs, ils vont de l'avant, sans rien voir. Ils poussent droit vers le but qu'ils s'agit d'atteindre — curiosité annoncée par le guide —, Pierre Levée, Grotte des Amants ou Chêne Séculaire, qu'il faut avoir vu. Quand ils l'atteignent, ils sont déçus : « Ce n'est que ça? ». Ils se remettent en chemin, surtout s'il n'y a pas de chemin.

La plaine leur infuse moins d'énergie que la montagne, mais rien ne les anime autant que le vent de la mer. Chose curieuse : les grâces de la Riviera leur inspirent moins de frénésie que les rudes calcaires de la Normandie ou les granits de la Bretagne. La Méditerranée adoucit les mœurs, peut-être ? Le touriste admet qu'on soit propriétaire sur la Côte d'Azur et ne le tolère pas sur les rivages de la Manche ou de l'Océan. L'air iodé lui donne la sensation d'avoir atteint le bout du monde, la frontière des prohibitions. Dans les îles, c'est pis encore : le moindre bras de mer suffit à rompre toute attache avec les mœurs continentales. Là, vraiment, le citadin d'hier sera dans le *no man's land*, chez Dieu lui-même, ou chez le diable, auquel il renverra les imprudents qui se risqueraient à lui disputer sa conquête. Sarah Bernhardt, à Belle-Isle, en a su quelque chose ; mais elle acceptait la bataille avec indignation. Retranchée dans son fortin de la Pointe-aux-Poulains, elle avait mobilisé un superbe chien spécialement chargé d'éconduire les intrus : sous la garde de Snow, elle revendiquait le droit, sur sa terre, à l'abri de ses fils de fer, de se dire chez elle, de se blottir dans le creux de quelque rocher pour y étudier un rôle. Mais les curieux escaladaient l'obstacle et lui tombaient du ciel. Alors, elle se dressait, toute blanche en son complet de flanelle blanche, blanche aussi de colère, et la Voix d'Or lançait : « Que venez-vous faire chez moi ? — Je ne les use pas, vos cailloux ! — Je ne la mange pas, votre herbe ! — Vous me dérangez quand je travaille. Sortez ! ». A l'heure du tennis ou du déjeuner sur l'herbe, les spectateurs s'alignaient derrière la palissade. — « Comme au Jardin des Plantes, alors ? ». Snow fut révoqué de sa fonction : « Il me les amène, l'imbécile ! »

EDMOND HARAUCOURT.

(*La suite en 2e page*)

EN 3e PAGE :
Les véritables desseins de l'Allemagne.
M. Lerroux définit sa tâche ministérielle.
L'affaire Nozière.
EN 4e PAGE :
La vie d'un grand café, par PIERRE LORME.
Au congrès de la C. G. T.
L'aviateur Lemoine bat le record d'altitude.
EN 6e PAGE :
LES PREMIERES DE L'ECRAN, par ANTOINE.

M. NICOLESCO
secrétaire et confident d'Oscar Dufrenne fait à la justice le récit de la soirée tragique

Tout en poursuivant avec activité leurs recherches pour retrouver le mystérieux marin, assassin présumé de M. Oscar Dufrenne — son silence même ne peut-il pas être considéré comme une nouvelle charge ? — le juge d'instruction et la police judiciaire s'efforcent de ne laisser aucun point obscur en ce qui concerne les circonstances qui ont précédé l'arrivée de M. Oscar Dufrenne au Palace, le soir du crime.

M. NICOLESCO

Ce soin n'implique nullement un changement quelconque dans l'orientation de l'enquête. Mais M. Bru, juge d'instruction, M. Priolet, commissaire spécial, chef de la brigade mondaine, et leurs collaborateurs, tiennent à ne rien négliger pour le cas où des faits nouveaux, même minimes, viendraient à être révélés par les témoins de la première heure.

C'est ainsi que plusieurs personnes de l'entourage de M. Dufrenne avaient déjà été entendues mercredi. Hier, sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Priolet procédait de nouveau à l'audition des membres de l'entourage de la victime.

Dans la matinée, le magistrat avait convoqué à son cabinet, pour leur faire préciser des points de détail, différents employés du Palace et du Casino de Paris. Ces témoins n'ont d'ailleurs fait que confirmer leurs déclarations déjà enregistrées au cours de l'enquête.

Dans l'après-midi, M. Priolet a entendu M. Nicolescu, secrétaire particulier de M. Dufrenne.

(*La suite en 4e page*)

MON FILM

Je vous ai déjà raconté cette vieille histoire, mais elle me paraît symboliser si exactement la position actuelle de l'Etat vis-à-vis de certains fonctionnaires que je ne résiste pas à l'envie de la servir une fois de plus.

Donc, Jules Claretie était en difficulté avec une impétueuse, orageuse sociétaire de la Comédie-Française. Cette demoiselle, au mieux avec d'influents personnages, ruait dans les brancards et se moquait, comme de sa première combinaison, de l'« autorité » de son administrateur général.

Et Claretie explosa soudain devant un de ses confidents. Martelant de grands coups de poing son innocent bureau, il s'écria :

— Ah ! elle fait la mauvaise tête, elle refuse d'obéir !... Eh bien, ça ne se passera pas comme ça... Elle verra de quel bois je me chauffe. Je vais la faire venir et je lui dirai : « Mademoiselle, si vous continuez à donner l'exemple de l'indiscipline, je sévirai, je vous ferai subir toutes les rigueurs du décret de Moscou. Je vous... Oui, mademoiselle, si vous ne consentez pas à reconnaître mon autorité, je vous briserai. Ah ! mais ! » Voilà ce que je lui dirai...

Puis, soudain calmé, Claretie hocha la tête et soupira :

— Seulement, voudra-t-elle ?

Par une circulaire qu'ont reçue les inspecteurs d'académie, M. de Monzie a envoyé dire aux instituteurs du syndicat national, mais qui n'est pas tellement national :

— Vous avez bravé mon autorité au cours de votre congrès de la salle Huyghens, vous m'avez menacé d'une « rupture avec l'Etat », vous avez préconisé la grève à la rentrée scolaire, vous vous êtes proclamés les champions de l' « objection de conscience » et du sabotage de la mobilisation devant l'envahisseur... Je n'admets pas ça ! Vous rentrerez dans le droit chemin ou je vous ferai voir qu'il y a encore, en France, un gouvernement qui gouverne. Ah ! mais !

A vrai dire, le ministre de l'éducation nationale ne s'était pas exprimé avec cette netteté, mais, enfin, tel était bien le sens de sa circulaire. Et il avait, lui aussi, hoché la tête en soupirant :

— Seulement, voudront-ils ?

Eh bien, ils ne veulent pas.

Dans leur réplique directe — car ils n'hésitent pas à s'asseoir aussi sur la voie hiérarchique, — les instituteurs du syndicat national déclarent, entre autres choses, au ministre :

— Vous êtes « ridicule » (*sic*)... Cette rupture avec l'Etat, mais nous ne vous en menaçons pas, nous l'avons décidée, sauf en ce qui concerne nos appointements. Et nous continuerons à « enseigner la paix » à notre façon, « sans souci d'un conformisme dont les règles sont aujourd'hui tracées par les marchands de canons et leurs appointés ». (Naturellement, ceux qui ne veulent pas que la France, gardienne de la paix, soit désarmée devant l'Hitlérie sont des vendus.)

Et alors ? Que va-t-il se passer ? La polémique du ministre avec ses fonctionnaires va-t-elle continuer ?

Attendons... Il n'y a eu, jusqu'à présent, que des discours très officiels et une circulaire sur le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Mais il faudra tout de même choisir pour de bon, un jour ou l'autre, entre la main de fer dans un gant de velours et la main de velours dans un gant en peau de touton. — CLÉMENT VAUTEL.

M. Paul-Boncour à Genève a conféré avec M. von Neurath

Dans la matinée, il avait eu un entretien avec sir John Simon et M. Norman Davis

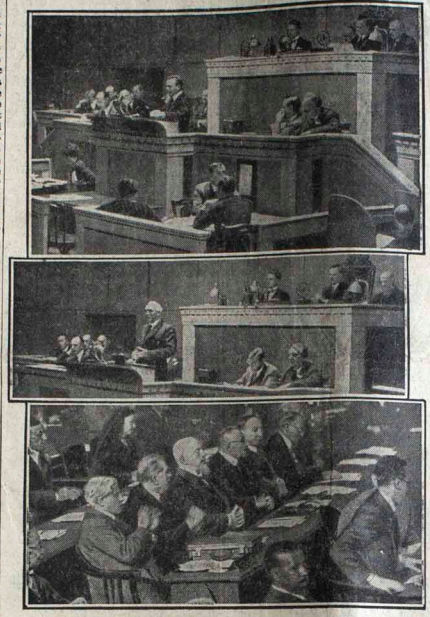

En haut, *le chancelier* DOLLFUSS *à la tribune ;* au milieu, *sir* JOHN SIMON *prononçant son discours ;* en bas, *la délégation française.*

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 28 septembre. — Le Dr Goebbels reçoit la presse et M. Paul-Boncour prend contact avec M. von Neurath. Avons-nous besoin de dire que le second de ces faits est de beaucoup le plus important ?

A vrai dire, la prise de contact direct entre Français et Allemands ne pouvait plus se faire attendre. Ce fut une grande erreur déjà d'arriver à Genève avant d'avoir établi un accord précis avec les Anglais, immédiatement à l'Allemagne certaines concessions sur les effectifs et sur le matériel, que les Américains et les Anglais eux-mêmes ont cru devoir mettre le holà pour prévenir un éclat de la France qui aurait consommé la rupture.

Les choses en étaient là quand la journée s'est ouverte. Dans la matinée, sir John Simon a conféré avec M. Norman Davis et M. Paul-Boncour. Le ministre des affaires étrangères a eu un très long entretien avec M. Suvitch et le baron Aloisi pour tâcher de ramener les Italiens aux combinaisons envisagées à Paris.

De gauche à droite, M. VON KELLER, M. GOEBBELS, *le baron* VON NEURATH.

A la fin de la matinée, on a appris que les Français devaient se rencontrer avec les Allemands à un dîner offert par M. von Trendelenburg.

SAINT-BRICE.

(*La suite en 3e page*)

LE PROCÈS
des sœurs Papin qui tuèrent leurs patronnes motive aujourd'hui au Mans de sévères mesures d'ordre

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LE MANS, 28 septembre. — Il est sans doute sans précédent que la curiosité déchaînée dans une ville par le grand procès criminel ait induit le maire de cette ville à prendre un arrêté spécial, pour essayer d'endiguer d'avance « le flot populaire ». C'est pourtant ce que vient de faire M. Jeneslay, maire du Mans, en prévision de l'affaire Papin, ces deux jeunes bonnes qui ont assassiné dans des conditions effroyables de sauvagerie leurs patronnes, Mme Lancelin, femme d'un avoué honoraire du Mans, et sa fille Geneviève, leur arrachant les yeux et les achevant à l'aide d'un pichet d'étain, d'un marteau et d'un couteau de cuisine.

Le maire du Mans, qui est avocat, sait à quelle violence peut se livrer une foule avide d'assister aux débats de ce qu'on continue d'appeler, par dérision sans doute, « une belle affaire ».

Aussi, pour reprendre ses propres termes : considérant que les désordres qui se sont produits sur la voie publique, lors de la dernière session des assises, ne doivent pas se renouveler le 29 septembre 1933, a-t-il décidé d'interdire l'accès des alentours du Palais de Justice, dès qu'auront été occupées les quelques places réservées au public.

Animation inaccoutumée

Dès ce soir, on constate dans le Mans, d'ordinaire absolument calme à la nuit tombante, une animation inaccoutumée. Les derniers trains ont amené ce soir une véritable armée de journalistes et de photographes.

On attend pour demain matin l'arrivée du docteur Truelle et de son confrère d'Angers, le docteur Barruck. Tous deux viennent étayer la thèse de l'expert manceau, le docteur Suchtzen-Berger, médecin de l'asile départemental, qui a conclu à la pleine responsabilité des deux monstres.

— Nous soutiendrons nos conclusions fermement, a déclaré ce soir le docteur Suchtzen-Berger, qui jouit dans toute la région d'un grand prestige, dû à sa conscience autant qu'à sa science.

Le docteur Logre, cité par les défenseurs, Me Pierre Chautemps et Germaine Brière, viendra, comme il le fit au procès Gorguloff, combattre la théorie de ses confrères, dont l'un, le docteur Truelle, fut déjà son adversaire au procès. Mais, de même que le docteur Logre n'avait pu examiner l'assassin du président Doumer, de même il n'a pas eu le loisir de voir les sœurs Papin et de les interroger. Le ministère public, représenté par M. Rlegert, procureur de la République au Mans, ne manquera pas évidemment d'insister sur cette particularité.

CHRISTINE *et* LÉA PAPIN

GEO LONDON.

(*La suite en 4e page*)

Nouveau séisme dans les Abruzzes

ROME, 28 septembre. — On mande de Chieti aux journaux qu'un nouveau séisme s'est produit ce matin, à 2 heures, dans toute la zone atteinte par les séismes du 27.

Le secrétaire fédéral, qui était rentré tard dans la nuit, est aussitôt reparti pour Lama-Peligna, village qui a été complètement détruit par le séisme. Des secours importants ont été envoyés par le ministre des travaux publics.

Visites aux régions dévastées
de l'Hérault et du Gard où les crues ont semé le deuil et la ruine

En haut, *une rue de Montpellier submergée par les eaux du Verdanson;* en bas, *les parapets arrachés du ruisseau, après la décrue.*

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

MONTPELLIER, 28 septembre. — De toutes les régions méridionales sur lesquelles se sont abattus des orages diluviens, c'est sans doute Montpellier qui fut le plus touché. Mais aujourd'hui il fait soleil. Les vents qui semblent vouloir tourner au nord, creusent de grands trous bleus dans les masses de nuages gris que pousse un restant de vent d'est, le vent d'orage, appelé ici le vent marin, cause de tout le mal. Au passage des rivières on voit bien que les flots limoneux restent d'une force anormale. Et, dans les basfonds, des champs de vigne sont encore pleins d'une eau jaunâtre. Le train ralentit parfois : les remblais des voies s'étaient un peu affaissés. Mais on les a déjà réparés. Hors cela, il semble que cette campagne calme ait peu souffert et il en est de même dans la ville. Mais à l'affairement des gens et aux conversations fiévreuses dans les cafés, on comprend bien que Montpellier est encore sous le coup de l'émotion de la catastrophe nocturne.

— Jamais on n'avait vu cela, s'écrie-t-on.

Il paraît que de mardi 9 heures à mercredi 9 heures, il est tombé à Montpellier 228 litres d'eau par mètre carré. Depuis 1862, on n'avait pas enregistré une pareille densité. Au milieu de la nuit du sinistre, l'intensité de l'averse a atteint 2 millimètres à la minute.

Même sans ces chiffres, la violence des eaux se voit sur les champs dans sa dévastation. C'est d'abord dans Montpellier même, vers le nord.

Il y a là un petit ruisseau, le

Une auto entraînée par le flot dans une rue de Montpellier. (Photos Pouptan.)

Verdanson, qui coupe l'extrémité de la ville de l'ouest vers l'est.

EMILE CONDROYER.

(*La suite en 4e page*)

LE CRÉPUSCULE DE L'ISLAM

LE PONT D'ISPAHAN

Par MYRIAM HARRY

ISPAHAN.

On n'y danse pas comme sur le pont d'Avignon, mais on y est très gai. Le vendredi surtout. Tout l'Ispahan galant et familial s'y donne rendez-vous. J'y vais aussi avec des amis. J'aurais voulu louer la victoria du « premier pourvoyeur », tant me plaisent les ruissellements d'argent de ses harnais et les cœurs en velours rose. Elle était, cela se conçoit, déjà retenue pour une une plus voluptueuse destinée. Mais mon cocher attiré a bien fait les choses aussi.

LE PONT DE BABA-ROKEDDINE

La capote n'est qu'un jardin de roses. Des roses brûlent dans les lanternes ; des roses couronnent les chevaux, et, lui-même, un piquet de roses glissé sous son képi à écusson hippique — quatre coursiers s'élançant dans le soleil — chante si joyeusement que je le soupçonne d'avoir sacrifié à Djimehid, le Bacchus d'Ispahan.

— Non, me rassure-t-on ; il a seulement doublé sa portion d'opium. Le vendredi, on en donne aussi aux chevaux. Toutes les bêtes adorent l'opium : cela les rend légères ! Voyez autour de nous !

En effet, dans l'avenue du Tchartbag, les équipages rivalisent de rapidité, emportant des « Djendé » pas farouches du tout et tenant des bouquets de roses — je sais maintenant de quoi il retourne — sur leur giron.

Des cavaliers galopent sur des montures houssées de franges, des ânons, chargés souvent de deux promeneuses — elles ne sont pas lourdes les femmes persanes — trottinent au son de leurs grelots, mulets bien pomponnés. Ce monde se hâte vers le pont de Baba-Rokeddine, ce pont au nom des Mille et une Nuits et dont on voit se dérouler dans les lointains, la longue et double arcade.

— Inutile de vous dire que ce pont est l'œuvre, comme tout ce qui est beau en Perse, du Châh-Abbas, et je me demande même si ce n'est pas lui — on le connaissait à Versailles — qui aurait inspiré à Perrault son conte du « *châ* » *botté et du marquis de Car* « *abbas* ». Enfin, je vous disais donc que le pont de Baba-Rokkedine fut une véritable merveille avec ses deux étages de galeries et de pavillons richement décorés de faïences et de peintures murales. Autour de chaque ogive couraient des vers célèbres. Sur le portail principal, on pouvait lire :

Le monde est un pont; hâte-toi de le traverser.
Mesure et pèse tout ce qui se trouve sur le passage,
Tu verras que le mal environne le bien et le surpasse.

Et quand le torrent d'Ispahan faisait l'honneur à sa ville de déborder, toute la cour se rendait sur le pont avec instruments de musique et flacons, et passait gaiment son temps à vouloir couler l'eau. Le pont, bâti en caravansérail, a servi aussi à héberger des voyageurs lorsque la ville était bondée. Alors, on y faisait bombance aussi, et les petites épouses temporaires — vous connaissez cet usage des Persans ? — les petites épouses louées « pour la durée d'une heure à quatre-vingt-dix-neuf ans », venaient alléger la vie des caravanes...

Aujourd'hui, le pont a perdu son plus bel ornement, ses arcades. Si ce

Voir le *Journal* des 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 septembre.

— *Mais ! ce n'est que lundi la rentrée !...*
— *Oui, mais je veux être là dès l'ouverture, des fois qu'il n'y aurait pas de places pour tout le monde.*

LE PROCÈS
des sœurs Papin qui tuèrent leurs patronnes motive aujourd'hui au Mans de sévères mesures d'ordre

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LE MANS, 28 septembre. — Il est sans doute sans précédent que la curiosité déchaînée dans une ville par le grand procès criminel ait induit le maire de cette ville à prendre un arrêté spécial, pour essayer d'endiguer d'avance « le flot populaire ». C'est pourtant ce que vient de faire M. Jeneslay, maire du Mans, en prévision de l'affaire Papin, ces deux jeunes bonnes qui ont assassiné dans des conditions effroyables de sauvagerie leurs patronnes, Mme Lancelin, femme d'un avoué honoraire du Mans, et sa fille Geneviève, leur arrachant les yeux et les achevant à l'aide d'un pichet d'étain, d'un marteau et d'un couteau de cuisine.

Le maire du Mans, qui est avocat, sait à quelle violence peut se livrer une foule avide d'assister aux débats de ce qu'on continue d'appeler, par dérision sans doute, « une belle affaire ».

Aussi, pour reprendre ses propres termes: considérant que les désordres qui se sont produits sur la voie publique, lors de la dernière session des assises, ne doivent pas se renouveler le 29 septembre 1933, a-t-il décidé d'interdire l'accès des alentours du Palais de Justice, dès qu'auront été occupées les quelques places réservées au public.

Animation inaccoutumée

Dès ce soir, on constate dans le Mans, d'ordinaire absolument calme à la nuit tombante, une animation inaccoutumée. Les derniers trains ont amené ce soir une véritable armée de journalistes et de photographes.

On attend pour demain matin l'arrivée du docteur Truelle et de son confrère d'Angers, le docteur Barruck. Tous deux viennent étayer la thèse de l'expert manceau, le docteur Suchtzen-Berger, médecin de l'asile départemental, qui a conclu à la pleine responsabilité des deux monstres.

— Nous soutiendrons nos conclusions fermement, a déclaré ce soir le docteur Suchtzen-Berger, qui jouit dans toute la région d'un grand prestige, dû à sa conscience autant qu'à sa science.

Le docteur Logre, cité par les défenseurs, Me Pierre Chautemps et Germaine Brière, viendra, comme il le fit au procès Gorguloff, combattre la théorie de ses confrères, dont l'un, le docteur Truelle, fut déjà son adversaire audit procès. Mais, de même que le docteur Logre n'avait pu examiner l'assassin du président Doumer, de même il n'a pas eu le loisir de voir les sœurs Papin et de les interroger. Le ministère public, représenté par M. Riegert, procureur de la République au Mans, ne manquera pas évidemment d'insister sur cette particularité.

CHRISTINE *et* LÉA PAPIN

GEO LONDON.

(*La suite en 4e page*)

LE PROCÈS
aujourd'hui au Mans des sœurs Papin qui sauvagement tuèrent leurs patronnes

[SUITE DE LA 1re PAGE]

A la veille de leur comparution, les sœurs Papin font preuve d'une quiétude complète et les gardiens de la prison du Vert-Galant les considèrent comme des détenues modèles.

Elles se sont habituées à la vie, en somme passable, qu'elles mènent en prévention. N'étaient-elles pas, quand elles étaient placées chez les malheureuses qu'elles ont assassinées, des recluses volontaires et silencieuses, dédaignant jusqu'aux « sorties dominicales ».

Les débats, qui seront dominés par

Me PIERRE CHAUTEMPS
(Photo Butin.)

la controverse des experts aliénistes, s'annoncent assez brefs.

Onze témoins seulement, en effet, ont été cités. Il y a parmi eux deux anciennes codétenues des accusées à qui la défense demandera de communiquer aux jurés leurs impressions sur les étrangetés qu'elles ont constatées dans la conduite des sœurs Papin. — *G. L.*

La circulaire du syndicat des instituteurs

M. Edouard Daladier, président du

BYRRH
Vin généreux au quinquina

5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14958) PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1933

BYRRH
Étendu d'Eau, rafraîchit

IX

La paix dans l'Atlas après les dernières opérations

UNE ŒUVRE DE SÉCURITÉ, D'UNITÉ ET DE LIAISON

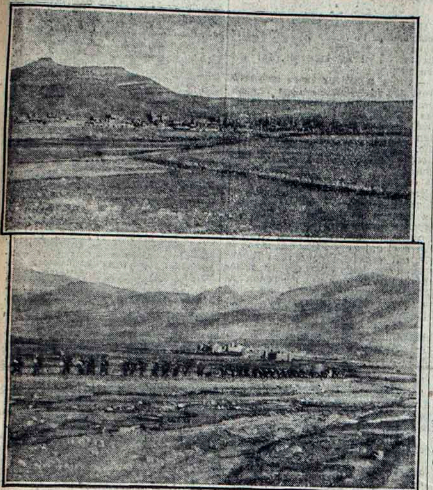

En haut, *le village d'Agoudal, dans l'Assif-Melloul; important nœud de routes.* — En bas, *un bataillon de la Légion en marche dans la vallée de l'Amtrous.*

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

ASSIF-MELLOUL, septembre. — Il faut avoir droit, comme on dit ici, au titre de « Vieux Marocain », c'est-à-dire s'être fixé au Maroc au cours des années qui ont précédé la Grande Guerre, pour comprendre toute l'importance des résultats obtenus dans l'Atlas central au cours de ces derniers mois. Quand on a pu suivre, pour ainsi dire, *de visu* toutes les grandes étapes de la conquête : d'Agadir (1911) au Riff (1925) ; de Fez (1912) aux marches de la Mauritanie (1930) ; du couloir de Taza (1914) au coude du Diaâ (1932), on ne peut se défendre d'éprouver une émotion faite à la fois de soulagement, de joie et de fierté, en constatant que, sur plus des neuf dixièmes de leur étendue, le Maroc a atteint aujourd'hui les limites extrêmes que lui avaient assignées les conventions internationales et interministérielles.

Vers la fin de l'année 1923, on avait cru pouvoir se bercer de l'illusion que le mur de l'Atlas, alors considéré comme désert, inhabité et sans intérêt, présentait tous les caractères et toutes les garanties d'une frontière infranchissable. L'avertissement du Riff et les rappels à l'ordre des bandes berbères enhardies par notre inaction démontrèrent l'impérieuse nécessité de nous établir dans l'Atlas et à travers l'Atlas dans un double but d'unité et de sécurité. N'avions-nous pas, à l'égard, non seulement du maghzen, mais encore des nations signataires de l'acte d'Algésiras, pris l'engagement de ne plus

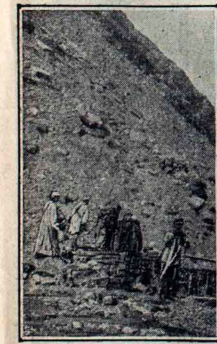

Un point d'eau aménagé en abreuvoir, dans le Haut-Atlas central.

laisser rien ni personne hors de l'obédience du sultan ?

Nous avions donc toutes les raisons de pacifier et d'organiser le Maroc jusqu'à sa vraie frontière politique et administrative, c'est-à-dire jusqu'au contact avec le rio de Oro, l'Afrique occidentale française (Mauritanie) et le gouvernement général de l'Algérie, le long du cours inférieur de l'oued Diaâ jusqu'au coude marqué par les districts du M'hamid et du Khtaoua et, de ce point, suivant une ligne imaginaire se dirigeant vers le Tafilalet et Bou-Denib.

On a souvent contesté, même en dehors des milieux qui, par système, deviennent hostiles aux entreprises coloniales, l'utilité de l'occupation par la France de vastes territoires incultes et désolés. Il est exact que présentant un frappant contraste avec son versant marocain, sillonné de cours d'eau, hérissé par endroits d'arbres séculaires, creusé de vallées fertilisées propres au pâturage, le versant saharien de l'Atlas n'offre au voyageur que des perspectives sévères et, à l'habitant, des ressources limitées à quelques taches de verdure.

Des deux côtés, que l'on vienne du nord en remontant le cours de l'Assif-Melloul ou du sud, en parcourant les bassins supérieurs du Gheris et de l'Indras (Dadès), la végétation se raréfie rapidement avec l'altitude. Entre 1.800 et 2.600 mètres, où s'étend la zone des récentes opérations, nos troupes n'ont guère trouvé, autour de rares poches emplies d'une eau magnésienne, rapidement polluée, que des massifs de buis très anciens et quelques touffes d'alfa.

Quant à la population, elle est dans ces régions extrêmement clairsemée et rassemblée le long des cours d'eau dont pas une goutte n'est perdue, grâce à une savante irrigation.

JEAN WILMS.

(La suite en 2e page)

MON FILM

Il est bien certain qu'on ne fait pas régner la vertu à coups de lois, de décrets, d'ordonnances, ni même de rafles policières ; mais un minimum de décence peut être obtenu par des mesures énergiques, — et c'est déjà un résultat qui n'est pas à dédaigner.

On dira ce qu'on voudra d'Hitler, mais on doit reconnaître qu'il a donné un fameux coup de balai dans la Suburre berlinoise. Tous ceux qui reviennent de la capitale allemande et qui la connaissaient avant la victoire des chemises brunes disent avec ensemble :

— On ne reconnaît plus Berlin... Du moins le Berlin qui s'amuse. Et il s'amusait naguère encore le diable sait comment ! Les vices les plus immondes s'y étalaient avec cynisme. Ah ! ils pouvaient bien, en Allemagne, traiter Paris de « Babylone moderne » ! La vraie Babylone, elle était chez eux : ils avaient même Sodome et Gomorrhe... A défaut de pluie de feu, — Hitler y songe plutôt pour nous, — le gouvernement nazi a mis fin, sinon à cette immoralité qui aura toujours ses refuges plus ou moins secrets, du moins à son exhibitionnisme scandaleux. Le Führer a fourré dedans les uns, flanqué dehors les autres... S'il exagère un peu naïvement en interdisant aux femmes de se farder — ce qui, par extension, supprime aussi le maquillage de certains jolis cocos, — il n'en poursuit pas moins une œuvre méritoire, et même exemplaire, en faisant ainsi tout ce qu'il est possible de faire pour le redressement de la moralité publique.

Et ces observateurs ajoutent :

— Prenons-en de la graine à Paris ! Paris, même dans ses milieux les plus excentriques — si toutefois l'excentricité peut être le fait d'un milieu, — Paris n'a jamais pu être comparé à Berlin au point de vue de la crapulerie ostentatoire des mœurs... Jamais n'a été toléré sur les bords de la Seine — à vrai dire, ce n'est pas là que ça se passe — ce qui était autorisé officiellement sur les bords de la Sprée. Mais enfin les deux affaires criminelles qui sont au premier plan de l'actualité permettent de projeter un rayon lumineux et révélateur sur un grouillis de vicieuses et de vicieux des trois sexes dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont dégoûtants.

Et il est à peine besoin d'ajouter que de telles histoires ne nous font aucun bien dans l'opinion mondiale, alors que, savamment mais injustement généralisées, elles servent avec efficacité la propagande des tartufes qui nous détestent ou ne nous aiment guère... Ainsi le Paris honnête et laborieux, le Paris des braves gens — on ne parle jamais d'eux nulle part — voit se répandre une insidieuse et tenace calomnie à laquelle nombre de nos romanciers et auteurs dramatiques apportent d'ailleurs, bénévolement, leur collaboration.

Aussi est-il grand temps de réagir : les affaires criminelles qui viennent d'alerter les plus indulgents et les plus sceptiques fournissent un prétexte que, pour un peu, je qualifierais de providentiel, au sérieux, à l'énergique, à l'impitoyable nettoyage de certains coins et recoins de Paris.

Seulement, voilà, cela ne peut pas se faire avec un plumeau... Et il faudrait — c'est difficile — ne tenir compte de rien, ni de personne. — CLÉMENT VAUTEL.

LE ROLE de la Garde de Fer qui propage en Roumanie le programme et les théories de l'hitlérisme

BUCAREST, 29 septembre. — On ne compte pas moins de quatre groupements à tendance hitlérienne en Roumanie. Ce sont : le parti antisémite présidé par le professeur Cuza, qui est en relations étroites avec Hitler, auquel il a même rendu visite dernièrement ; le parti national-socialiste, dont le président est M. Tataresco et qui opère surtout en Bessarabie ; le parti du Dr Fabricius, localisé en Transylvanie et en Bukovine; enfin la Garde de Fer présidée par M. Codreano, qui paraît sans attache aucune avec l'Allemagne, bien que son programme soit essentiellement hitlérien et antisémite. Ce dernier groupement est le plus intéressant et le seul qui mérite véritablement attention.

La Garde de Fer, qui compte quatre députés au Parlement, est composée en majeure partie de jeunes étudiants et étudiantes. Son organisation ressemble étrangement à celle des bataillons d'assaut allemands. Ses membres portent la chemise verte et ils parcourent le pays en faisant de la propagande antisémite, laquelle ne s'est accompagnée toutefois jusqu'à maintenant que très rarement d'actes de terrorisme.

Une dame, Mme Anghel, qui a mis tout son espoir de redressement de la Roumanie dans les jeunes gens de la Garde de Fer, leur a fait don d'un terrain de 1.500 mètres situé près de Bucarest, où ils ont décidé de construire eux-mêmes la Maison Verte des légionnaires.

Déjà ceux-ci se sont mis au travail. Pour commencer, ils ont creusé des abris souterrains destinés à abriter une soixantaine d'ouvriers pris parmi eux et ils ont entouré le terrain d'une haute barrière. Le chantier a tout l'air d'un camp militaire. Des sentinelles sont placées un peu partout. Les visiteurs qui se présentent sont reçus par le salut à la romaine du légionnaire qui garde l'entrée principale. Personne n'est admis à pénétrer à l'intérieur du camp s'il n'a subi avec succès l'interrogatoire du chef de chantier, le camarade Constantinesco.

La caserne en construction aura deux étages; elle comprendra une salle de bain, une cuisine, une buanderie, une infirmerie, une salle de gymnastique, une salle de conférences et des chambres réservées aux légionnaires venant de province.

Deux équipes, qui sont relevées chaque mois, travaillent à l'édification du bâtiment. La première, commandée par M. Silaghi, comprend 60 légionnaires. La seconde, un peu moins nombreuse, travaille à la fabrication des briques.

La cuisine est confectionnée par quatre étudiantes qui lavent également le linge de leurs camarades.

Ce sont les dons des commerçants adhérents, ainsi que les oboles venues de tout le pays, qui assurent l'entretien du camp.

MICHEL CONDRUS.

(La suite en 2e page, 2e colonne)

M. CODREANO, *au milieu de sa Garde de Fer*

LA DISPARITION du bureau d'Oscar Dufrenne d'une paire de gros ciseaux laisserait envisager l'hypothèse d'une rixe

Après plusieurs journées consacrées à l'audition des principaux témoins de l'affaire Dufrenne, M. Bru, juge d'instruction, décidait, hier, de retourner sur les lieux du drame.

Il était 15 h. 45 quand, accompagné de son greffier, M. Simonneau, le magistrat arriva cité Bergère.

Le music-hall du faubourg Montmartre était en pleine animation. C'était, en effet, répétition, et acteurs, girls et figurantes se pressaient sur le plateau.

A chaque instant, des taxis arrivaient, amenant des artistes qui descendaient de voiture les bras chargés d'accessoires.

M. BRU
juge d'instruction

C'est après avoir traversé cette petite foule pittoresque que M. Bru monta au bureau de M. Dufrenne et y procéda à une longue investigation.

Le magistrat voulait d'abord connaître la composition du trousseau de clés dérobé par le meurtrier. Il apprit que l'anneau, dont un fragment minuscule fut retrouvé dans la main crispée de la victime, réunissait les clés suivantes : 1° la clé de l'appartement de M. Dufrenne ; 2° la clé du coffre-fort du bureau du directeur ; 3° la clé de la porte de fer de la cité Bergère ; 4° la clé d'un coffre-fort loué par M. Dufrenne dans un établissement de crédit.

Le magistrat devait saisir ensuite et placer sous scellés une vingtaine de clés trouvées en vrac dans le placard de gauche du lit-divan.

Une question se posait depuis le début de l'enquête : de quelle arme s'était servi le meurtrier pour frapper sa victime ? « Un instrument contondant à arêtes vives » avait dit le docteur Paul dans son rapport, et le savant médecin légiste avait ajouté verbalement :

— Un instrument toutefois relativement léger puisque le crâne de la victime, malgré le nombre de coups portés — dix-sept exactement — n'avait pas été fracturé.

(La suite en 4e page)

Le retour à l'heure d'hiver s'effectuera dans la nuit du 7 au 8 octobre

Les beaux jours sont finis. Le soleil se lève tard et se couche tôt. Inutile donc de prolonger davantage le régime de l'heure d'été. Le moment approche où il nous faudra retarder nos pendules et nos montres. C'est, en effet, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre que s'effectuera le retour à l'heure normale : quand sonneront les douze coups de minuit, il sera réellement onze heures du soir. Les amateurs de grasses matinées ne se plaindront pas de ce supplément de sommeil.

Condamnation à mort de Christine Papin qui assassina sauvagement ses patronnes

DIX ANS DE TRAVAUX FORCÉS A SA SŒUR ET COMPLICE

L'arrivée au palais de justice de LÉA (à gauche) *et* CHRISTINE PAPIN.
Au-dessous : *pendant l'interrogatoire. On remarque, devant les accusées,* Mes PIERRE CHAUTEMPS *et* GERMAINE BRIÈRE.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LE MANS, 29 septembre. — Les premières minutes des débats de cette répugnante affaire ne nous font pas réaliser pleinement l'horreur inhumaine du forfait accompli par Christine et Léa Papin. Dans le cadre solennel et figé de la cour d'assises que les cris et les rires de la foule se disputant les sièges avaient un instant transformée en place du Marché, nous n'avons pas vu pénétrer deux monstres, mais deux créatures chétives, effarées, éperdues, strictement obéissantes aux indications de leurs défenseurs, Mes Pierre Chautemps et Germaine Brière, humbles, soumises comme elles l'étaient, paraît-il, devant leurs patronnes jusqu'à la minute où elles les massacrèrent.

On les dirait, ces deux jeunes servantes, attendant à un bureau de placement quelque offre d'emploi. C'est à peine si nous avons entendu le son de leur voix quand, répondant à l'interrogatoire d'identité du président Beucher, elles ont indiqué leurs noms, leur âge : 28 et 22 ans, et leur profession : cuisinière et femme de chambre.

Ce ne sont pas elles qui tressaillent, c'est la salle, aux passages les plus tragiques de l'acte d'accusation que lit maintenant le greffier ; à celui-ci, par exemple :

— Les crânes des deux victimes avaient presque été réduits en bouillie. Les deux yeux de Mme Lancelin avaient été arrachés. A Mlle Lancelin, on avait aussi arraché un œil qui fut retrouvé sur une marche de l'escalier.

Ah ! comme on comprend que M. Lancelin, mari et père des deux victimes, se soit épargné le calvaire de ces débats, et que seul au banc de la partie civile, Me Moulière le représente.

Insensibles à tout ce qui se passe autour d'elles, les sœurs Papin, l'aînée engoncée dans un long manteau gris clair, la cadette, tout en noir, ont pareillement les cheveux tirés, les yeux mi-clos, comme elles ont le même visage aux angles courts et au teint de cendre.

A la fin de l'acte d'accusation, elles paraissent endormies. Quand le président Beucher les invite à se lever pour répondre à l'interrogatoire sur le fond, elles tressaillent un peu, puis reprennent aussitôt leur attitude passive, résignée, indifférente.

C'est le plus souvent par un hochement de tête que Christine répond aux questions qui lui sont posées. Les premières ont trait à son enfance qui se déroula paisible à l'orphelinat du Bon-Pasteur, où elle resta jusqu'à l'âge de quinze ans. Car les sœurs Papin, bien que leurs parents soient encore vivants à l'heure actuelle, ont été élevées comme des orphelines.

GEO LONDON.

(La suite en 4e page)

Nous publierons demain la suite des articles de MYRIAM HARRY *sur*
LE CRÉPUSCULE DE L'ISLAM

LE CONSEIL des ministres a délibéré sur Genève et sur les projets d'ordre économique qu'il soumettra au Parlement

Les ministres se sont réunis en conseil hier, à 16 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, revenu tout exprès de Rambouillet.

La délibération a porté tout d'abord sur les problèmes de politique extérieure. Les négociations de Genève, au sujet du désarmement, ont permis à M. Daladier de se féliciter de l'accord existant entre la France, l'Angleterre et l'Amérique.

Le président du conseil a donné ensuite quelques précisions sur les derniers entretiens de M. Paul-Boncour avec M. von Neurath. L'impression qui semble s'être dégagée de ces entretiens est que le Reich ne voudra pas assumer la responsabilité d'une rupture des pourparlers et que ses délégués reviendront à Genève porteurs de nouvelles contre-propositions au projet franco-britannique.

L'état de la Trésorerie

L'exposé de politique extérieure terminé, M. Georges Bonnet, ministre des finances, a entretenu ses collègues de l'état très satisfaisant de la Trésorerie qui permettra, comme on le verra d'autre part, de rembourser à son échéance la deuxième moitié du prêt en livres consenti en mai dernier par les banques anglaises.

La rentrée des impôts se poursuit normalement, sauf dans quelques agglomérations rurales où la propagande agrarienne a été particulièrement vive. Autre indice favorable: toutes les émissions de titres d'Etat sont maintenant d'un placement facile sur le marché.

Les problèmes économiques

La dernière partie de la délibération a été consacrée aux problèmes économiques, le conseil ayant laissé de côté, jusqu'à la veille de la rentrée parlementaire, comme il l'avait précédemment décidé, les projets purement financiers. Ces projets continuent, néanmoins, de faire l'objet de nombreuses conversations entre le président du conseil et les ministres des finances et du budget.

Bien qu'il doive n'être statué qu'en tout dernier lieu sur les dispositions propres sinon à parachever l'équilibre budgétaire, du moins à nous en rapprocher davantage, on a décidé qu'elles s'intégreraient à un plan d'ensemble qui comprendrait des mesures de redressement économique et un programme d'outillage national.

(La suite en 4e page, 5e colonne)

EN 3e PAGE :
Vue d'ensemble sur l'Europe orientale. Les conversations de Genève. par SAINT-BRICE.

EN 4e PAGE :
La fin des travaux du congrès de la C. G. T.

EN 6e PAGE :
La Bourse de Paris.

LA VIE DES BATELIERS
CABARET D'ÉCLUSE

par EMILE CONDROYER

Pour être bien on était bien, assis sur le moelleux et oblique tapis d'herbe de la berge. Il faisait un bon coup de soleil. Midi approchait Epaisse comme l'eau des pays flamands la Seine moirée glissait d'une seule masse griffée sur ses bords par les verdures basses.

« ...Vers l'aval, des trains de péniches... »

Un subtil gargouillement, une odeur de vase fraîche s'élevaient de la fosse moussue de l'écluse. L'éclusier aux moustaches roulées avec la régularité d'un couvercle de boîte à sardines s'accoudait un instant à la rambarde de fer bordant la passerelle formée par la crête des énormes et noires portes refermées. De là, son regard voilé d'ombre par la visière de sa casquette galonnée, embrassait comme celui d'un amiral l'escadre des péniches avalantes : pressées bord à bord elles ne formaient plus qu'un ensemble cohérent qui s'enfonçait d'un mouvement insensible de trappe de théâtre.

Vers l'aval, des trains de péniches montantes attendaient, groupées par dizaines derrière leur remorqueur dont le reflet écarlate ou bleu d'azur serpentait, vertical, dans l'eau verte. Un peu de fumée mauve montait de chacune d'elles. Leur perspective se brouillait très loin dans l'ombre des hauts feuillages. Celles qu'à travers les ramures un rayon de soleil venait frapper sur leur avant ventru, badigeonné de blond goudron de Norvège, luisaient comme de vieilles et splendides armoires.

— Eh dites, c'est prêt, cria quelqu'un dans mon dos.

Constantin dévalait la pente. La façade rouge de son cabaret apparaissait un peu plus haut entre les troncs sales des platanes. Constantin est un grand bonhomme maigre qui ne marche ni ne court : il bondit, il bondit sans cesse ici et là, le tablier bleu relevé d'un geste nerveux jusqu'à la hanche, un sourire à charnière sur son menton en galoche.

Il m'annonçait que l'entrecôte Bercy m'attendait et qu'il fallait venir dans des estaminets comme le sien pour savoir ce que pouvait être un entrecôte Bercy, vu que les mariniers et tous gars qui travaillent à la navigation sont exigeants, question nourriture forte et profitable.

C'est par lui que je devais prendre un premier contact avec ce monde un peu méfiant de la batellerie sur lequel les récentes grèves ont attiré l'attention mais qui, approché dans ces seuls moments de tension, risque de laisser une opinion inexacte.

Le cabaret aux tables de marbre était encombré de galoches de bois nu ou verni, lisse ou sculpté : Constantin en faisait commerce. Il vendait aussi tous les journaux de Paris et du Nord et ceux qui traitent plus spécialement des intérêts et des questions de la navigation. Le tiroir de son comptoir était garni comme une boîte de facteur. Constantin, debout derrière son zinc face à la porte, embrassait tout le paysage de lumière et d'eau qu'une grande glace doublait dans son dos. Ainsi, avisant tout le trafic de l'écluse, il pouvait chaque jour héler au passage le marinier qu'une lettre attendait parfois des semaines durant dans son tiroir gras.

Sa femme, une rousse aux formes bulbeuses, présidait aux destinées d'une épicerie contiguë dont la sonnette chevrotante tintait à courts intervalles. Ou bien, dans la cuisine de l'arrière-boutique, elle fricotait un repas consistant de roulliers.

Pour l'apéritif, les mariniers de toutes ces péniches en attente s'amenaient en longeant le fleuve par petits groupes, aux visages hâlés sous la casquette bleue, les muscles souples roulant un peu dans le chandail et les pieds traînant légè-

LES ENTR'ACTES PARLANTS, OU LA NOUVELLE ATTRACTION
— Venez me voir !... Je débute ce soir à l'entr'acte...

(Dessin de R. PALLIER.)

Condamnation à mort de Christine Papin qui assassina sauvagement ses patronnes

DIX ANS DE TRAVAUX FORCÉS A SA SŒUR ET COMPLICE

L'arrivée au palais de justice de LÉA (à gauche) *et* CHRISTINE PAPIN. Au-dessous : *pendant l'interrogatoire. On remarque, devant les accusées,* Mes PIERRE CHAUTEMPS *et* GERMAINE BRIÈRE.

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LE MANS, 29 septembre. — Les premières minutes des débats de cette répugnante affaire ne nous font pas réaliser pleinement l'horreur inhumaine du forfait accompli par Christine et Léa Papin. Dans le cadre solennel et figé de la cour d'assises que les cris et les rires de la foule se disputant les sièges avaient un instant transformée en place du Marché, nous n'avons pas vu pénétrer deux monstres, mais deux créatures chétives, effarées, éperdues, strictement obéissantes aux indications de leurs défenseurs, Me Pierre Chautemps et Germaine Brière, humbles, soumises comme elles l'étaient, paraît-il, devant leurs patronnes jusqu'à la minute où elles les massacrèrent.

On les dirait, ces deux jeunes servantes, attendant à un bureau de placement quelque offre d'emploi. C'est à peine si nous avons entendu le son de leur voix quand, répondant à l'interrogatoire d'identité du président Beucher, elles ont indiqué leurs noms, leur âge : 28 et 22 ans, et leur profession : cuisinière et femme de chambre.

Ce ne sont pas elles qui tressaillent, c'est la salle, aux passages les plus tragiques de l'acte d'accusation que lit maintenant le greffier ; à celui-ci, par exemple :

— Les crânes des deux victimes avaient presque été réduits en bouillie. Les deux yeux de Mme Lancelin avaient été arrachés. A Mlle Lancelin, on avait aussi arraché un œil qui fut retrouvé sur une marche de l'escalier.

Ah ! comme on comprend que M. Lancelin, mari et père des deux victimes, se soit épargné le calvaire de ces débats, et que seul au banc de la partie civile, Me Moulière le représente.

Insensibles à tout ce qui se passe autour d'elles, les sœurs Papin, l'aînée engoncée dans un long manteau gris clair, la cadette, tout en noir, ont pareillement les cheveux tirés, les yeux mi-clos, comme elles ont le même visage aux angles courts et au teint de cendre.

A la fin de l'acte d'accusation, elles paraissent endormies. Quand le président Beucher les invite à se lever pour répondre à l'interrogatoire sur le fond, elles tressaillent un peu, puis reprennent aussitôt leur attitude passive, résignée, indifférente.

C'est le plus souvent par un hochement de tête que Christine répond aux questions qui lui sont posées. Les premières ont trait à son enfance qui se déroula paisible à l'orphelinat du Bon-Pasteur, où elle resta jusqu'à l'âge de quinze ans. Car les sœurs Papin, bien que leurs parents soient encore vivants à l'heure actuelle, ont été élevées comme des orphelines.

GEO LONDON.

(*La suite en 4e page*)

Nous publierons demain la suite des articles de MYRIAM HARRY *sur*

LE CRÉPUSCULE DE L'ISLAM

LA VIE DES CABARET

pa

Pour être bien on était bien, assis sur le moelleux et oblique tapis d'herbe de la berge. Il faisait un bon coup de soleil. Midi approchait. Epaisse comme l'eau des pays flamands la Seine moirée glissait d'une seule masse griffée sur ses bords par les verdures basses.

Un subtil gargouillement, une odeur de vase frai-

Le procès aux assises du Mans des sœurs Papin qui tuèrent et mutilèrent leurs patronnes

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Leur mère ne s'est intéressée à elles que lorsque ses filles, étant placées comme bonnes, elle a pu s'emparer de leurs gages.

Avant d'entrer avec sa sœur Léa au service des époux Lancelin, Christine avait servi chez divers maîtres où on ne lui reprocha que son mauvais caractère.

Elle entra il y a sept ans chez les Lancelin, heureuse que sa sœur Léa pût trouver une place à ses côtés.

Le président Beucher. — Il faut, en effet, noter que vous êtes unie à votre sœur par une affection très tendre. Vous avez sur elle beaucoup d'ascendant.

Les places qu'occupaient les sœurs Papin chez les Lancelin étaient bonnes. Chacune des deux sœurs gagnait trois cents francs par mois auxquels il convient d'ajouter une centaine de francs de pourboires, les Lancelin recevant beaucoup.

Le président Beucher. — Vous aviez réalisé 23.000 francs d'économies. Tout le monde n'en possède pas autant.

Crime sans mobile

Vainement, maintenant, le président Beucher va s'attacher à faire préciser à Christine le mobile du double crime qu'elle accomplit avec l'aide de sa sœur Léa.

Il constate que les Lancelin étaient des maîtres bons et accommodants. Les sœurs Papin ayant refusé de verser leur quote-part aux assurances sociales, ils la déboursaient.

Le président Beucher. — Aviez-vous à leur reprocher la distance hautaine avec laquelle ils vous auraient traitées ?

Président BEUCHER

Avaient-ils conservé la morgue d'une certaine vieille bourgeoisie sans comprendre que les temps ont changé ?

De la tête Christine répond négativement.

Le magistrat insiste.

Le président Beucher. — Aviez-vous une raison secrète, cachée, d'en vouloir à Mme Lancelin et à sa fille, quelque chose à leur reprocher que vous n'avez pas voulu dire jusqu'ici.

Très nettement cette fois, Christine répond :

— Non.

Aveux cyniques

Il semble que ce premier aveu ait donné quelque assurance à Christine. Ses lourdes paupières se soulèvent découvrant deux yeux clairs au regard de poupée. Elle reconnaît

Procureur RIEGERT

qu'elle a menti à l'instruction en affirmant que si elle a frappé sa patronne, c'est que celle-ci l'avait attaquée.

VUE GÉNÉRALE DU PRÉTOIRE PENDANT L'INTERROGATOIRE D'UNE DES ACCUSÉES

Christine Papin. — Elle ne m'a rien dit ; c'est moi qui l'ai attaquée.

Tout à l'heure, pour expliquer comment, pour terrasser Mme Lancelin, elle la frappa avec un pot d'étain pesant plus d'un kilo, elle a eu ce mot sinistre :

— Je l'ai alourdie.

Quand Mme Lancelin fut tombée, elle cria à sa sœur :

— Arrache-lui les yeux.

Et le magistrat constate :

— Votre sœur vous a obéi comme elle vous obéissait toujours. Elle a achevé d'assommer Mme Lancelin en lui cognant la tête sur le sol. Et, plaçant ses doigts dans les orbites de la malheureuse, elle lui fit sauter les yeux.

Christine, de son côté, fit sauter un œil de Mlle Lancelin, lorsque celle-ci étant accourue au secours de sa mère, elle l'eut terrassée.

Le président Beucher. — On retrouva l'œil de cette infortunée jeune fille sur une marche de l'escalier et dans sa chevelure une dent arrachée. (*Rumeurs.*)

Léa Papin n'est guère plus loquace que sa sœur. Elle déclare d'une voix haut perchée :

— J'ai arraché les yeux de Mme Lancelin.

Elle ajoute, faisant allusion aux coups de couteau dont elle a tailladé les jambes de Mlle Lancelin :

— Je lui ai fait des « enciselures ». (*Sic.*)

Le président explique alors aux jurés que les « enciselures » ayant été faites après la mort de Mlle Lancelin, l'inculpation ne retient contre elle que le meurtre de Mme Lancelin.

La sœur Christine est donc seule passible de la peine de mort pour avoir commis deux meurtres au sujet desquels la préméditation n'est pas retenue, mais qui ont été concomitants.

Les témoins

L'horreur du carnage, le calme des criminelles qui s'étaient retirées dans leurs chambres, voilà ce que racontent les témoins qui défilent à la barre, les commissaires de police Namur et Dupuy, leurs agents, tous alertés par M. Lancelin, le soir du 2 février à 7 heures lorsque, rentrant chez lui pour chercher sa femme et sa fille avec qui il devait dîner chez son gendre et sa fille aînée, il constata que la porte était fermée à l'intérieur.

Ces auditions, celle du docteur Chartais, médecin légiste, sont l'occasion d'un macabre déballage, celui des pièces à conviction : le pot d'étain bosselé et taché de sang, le marteau et le couteau.

Dépositions de codétenues

Le témoignage de codétenues des sœurs Papin à la prison du Vert-Galant battront-elles en brèche dans l'esprit des jurés les doctes démonstrations des experts ?

Voici, en tout en cas, toute menue, toute blonde, toute timide, une ancienne condamnée qui vient attester que Christine Papin eut une nuit une crise extrêmement violente.

Le procureur de la République. — Mademoiselle, Christine ne vous a-t-elle pas avoué qu'elle jouait la comédie?

La codétenue. — Je l'ai entendue le dire à une surveillante.

Une autre déposition de codétenue n'est pas plus probante.

Pas folles

On souhaiterait que Christine et Léa fussent folles à lier. Il n'en est, paraît-il, rien. Les experts déclarent que leur forfait est simplement un crime de la colère.

Le président Beucher. — A la prison quand on vous a séparée de votre sœur vous avez été saisie d'une crise terrible. Vous vous êtes répandue en propos obscènes et quand on vous a rendu votre sœur vous l'avez enlacée avec tant de frénésie qu'on peut se demander si votre affection pour elle est un sentiment purement familial. Il faut tout dire ici. Y a-t-il autre chose ?

Farouche, sombre, mais catégorique, Christine répond négativement.

Le président Beucher. — Au cours de l'instruction vous avez menacé d'arracher les yeux du juge d'instruction, de votre excellente avocate et des surveillantes. C'était là, disent les médecins psychiâtres, une comédie.

Christine ne proteste pas.

Les experts aliénistes

Les dépositions des experts aliénistes ne provoquent donc aucune surprise.

Le docteur Schutzenberger vient le premier analyser avec ardeur les conclusions du rapport qu'il a signé avec ses collègues Truelle et Baruck.

Le docteur Schutzenberger. — Pour tenir pour folles les sœurs Papin, il fau-

Les instruments du crime : le marteau, le pichet d'étain et le couteau.

drait admettre qu'elles le sont devenues le même jour à la même seconde. Or, ceci est sans exemple.

On remarque que les accusées l'écoutent avec une visible attention.

Certaines questions de la défense provoquent quelque humeur de la part du docteur Schutzenberger. M. Riégert, procureur de la République, s'écrie :

— Le docteur n'a pas à répondre. Il vous a dit que la responsabilité des accusées est entière.

Me Pierre Chautemps. — Eh bien ! moi, cela ne me suffit pas. Voilà mon genre. (*Hilarité.*)

Me Pierre Chautemps, qui est le défenseur de Léa ne se satisfera pas davantage des explications des docteurs Baruck et Truelle qui considèrent les étrangetés apparentes du caractère des accusées comme des manières d'être absolument normales.

Nous apprenons que Christine voulait arracher les yeux à tout le monde et réclamait un homme, n'importe quel homme.

Faite sur un ton d'humour bourrue, cette déposition provoque des rires. Utile détente.

L'opinion du docteur Logre

Cité par la défense pour contrebattre le rapport des experts officiels, le docteur Logre, malgré son nom, ne dévore pas ses collègues, qu'il assure avant toute chose de son respect et de sa courtoisie.

N'ayant pas examiné les sœurs Papin, le docteur Logre appuie sa conviction sur les documents que lui a communiqués la défense.

Le docteur Logre. — Ce geste des accusées est trop exceptionnel pour être normal.

Le praticien ne tient pas davantage pour normal le couple psychologique formé par les deux sœurs.

Le docteur Logre. — Il y a autre chose. Après avoir tué leurs deux victimes, elles se sont acharnées sur elles. Il y a là un diagnostic certain d'épilepsie.

Le docteur Logre, sans jeter la pierre à ses confrères, selon sa propre expression, constate qu'il serait souhaitable que des sujets comme les sœurs Papin fussent examinés d'une manière longue et continue dans un asile spécial, au cours d'un supplément d'enquête. Vœu tout platonique !

Sur un ton de politesse glacée, le docteur Truelle, invité par le président à répondre au docteur Logre, fait observer qu'il y a trois ans, à Lille, le docteur Logre, alors expert officiel, a prononcé contre les conclusions d'un autre psychiâtre qui formulait un diagnostic sans avoir examiné le sujet.

Là-dessus, Me Chautempe dépose des conclusions ayant pour objet d'inviter la cour à ordonner le supplément d'enquête suggéré par le docteur Logre. Il va sans dire qu'après une véhémente protestation du procureur de la République, ces conclusions sont rejetées.

Me Moullère, avocat de la partie civile, est le premier orateur judiciaire appelé à prendre la parole dans cette affaire. Avec une force accrue par sa modération même, il fait revivre les phases les plus horrifiantes du crime, en même temps qu'il s'élève contre certaines insinuations qui apportèrent à M. Lancelin un surcroît de douleur après le drame. Il est près de huit heures du soir. Une longue suspension permet aux jurés d'aller dîner.

A la reprise, M. Riegert prononce son réquisitoire.

Ce réquisitoire, énergique dans la forme, impitoyable dans le fond, produisit une grande impression.

Le procureur de la République réclame le maximum de la peine contre les deux accusées, c'est-à-dire la mort pour Christine Papin, coupable de deux crimes concomitants; les travaux forcés à perpétuité pour sa sœur Léa, qui n'a commis qu'un seul meurtre.

Ce sont ensuite les plaidoiries de Me Germaine Brière et Pierre Chautemps, celui-ci ardent et habile, celle-là touchante et émue.

LE VERDICT

Après une délibération de quarante minutes avec la cour, le jury répond affirmativement aux quatre questions qui lui sont posées. Il accorde toutefois les circonstances atténuantes à Léa Papin.

Christine Papin est condamnée à la peine de mort.

Léa Papin à dix ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour.

La partie civile obtient le franc de dommages-intérêts qu'elle réclamait.

Les deux sœurs entendent la lecture de l'arrêt sans broncher. — *G. L.*

Au « Journal officiel »

Le Journal officiel publie ce matin :

Finances. — Décret modifiant le prix de vente d'un certain nombre de cigares (campeones impériales, lutecias, grandes, aviateurs, sapeurs) et de cigarettes (assortiments, amazones vizir, gitanes vizir, week-end, sultanes, favorites Maryland, etc.).

— Décret nommant directeur des douanes à la Rochelle M. Putot, sous-directeur à Rouen.

— Décrets nommant directeurs de succursales de la Banque de France : A Sens, M. Jozan, précédemment au Cateau; à Nevers, M. de Seille, de Dax; à Carcassonne, M. Trepa, de Brive; à Roubaix, M. Bernard, de Mazamet; à Cannes, M. Faiseau, de Bourg; à Mâcon, M. Robin, de Saint-Dizier; au Cateau, M. Jaguillard, de Charenton; à Laval, M. Fenaux de Maisnont, de Pithiviers; à Dax, M. Deguin, d'Angers; à Brive, M. Durin, de Pantin; à Draguignan, M. Périnaud, de Coulommiers; à Mazamet, M. Delécluse, du Havre; à Bourg, M. Moreton, de Paris.

— Arrêté nommant percepteurs au Merlerault (Orne), M. Darrot, de Paris, non installé à Moyaux (Calvados); à la Ferté-Macé (Orne), M. Vauquet, de Méridon (Calvados); à Méridon, M. Dintzner, de Paris, non installé au Theil (Orne).

Les obsèques à Montpellier des sept victimes de l'inondation

MONTPELLIER, 29 septembre. — Pour Montpellier, c'est un peu le jour des morts. Depuis le matin, la foule n'en finit pas de défiler devant les sept cercueils des victimes de l'inondation. On les a exposés dans le Pavillon populaire, sorte de salle de réunion cachée par les verdures de l'esplanade.

C'est au début de l'après-midi que les obsèques commencent. Une pluie fine tombe par intermittence sur la ville qui semble se guider vers l'Esplanade où a lieu la levée des corps. Tous ceux qui ont pu se rendre libres sont là. Au surplus, tous les magasins et les cafés ont fermé leurs devantures pendant la durée des funérailles.

Par un détour qui emprunte les principales avenues et la majestueuse promenade du Peyrou, le cortège gagne la cathédrale.

Les enfants des écoles, derrière la musique, les associations diverses, chambres de métiers, syndicats, anciens combattants, porteurs de bannières, de drapeaux, de couronnes, le préfet Rochard, le conseil général, le conseil municipal autour du maire, M. Milhaud, précèdent le cortège, le chapitre de la cathédrale avec Mgr Brunhe. Puis c'est la douloureuse file des corbillards empanachés, du corbillard blanc des enfants encadré de sœurs en cornette et qui, au passage, tire les larmes de la foule, qui, par respect, ferme ses parapluies ruisselants. Et la famille suit en bloc ses morts que la pluie s'acharne à accompagner jusqu'à leur dernière demeure. Enfin c'est la foule, toute la foule, toute la foule montpelliéraine que des gens des environs sont venus grossir, dans un sentiment d'émouvante fraternité.

Sur le parvis de la cathédrale, aucun discours. Le maire seul, prononce un mot pathétique adieu à ses concitoyens.

Et l'absoute est donnée. La foule se disloque lentement, laissant chaque famille suivre son char vers le cimetière. — (*Journal.*)

Quinze millions de dégâts dans le Gard

NIMES, 29 septembre. — Les dégâts connus par les inondations dans la région de Sommières, Sauve et Quissac sont évalués à une quinzaine de millions.

Le préfet du Gard, M. Mourier, président du conseil général, et M. Hubert Rouger, maire de Nîmes, ont assisté aux obsèques des victimes de Sauve et de Quissac, où des discours ont été prononcés.

MM. Brugnier, sénateur, et Berthezenne, député, ont visité les sinistrés.

La pluie n'a pas cessé de tomber toute la nuit ; il continue de pleuvoir aujourd'hui. La rivière du Gardon a débordé vers la Grand'Combe, inondant les environs. Une passerelle assurant les communications avec Branoux et les Salles-du Gardon a été emportée. Le Rhône monte sans arrêt de plusieurs centimètres par heure à Pont-Saint-Esprit.

Dans le Var

HYÈRES, 29 septembre. — Sur le littoral d'Hyères, le mauvais temps a exercé de grands ravages ; des arbres très vieux et très solides ont été déracinés ; les voies ferrées et les chemins aboutissant à la plage d'Hyères et des Salins ont été rendus impraticables.

MM. Diagne, ancien sous-secrétaire d'Etat, en villégiature à Hyères ; Louis Martin, sénateur, et Léon Chommeton, député du Var, ont visité les terrains sinistrés.

Chez les veuves de guerre

La prochaine réunion de l'Union nationale des veuves de guerre aura lieu demain, à 14 heures, salle des Missions, 1, rue Pierre-Levée. Elle sera présidée par M. Louis Martin, sénateur du Var, assisté des délégués du nouveau comité d'entente des victimes de la guerre.

Un voyageur seul à bord d'u… a accompli en cinq ans 80.000…

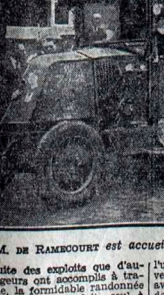

M. DE RAMECOURT *est accueilli*

Dans la suite des exploits que d'audacieux voyageurs ont accomplis à travers le monde, la formidable randonnée que M. de Ramecourt a faite seul à bord d'une camionnette 10 chevaux six roues Renault, à travers l'Afrique, et qui ne lui a pas demandé moins de cinq ans, apparaît vraiment comme l'un des plus extraordinaires qu'on ait réussis.

Un pareil voyage, semble-t-il, dépasse les possibilités matérielles et humaines. M. de Ramecourt l'a cependant réalisé ; bien mieux, lorsque, hier après-midi, il descendit de sa camionnette dans la cour d'honneur des usines Renault où L. Louis Renault l'attendait, on n'eût pu imaginer, à voir son visage reposé, sa démarche souple, qu'il avait parcouru 80.000 kilomètres par des chemins impossibles et supporté tant de fatigues.

Aux paroles de bienvenue et aux félicitations que lui adressait M. Louis Renault, M. de Ramecourt modestement se contenta de répondre en montrant sa camionnette au pittoresque équipement et qui, si elle portait les traces des épreuves traversées, l'avait cependant conduit jusque là sans défaillance.

Après avoir remercié M. Renault, M. de Ramecourt gagna un des halls de

35e ANNEE. — N° 12710 Le numéro : 30 CENTIMES

DIMANCHE 1er OCTOBRE 1933

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.)

FONDATEUR : Jean JAURES — 138, rue Montmartre — Tél. Gut. 02-57, 02-69. Louvre 26-74. — DIRECTEUR : Marcel CACHIN

— Leur fameux plan ? Quel échec ! C'est la faillite...
— Ah oui, Monsieur, à bas les Soviets !
— Pardon, il s'agit des Etats-Unis capitalistes !

AUTRE CHOSE QUE JETER DES FLEURS

NON, depuis quinze ans, les pays capitalistes n'ont jamais désarmé devant l'U.R.S.S., jamais éteint leur haine, jamais cessé d'espérer qu'ils pourraient un jour la saigner à la gorge, comme jadis la Commune.

Les pourparlers, les entrevues, les accords d'un caractère provisoire et partiel ne doivent pas faire perdre de vue l'offensive générale de la bourgeoisie.

L'attaque a aujourd'hui pour protagonistes les plus ardents le Japon et l'Allemagne. Le premier, en Extrême-Orient, poursuit avec l'appui des autres la plus agressive des politiques contre l'Union soviétique. Il masse ses troupes. Il subjugue les pays frontières. Il veut voler aux travailleurs soviétiques le chemin de fer de l'Est chinois. Les déclarations de ses dirigeants sont imprégnées d'hostilité à l'égard des Soviets. Le récent remaniement du gouvernement japonais s'est opéré dans un esprit de guerre rapide.

Quant à l'Allemagne, on connaît ses plans de partage du territoire ukrainien. Et ce projet s'accompagne de la campagne menée en ce moment à Genève, en pleine S.D.N., contre la collectivisation des terres.

Mais la France, dira-t-on, la France a changé d'attitude !

Que prouvent donc les négociations franco-soviétiques et toutes les déclarations qui les peuvent accompagner ? Elles prouvent que *pour l'instant* la France en pleine crise a besoin de négocier. Laissant *provisoirement* à d'autres la position d'attaque directe qu'elle a brillamment occupée à l'époque de Wrangel, elle passe à d'autres formes de lutte, tout simplement.

N'est-elle pas l'alliée du belliqueux Japon ? Ne soutient-elle pas sa politique en Extrême-Orient ?

Et dans la presse française même, quel concert de hurlements contre les Soviets!

Au moment où elle négocie, à son corps défendant et de mauvaise foi, la France redouble sa propagande contre l'U.R.S.S.

Aussi bien, l'opinion et le devoir des travailleurs de France ne sauraient-ils varier. La défense de l'U.R.S.S. est plus que jamais à l'ordre du jour. Et qui se laisserait aveugler par les négociations [illegible] l'essentiel : le conflit inconciliable entre le capitalisme et le socialisme.

Lénine (cité par Staline) écrivait dès 1915 :

« *Le socialisme peut vaincre tout d'abord dans quelques pays capitalistes ou même dans un seul. Le prolétariat victorieux de ce pays, après avoir exproprié les capitalistes et organisé chez lui la production socialiste, se dresserait contre le reste du monde capitaliste, attirerait à lui les classes opprimées des autres pays, y susciterait la révolte contre les capitalistes...* »

C'est dire que le sort du prolétariat mondial est lié à celui de la révolution russe. C'est dire que nous devons veiller *sans cesse* sur son salut sans nous faire à aucun moment d'illusion sur les grimaces d'*un instant* de tel ou tel pays.

En ce moment même, notre devoir n'est pas mince. De quelle façon pouvons-nous pratiquement le remplir ?

Eh bien, les déclarations d'Herriot devant les réalisations soviétiques ont évidemment frappé beaucoup de prolétaires et des gens de classe moyenne.

Nous devons tirer l'avantage de ces déclarations contraintes et forcées. Mais nous devons en même temps extirper toute illusion sur « ce bon M. Herriot » qui admire l'U.R.S.S. après avoir contribué naguère à rompre les relations avec elle ! Nous devons bien dire pourquoi il fait ces déclarations. Nous devons montrer qu'elles enregistrent les victoires du *prolétariat*, de la *révolution*, du *communisme*. Nous devons arracher des masses d'hommes et de femmes au mirage d'une « France pacifique amie des Soviets » et les entraîner à *nos* solutions.

Voici, au surplus, que la France capitaliste, en bonne marchande malhonnête, entend tirer avantage de ses transactions avec l'U.R.S.S. sans respecter les clauses des accords. Nous devons nous mobiliser pour lui imposer de tenir parole, ce qu'elle ne fait pas. Nous devons exiger l'expulsion des gardes blancs de la pseudo « ambassade géorgienne », la fin de la campagne de diffamation contre l'U.R.S.S.

Si nous restons persuadés que la lutte persiste entre le monde capitaliste et le monde socialiste, notre rôle n'est évidemment pas celui de spectateurs qui applaudissent et qui jettent des fleurs, mais celui de lutteurs prolétariens internationaux.

P.-L. DARNAR.

SAUVONS LES QUATRE INNOCENTS DE LEIPZIG !

Les « juges » d'Hitler interrompent le procès pour quatre jours mais l'action prolétarienne ne cessera pas !

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE S'AFFIRME

Le portrait de van der Lubbe. En Yougoslavie il s'était déclaré fasciste dès 1931

—C'est des télégrammes de protestation !...

L'interruption des débats jusqu'à mercredi témoigne assurément de l'embarras de l'accusation.

Les huit premiers jours du procès avec l'invraisemblable attitude du pivot de l'affaire van der Lubbe, les contradictions, les rétractations de nombreux témoins, l'attitude admirable de Dimitrov qui s'est dressé comme un juge devant ses accusateurs, les interventions fortes et pertinentes de Torgler, Tanev et Popov ont porté un coup terrible à la machination hitlérienne.

Mais on aurait grand tort de croire que l'évidence éclatante de l'innocence de nos quatre amis suffit à assurer leur sécurité.

Cette innocence est prouvée pour nous et pour tous ceux qui dans le monde entier suivent le procès d'après des documents vrais.

Elle ne l'est pas pour la masse des nazis gorgée de mensonges, de comptes rendus faux de la première à la dernière ligne. Ceux-là échauffés par la propagande de Goebbels, réclament des têtes.

Quant aux responsables, à Hitler et ses complices, ce n'est pas l'expression de la vérité qui peut les influencer, mais l'intérêt politique qui les guide.

Selon l'état de l'opinion, suivant le rapport des forces, ils décideront, ils dicteront telle ou telle sentence à leurs laquais de la presse de Leipzig.

Aussi devons-nous redoubler d'efforts multiplier les protestations, les manifestations contre l'abominable procès et contre le régime hitlérien.

(SUITE A LA 3e PAGE, 2e COLONNE)

Dividendes sanglants

AUX USINES RENAULT UN OUVRIER EST TUÉ PAR LA CHUTE D'UNE CHARPENTE

Quatre autres sont blessés

Au début de l'après-midi d'hier, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, à Boulogne, aux usines Renault, en face de l'atelier de tôlerie, une charpente en fer s'est effondrée. C'est au cours d'opérations de levage de la 4e ferme des nouveaux bâtiments destinés aux garages des autocars que l'ensemble des trois autres fermes, déjà relevées entre elles, s'est affaissé.

Un des ouvriers, Lucien Gondolier, né le 13 mai 1894, à Reims, demeurant 26, rue du Clos-d'Harcourt, à Aulnay-sous-Bois, fut relevé mourant. Transporté à l'hôpital Ambroise-Paré, il y est décédé peu après.

Trois autres ouvriers ont été blessés : Léon Herny, né le 31 août 1905, à Montjoy-en-Gohelle (Pas-de-Calais), demeurant 268, Grande-Rue, à Saint-Maur, qui a été transporté dans une clinique de Boulogne; Henri Poysan, 23 ans, demeurant 25, avenue de Sambre-et-Meuse, à Gagny, et Henri Duchende, 31 ans, demeurant 11 *bis*, rue Chaptal, à Paris.

« La cause de cet effondrement n'est pas encore connue », fait annoncer la direction des usines Renault. Comme celle de la dernière catastrophe n'a pas été « découverte », alors que Renault était directement responsable !

Pour le terrible accident d'hier, nous pouvons dire déjà que les travaux étaient très activés, Renault ayant absolument besoin de son garage très prochainement. « Travail pressé ». Et l'on fait négliger la sécurité, méconnue déjà aux usines Renault, aux accidents nombreux : dividendes sanglants !

UNE TRAGÉDIE A GARCHES

Un avoué parisien abat son fils sa fille et sa femme à coups de revolver

PUIS IL SE SUICIDE

Une horrible tragédie s'est déroulée dans une villa de Garches. A coups de revolver, M. Henri Blavot, 63, ans, avoué à Paris, a abattu successivement son fils Jean 26 ans, étudiant en droit, sa fille Jacqueline, 23 ans, puis sa femme. Après quoi, le forcené se suicida en se tirant une balle dans la tête.

Il était huit heures du matin. Jean Blavot descendait de sa chambre et il rencontra son père sur le palier du premier étage. Après avoir échangé quelques mots, le jeune homme gagnait le rez-de-chaussée, mais à peine avait-il descendu quelques marches qu'il s'effondrait.

Froidement, le père lui avait tiré, dans le dos, une balle de revolver.

En s'écroulant, le jeune homme cria : « Oh ! papa ! tu m'as fait mal ! »

Puis l'avoué se dirigea vers la chambre de sa fille. Celle-ci était couchée. S'approchant d'elle, il fit feu presque à bout portant, l'atteignant dans la région du cœur. La mort fut instantanée.

Au bruit des détonations, Mme Blavot accourut, accompagnée de Mlle Klauss, infirmière de la famille ; mais, à peine

La maison du drame

celle-ci arrivait-elle que le meurtrier faisait feu sur sa femme en pleine poitrine. Mme Blavot succomba presque aussitôt.

(SUITE EN 3e PAGE, 5e COLONNE)

Magnifique exploit de la science soviétique

LE BALLON STRATOSPHÉRIQUE « U.R.S.S. » EST MONTÉ HIER A 19.000 MÈTRES

Le record du professeur Piccard se trouve ainsi battu

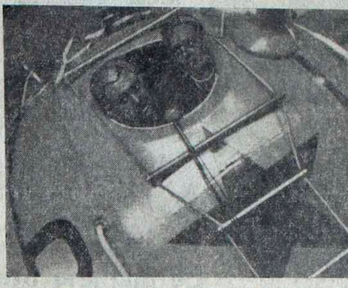

On met au point la nacelle du ballon « U. R. S. S. » avant son départ

La science soviétique a remporté hier un éclatant succès. Le ballon stratosphérique *U.R.S.S.* a effectué, dans des conditions parfaites résultant d'une minutieuse et savante préparation, une ascension magnifique. Il s'est élevé à 19.000 mètres. En mai 1931, le professeur Piccard, dont l'exploit souleva l'admiration du monde, avait atteint seulement — si l'on ose ainsi dire — 16.500 mètres.

67 degrés au-dessous de zéro

Le ballon *U.R.S.S.* a quitté le sol à 8 h. 41, ayant à bord le camarade Prokofiev, commandant-pilote, son assistant Birnbaum et le constructeur Godounov. Le ballon resta constamment en liaison radiophonique avec le sol. Le premier télégramme reçu à l'*Humanité* justifiait déjà tous les espoirs dans le succès de l'entreprise.

Moscou, 30 *septembre*. — (Humanité.) — *Selon les premiers radios reçus, le ballon U.R.S.S. atteignait à 8 h. 45 3.000 mètres, à 9 h. 22 15.000 mètres, à 9 h. 58 17.900. Il resta à cette altitude jusqu'à 11 h. 2. A 12 h. 13, le ballon s'élève jusqu'à 18.400 mètres.*

A cette hauteur, la température extérieure est de 67 degrés au-dessous de zéro ; la température intérieure, dans la nacelle, est de 22 degrés au-dessus de zéro. [illegible] ment froid.

La pression mercurielle n'est plus que de 51 millimètres.

Les appareils à oxygène fonctionnent bien, les soupapes sont en ordre, l'enveloppe du ballon entièrement gonflée.....

(SUITE EN 3e PAGE, 7e COLONNE)

LES SŒURS PAPIN SE POURVOIENT EN CASSATION

de Courbevoie organise aujourd'hui diman-

Après un réquisitoire féroce du procureur, Christine PAPIN a été condamnée à mort, et sa sœur, à dix ans de bagne

(Lire nos informations en 2e page.)

Hier soir, au Gymnase Japy

4.000 PROLÉTAIRES ACCLAMENT L'UNITÉ SYNDICALE DE CLASSE ET LA LUTTE CONTRE LE FASCISME

La résolution votée à la conférence d'unité est adoptée

La C.G.T.U. avait organisé hier soir, au manège Japy, une manifestation d'unité syndicale et de lutte contre le fascisme. Les travailleurs parisiens y ont répondu en masse.

Dès 20 h. 30, ouvriers et ouvrières se pressent vers la salle qui bientôt sera pleine. Ils sont là des unitaires, des confédérés, des autonomes, des inorganisés, unis par la même volonté d'unité d'action pour lutter contre l'offensive patronale, le fascisme et la guerre impérialiste.

Dans la salle, un enthousiasme révolutionnaire soulève l'assemblée. Un orchestre de chômeurs sous la direction de Henri Dugas attaque plusieurs morceaux de son répertoire forts applaudis par les travailleurs. La *Jeune Garde*, la *Carmagnole* sont repris en chœur par l'assemblée.

« Pour la jeunesse communiste, Hip ! Hip ! Hourrah ! », crie-t-on de toutes parts.

21 heures. Gourdeaux vient de proposer des noms, pour présider : Mauvais, Demusois, Frot, Péricat, unitaires ; Duterte, confédéré; Carn, Pasquier, autonomes; et les représentants des récents grands mouvements de classe : Marty (Textile de Castres), Groslès (Bateliers). Etes-vous d'accord ?

Toute la salle — une salle immense — se lève. L' « Internationale » « éclate », puissante, entonnée par des milliers de travailleurs et de travailleuses.

Durant toute la séance, cette atmosphère de foi révolutionnaire — car l'unité de classe, c'est un acte révolutionnaire, ne cessera de régner, de dominer l'assemblée, parmi laquelle nombreux sont les jeunes.

Portons nos coups contre le capitalisme !

Mauvais, secrétaire de la C.G.T.U., parle. Nous entendons :

Unir le prolétariat pour ses revendications contre la guerre et le fascisme...

La salle applaudit.

Puis, c'est l'évocation du procès de Leipzig.

Des militants révolutionnaires sont traduits devant des juges aux ordres du fascisme.

(SUITE EN 2e PAGE, 6e COLONNE)

LE SANG COULE A LA HAVANE

Les ouvriers qui accompagnaient les cendres du révolutionnaire cubain Mella ont été attaqués sauvagement par les troupes du président Grau San Martin.

Nous avons annoncé le fait hier.

Les dépêches venues depuis — et qu'on trouvera en troisième page — indiquent combien l'affaire fut sanglante. Les ouvriers ont résisté et des batailles de rue se sont engagées.

On annonce que la grève générale est proclamée.

Les travailleurs français doivent suivre avec toute la sympathie qu'ils méritent les efforts de notre vaillant Parti communiste cubain et des ouvriers de l'île pour délivrer leur pays du joug de l'impérialisme yankee et de la bourgeoisie cubaine.

«LE MALHEUR DES GRENIERS PLEINS»

Un paysan « agraire » parle

Montage d'une meule de blé

Pithiviers, septembre. — Sur la table de la cuisine de cette ferme, où je m'entretiens avec un paysan, je viens d'apercevoir, parmi d'autres journaux, une feuille dont le titre vert attire l'attention : c'est la *Voix de la Terre*, l'organe du parti agraire.

On m'avait dit, en me donnant l'adresse de ce fermier : « Il n'est pas de notre côté, quoiqu'il a changé, je crois, ces derniers temps. Mais il ne se refusera certainement pas à donner des renseignements. »

Et il est certain que j'ai été reçu avec cordialité, et les renseignements qu'il m'a donnés abondamment ont confirmé ce que j'avais appris.

Mais j'ai en face de moi un membre du parti agraire. Saisissons l'occasion. Je déplie le journal, dont la bande est intacte.

Un coup d'œil sur la première page de l'organe du parti « vert », que je n'ai pas lu depuis deux semaines :

— Tiens, mais leur fameuse manchette qui s'étalait sur sept colonnes, ils l'ont donc enlevée? Vous vous rappelez ce qu'elle disait à peu près : EN SEPTEMBRE, UN MILLION DE PAYSANS MANIFESTANT LE MEME JOUR! »

MARS.

(SUITE EN 2e PAGE, 2e COLONNE)

Une interpellation de Gabriel Péri sur la circulaire de Monzie

Notre camarade Gabriel Péri, député de Seine-et-Oise, a avisé le gouvernement de son intention d'interpeller, dès la rentrée des Chambres, le ministre de l'Education nationale, sur la circulaire relative aux instituteurs et sur l'atteinte portée au droit syndical de ces fonctionnaires.

ATTENTION...

les numéros de téléphone de « l'Humanité » changent aujourd'hui.
Voir en troisième page.

Des tracts contre la guerre lancés d'un avion au Creusot

Avant-hier, à midi, un avion survolant Le Creusot et particulièrement les usines de guerre Schneider, a jeté des milliers de tracts que la population a ramassés avec la plus vive sympathie.

Il s'agissait d'une initiative prise par un groupe de délégués au congrès mondial de la jeunesse contre la guerre et le fascisme, initiative que le comité mondial élu à ce congrès salue comme un exemple de propagande des mots d'ordre de lutte de la jeunesse contre la guerre.

On lit en particulier dans le tract :

« *En France, 20 milliards pour le budget de guerre. Les usines de matériel de guerre travaillent à plein rendement; au Creusot, seule la « mécanique » ne chôme pas. Pendant que les jeunes ouvriers touchent 5 à 15 francs par jour, pendant que Schneider refuse d'allouer aux conscrits et aux libérés le pécule de 250 francs, il dépense des millions pour la militarisation de la jeunesse, ses scouts et ses Russes blancs...* »

EN MANDCHOURIE

Nouvelles arrestations de fonctionnaires soviétiques

Moscou, 30 septembre. — La presse soviétique annonce aujourd'hui que la police mandchoue a procédé à de nouvelles arrestations parmi les fonctionnaires russes du chemin de fer de l'Est chinois.

Les journaux de Moscou publient en même temps une protestation énergique du gouvernement des soviets au sujet de l'attitude du Japon et du gouvernement mandchou.

RÉALISATION COMMUNISTE

Ce matin, à Saint-Denis, inauguration de la première piscine de banlieue

par Jacques DORIOT

La façade de la piscine municipale de Saint-Denis

DEPUIS 1898 il était apparu nécessaire de créer une piscine municipale à Saint-Denis. C'est, en effet, à cette époque que, pour la première fois on inscrivit dans un programme électoral cette revendication de la population dionysienne.

Dans le domaine des réalisations municipales il y a souvent loin du désir à la réalité et c'est seulement 35 ans après que nous aurons la joie de l'inaugurer et d'ouvrir l'établissement tant attendu de la jeunesse laborieuse et sportive.

Pour être juste, il faut constater que depuis 1898 d'autres œuvres importantes, quelquefois d'une urgence plus grande encore, comme la construction d'établissements scolaires et de bâtiments communaux, les grands immeubles de la rue de la Légion-d'Honneur ont été accomplis avant la guerre.

La piscine aurait pu prendre rang immédiatement après ces grandes réalisations municipales, mais la guerre est arrivée avec ses problèmes immenses pour les grandes villes industriel-

RENTRÉE SCOLAIRE

Addition — Soustraction — Multiplication — Leçon de choses — Ecriture — Conjugaison — Sciences physiques

LES SŒURS PAPIN SE POURVOIENT EN CASSATION

Courbevoie organise aujourd'hui dimanche

Après un réquisitoire féroce du procureur, Christine PAPIN a été condamnée à mort, et sa sœur, à dix ans de bagne

(Lire nos informations en 3e page.)

soi. Mais maintenant entre les heures de travail, on ne parle pas de Dieu mais des salaires. L'ordre existant n'est pas évident et n'est pas éternel. Le renverser est une nécessité. Le jeune Marinus van der Lubbe entend de tels propos chaque jour. Ils entrent en lui mais ne s'assimilent pas. Comme ses frères le voilà ouvrier, mais il reste petit bourgeois.

Un hasard va transformer sa vie. Pendant la pause de midi, deux camarades jettent un sac vide au-dessus de sa tête. Un morceau de chaux lui entre dans l'œil. Trois semaines, Marinus souffre d'une inflammation des yeux. Peu après, nouvel accident beaucoup plus grave. Cette fois c'est d'un seau que de la chaux lui tombe dans l'œil. D'où une grave maladie des yeux, et cinq mois à l'hôpital de Leyde. On l'opère à trois reprises. Lorsqu'il quitte l'hôpital la vision des yeux est sensiblement affaiblie. On craint qu'il devienne aveugle.

Cette maladie des yeux ne peut qu'amener l'accentuation de ses traits dominants : l'orgueil et l'ambition. Lui qui voulait toujours être le premier, ballotté par les influences les plus diverses, hanté du besoin de se mettre en avant, le voilà tout à coup qui sent le danger de la cécité. Pris de panique à l'idée de ne pouvoir vivre sa vie, il craint de perdre la vue avant d'en avoir atteint le but. Le but de sa vie ? Sait-il où il tend ? Le but et le sens de la vie lui sont indifférents à vrai dire. L'essentiel, ce qui le domine, c'est l'idée du succès, l'envie de faire parler de lui. (*A suivre.*)

APRÈS LE FÉROCE RÉQUISITOIRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Christine Papin condamnée à mort et sa sœur à dix ans de bagne se pourvoient en cassation

Donc, dans la nuit d'hier, les sœurs Papin, Christine et Léa, ont été condamnées, la première à « avoir la tête tranchée sur la place du Mans », l'autre à 10 ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Les deux sœurs introduites aussitôt après lecture du verdict, conservèrent cette attitude d'impassibilité qui fut la leur pendant tous les débats.

Christine Papin, à qui son avocat expliqua que le verdict entraîne la peine de mort, mais que celle-ci n'est plus appliquée aux femmes, n'eut pas un regard, pas un geste.

Lorsque le jugement fut prononcé et lorsque le président lut les articles fatidiques, Léa s'agenouilla sur un banc de bois puis se releva les mains jointes sans une larme, sans un mot.

Hier matin, leur avocat faisait connaître que les deux sœurs se pourvoyaient en cassation.

Ainsi la justice bourgeoise a rendu son arrêt terrible après un réquisitoire forcené, féroce — un réquisitoire de bourgeois haineux, un réquisitoire de classe — du procureur général Riegert, dont nous rappelons la phrase typique : « Pas de pathologie dans cette affaire ! De la psychologie simplement. Ce sont des chiennes hargneuses qui mordent la main quand on ne les caresse plus ! »

Et c'est bien le langage féroce d'un bourgeois pour qui les exploités sont des chiens que l'on doit cingler à coups de fouet. « Psychologie » de procureur général, d'adjudant de quartier, de bourreau et d'employeur de « bonnes »...

Quant aux « caresses » dont parle M. Riegert, les jeunes exploitées des places bourgeoises savent ce que cela veut dire et qui est une forme d'exploitation de plus.

Une enfance de malheur
Une jeunesse exploitée

Il y avait trois jeunes sœurs Papin. Les parents désunis. Foyer de malheur. Emilia, l'aînée, fuyant le père alcoolique, est cueillie à point par les sœurs qui s'en emparent et en font une religieuse.

Les deux autres, Christine et Léa, enfermées jusqu'à 15 ans chez les sœurs aussi. Travail, couture ou autres déjà. A 15 ans, en « condition ».

Et de place en place, jusqu'à celle de la famille Lancelin, où elles trouvent toujours la *patronne* aux remontrances à propos de tout et de rien.

Lectures pieuses. Haine accumulée. Détraquement cérébral et sensuel tournant à la folie érotico-mystique (« Rendez-moi mon « mari », crie Christine en prison. » « Nous cherchions les sources de vie », déclare Léa pour expliquer les « incisures » faites sur certaines parties du corps de Mlle Lancelin).

Pour M. Riegert, cela ne relève pas de la pathologie ? Si, et de *l'exploitation de classe !*

On n'a trouvé que des « livres pieux » dans la petite chambre des sœurs Papin !

Que les dizaines de milliers de « petites bonnes », partie de la jeunesse exploitée, viennent aux côtés de leurs sœurs des usines et des bureaux à l'action pour la défense de leurs revendications, pour leur émancipation totale.

GALERIES LAFAYETTE
Succursale de Troyes
Gds Msins JORRY-PRIEUR
JEUDI PROCHAIN
EXPOSITION
Manteaux-Chapeaux
Les plus beaux... Les moins chers !!!

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 16.362 — LUNDI 2 ET MARDI 3 OCTOBRE 1933

La Tribune de l'Aube et de la Haute-Marne

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Rédacteur en Chef Noël LE COUTOUR — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA RÉGION — 25 Cent.

ABONNEMENTS

Aube et départements limitrophes		Autres départements et Colonies	
Un an	60 fr.	Un an	62 fr.
Six mois	32 fr.	Six mois	33 fr.
Trois mois	17 fr.	Trois mois	18 fr.

TÉLÉPHONE: TROYES Rédaction 23-42, Publicité 23-44; Agence de ROMILLY 1-74; Agence de SAINT-DIZIER 4; Chèque postal 99-63 Nancy

PUBLICITÉ: L'agence *Havas*, 62, rue Richelieu, à Paris, est seule chargée de recevoir la publicité extra-locale de « La Tribune ». - Pour la publicité locale (Aube et départements limitrophes), s'adresser directement aux bureaux de « La Tribune », 34, rue de la Monnaie à Troyes ou à ses agences: 67, rue de la Boule-d'Or à Romilly, et 36, rue du Docteur-Mougeot à Saint-Dizier.

LE RHUM GUÉPARD
Pur, riche, fin, vieux, parfumé
Est en vente dans toutes les succursales de
LA RUCHE MODERNE

La déflation budgétaire

« Déflation budgétaire ou inflation monétaire », tel était le dilemme que posait M. Herriot au cours de la période électorale. Mais, dans le même temps, les candidats du Cartel promettaient la lune aux électeurs, miracle qui se traduit toujours, si l'on s'efforce de l'accomplir peu ou prou, par une inflation budgétaire.

Comme concilier le principe indiqué par le chef du parti radical-socialiste avec les soucis électoraux des parlementaires cartellistes ? C'est ce problème, ce difficile et peut-être insoluble problème que le Congrès de Vichy aura à examiner et le gouvernement à résoudre.

Si M. Daladier compte sur son habituelle majorité, il ne la trouvera qu'à la condition d'abandonner toute idée de déflation budgétaire sérieuse. Or, comme il serait inadmissible de recourir à l'emprunt et, sur ce point, tout le monde est d'accord ; comme d'autre part de nouveaux impôts massifs ne pourraient être supportés par le contribuable, il ne resterait que la panacée socialiste : l'institution de nouveaux monopoles, dont le rendement — admis qu'il y en est un appréciable, dans un avenir plus ou moins lointain — ne pourrait servir à équilibrer le budget de 1934.

Mais si les socialistes veulent l'extension des monopoles d'Etat, nombre [illegible] des radicaux qui [illegible] (Syndicat [illegible] Troyes — [illegible]) sont, pour d'excellentes raisons, foncièrement hostiles à ces projets.

On ne voit donc pas très bien comment M. Daladier que l'on dit désireux de maintenir « l'union des gauches », autrement dit le Cartel de fait avec les socialistes, pourra sortir son épingle du jeu.

Si le Congrès radical-socialiste de Vichy adopte le même principe d'union persistante avec les socialistes, il ne pourra pas davantage adopter des solutions réalisant les économies budgétaires sans se mettre en opposition criante avec le dit principe.

Il est donc probable qu'à Vichy l'on discourra à perte de vue sur la question financière, mais sans trouver le moyen de se mettre d'accord, les uns dont la position électorale le commande, exigeant à tout prix que le Cartel soit maintenu ; les autres consentant à sacrifier une alliance qui s'avère impossible si l'on veut aboutir à la déflation budgétaire indispensable.

M. Louis Proust, président du « Comité républicain du commerce et de l'industrie », est de ces derniers. « Le parti radical, a-t-il dit, peut bien s'accorder avec le parti socialiste tant qu'il s'agit de combattre la droite, mais quand il faut travailler, produire, il se retrouve tout seul ». L'observation est juste. Elle est confirmée par les faits depuis qu'existe le Cartel. Les circonstances actuelles la justifient plus que jamais.

La fameuse réponse du Syndicat national des instituteurs à M. de Monzie se rattache étroitement au problème de la déflation budgétaire. Le gouvernement s'inclinera-t-il devant la sommation ? Les députés radicaux cartellistes, dans la crainte de mécontenter ceux qui furent leurs « grands électeurs » appuieront-ils M. Daladier au cas où il résisterait ?

La question est posée aux députés radicaux, directement, par le Syndicat des instituteurs. Il vient de rappeler à ces députés que « le Congrès, indigné, a décidé l'application des mesures retenues par le dernier Conseil national : 1° *La rupture immédiate des relations avec le gouvernement* ; 2° *Une cessation de service, d'une durée limitée, en octobre prochain.* »

Et le Syndicat pose aux députés radicaux la question suivante : « Si le gouvernement persiste dans son attitude actuelle, vous serez appelé à choisir entre la thèse que soutiendront M. Déat (socialiste S.F.I.O.) et d'autres parlementaires qui nous ont promis leur concours et la thèse du gouvernement.

« La question de confiance sera vraisemblablement posée. Nous vous demandons, M. le député, de nous faire connaître si les instituteurs peuvent compter sur votre suffrage pour réparer l'injustice commise à leur égard, *même dans le cas où l'existence du gouvernement serait en jeu.* Votre réponse sera publiée dans le prochain numéro de notre *Bulletin départemental.* »

Par quel miracle les députés [illegible] si, par [illegible] dicaux pourraient-ils répondre *oui* ou bien *non*, à l'unanimité ?

Remarquez qu'il s'agit seulement, en l'espèce, de savoir si les instituteurs seront classés en catégorie A ou B pour l'âge de la retraite. Qu'adviendrait-il si M. Daladier suivait le conseil que donnait dimanche M. Germain Martin, ancien ministre des finances du cabinet Herriot, à savoir que les « économies budgétaires à réaliser devraient, en ce qui concerne les fonctionnaires, comporter une réduction proportionnelle au coût de la vie qui est en diminution de 10 à 15 %. »

Les députés radicaux ne pourront pas éviter de répondre à la question qui leur est posée par le Syndicat des instituteurs. Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien voir le « brouillon » de la lettre de réponse rédigée par le député des Deux-Bars et les « brouillons » de ses collègues de l'Aube. S'ils ne sont pas raturés jusqu'à la torture, ce serait fort étonnant !

Se prononcer entre le gouvernement radical-socialiste et les instituteurs syndiqués qui lui font sommation et le menacent d'une grève, quelle douloureuse alternative...

Au lendemain du triomphe électoral, la vie était belle. Elle l'est infiniment moins à présent, nous en convenons. Et pourtant, il faut équilibrer le budget... ou passer la main. Déflation budgétaire, c'est-à-dire réduction des dépenses... ou bien le fossé au bout duquel l'on fait la culbute.

Noël LE COUTOUR.

On sait qu'un terrible séisme vient de dévaster une partie des Abruzzes en Italie, faisant de nombreuses victimes. Les villes les plus atteintes furent Lama Paligni et Taranta
Un quartier de la ville de Taranta, complètement détruit

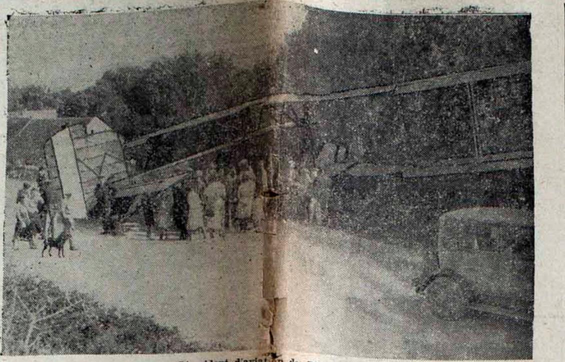

L'accident d'aviation des Riceys
L'avion barre la route aux trois-quarts, l'avant engagé dans les arbres

Les événements d'Autriche

Les projets de réforme constitutionnelle

VIENNE, 2 octobre. — Les « Innsbrucker Nachrichten » lancent une série de détails plus ou moins sensationnels sur les projets de réforme constitutionnelle en cours. D'après le journal tyrolien, il serait prévu : une Chambre des corporations, une Chambre des provinces, un Nationalrat réduit en nombre, enfin un Conseil d'Etat, soit quatre Chambres.

Le journal d'Innsbruck ajoute une série de détails sur le mode de recrutement prévu pour ces quatre Chambres. [illegible] Le « Kurier » [illegible] ce matin, met en garde le peuple contre le danger de ces publications prématurées qui troublent l'opinion sans aucune base sérieuse. Il invite ses lecteurs à « attendre une publication officieuse des intentions véritables du gouvernement ».

La politique du parti agrarien

Le parti agrarien a tenu, sous la présidence de l'ancien ministre, M. Schumy, une importante réunion où le chancelier Winkler a fait un exposé de la situation politique, à l'issue de laquelle le parti lui a voté ses félicitations pour son attitude dans la solution de la crise ministérielle. Le parti déclare continuer à mener la lutte « contre les influences féodales, pour le peuple et pour ses droits ».

A propos d'une interview du vice-chancelier Fey sur « la question juive en Autriche »

Le vice-chancelier Fey a abordé, dans un rapide entretien avec un journaliste hongrois, la question juive en Autriche. Voyant les déclarations qu'on lui attribue à ce sujet, exploitées comme une menace d'antisémitisme en Autriche, il précise comme suit les propos qu'il a tenus :

Il n'y a pas de question juive en Autriche et, si vous me demandez mon avis, je vous répondrai que si quelqu'un voulait la poser, je verrais la solution dans le cadre du régime des minorités, qui assurerait aux juifs tous les droits des minorités ethniques.

Le recordman autrichien de vol à voile échappe à un accident

Le front patriotique avait organisé hier, à Laxenburg, un meeting d'aviation et de sport, en présence du chancelier Dolfuss; au cours d'un atterrissage difficile, le célèbre recordman autrichien de vol à voile Kronfeld heurta de l'aile la cime d'un arbre. Son appareil fut précipité dans l'étang du château, mais l'aviateur se dégagea lui-même et, rassurant aussitôt, par T. S. F., le public, reprit ses exercices sur un autre appareil.

Cinquante-six nazis sont arrêtés

VIENNE, 2 octobre. — La police a perquisitionné cette nuit dans les bureaux de l'Association touristique « Vienna Turep », qui avait été créée dans la capitale autrichienne après l'interdiction du parti nazi en Autriche, et dont tous les membres avaient appartenu à ce parti.

Cinquante-six persones ont été arrêtées, ainsi que le propriétaire de l'hôtel où l'association en question avait son quartier général.

—o— L'objecteur de conscience, Marcel Grégoire, qui vient d'être condamné à neuf mois de prison, fait la grève de la faim, ne prenant que quelques cuillerées de potage.

En 4e Page
LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL GENERAL
En 6e Page
LA FOIRE FRANCHE DE LUSIGNY

M. de Monzie qualifie de « malentendu » la révolte des instituteurs

GRENOBLE, 2 octobre. — Sous la présidence de M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, et de M. Paganon, ministre des travaux publics, la ville de Bourgoin, centre de l'industrie de l'impression sur étoffe, a inauguré dimanche ses dernières réalisations : un important groupe scolaire, deux pavillons nouveaux à l'hôpital, un stade municipal et un musée de peinture.

Après la visite aux nouveaux bâtiments, un [illegible] de six cents couverts a [illegible] des ministres et de M. B[illegible], sénateur, maire de Bourgoin; [illegible] notabilités poli[illegible]

Dans le discours qu'il a prononcé, M. de Monzie a dit notamment, parlant de l'attitude du corps enseignant :

« Il s'agit d'un malentendu qui ne doit pas résister à une explication publique. Le problème sera résolu, ainsi en a décidé le gouvernement, qui espère bien aboutir. »

BUNNY DRYDEN
le célèbre acrobate américain exécutant des exercices d'équilibre sur le cable téléphérique de la Foire Internationale de Chicago

Un séisme en Californie

LOS ANGELES, 2 octobre. — Une violente secousse a été ressentie dans tout le sud de la Californie, jusqu'à Santa-Barbara. Le séisme a ébranlé toutes les maisons de Los Angeles, où des milliers de personnes se sont précipitées dans les rues. Cependant, seul un bâtiment servant de marché a été gravement endommagé.

LE 5 OCTOBRE
LA TRIBUNE
commencera la publication d'un nouveau feuilleton
LE FIANCÉ INCONNU
par Eveline Le Maire

Les événements d'Allemagne

22 professeurs privés de leurs chaires

BERLIN, 2 octobre. — 22 professeurs allemands, appartenant à différentes universités, ont appris leur renvoi par un décret publié avant-hier. On les a congédiés parce qu'ils sont en partie des non-aryens et parce que les opinions politiques des autres sont plus ou moins différentes des conceptions gouvernementales, les seules admises.

L'anniversaire du président von Hindenburg

BERLIN, 2 octobre. — Une partie [illegible] rouges à croix gammée qui ornaient dimanche la capitale du Reich à l'occasion de la fête de la moisson flottent aujourd'hui à l'occasion du 86e anniversaire du président Hndenburg. Tous les édifices publics ont pavoisé aux couleurs officielles.

Bien que le chef de l'Etat soit absent de Berlin, un public noombreux s'était donné rendez-vous dès les premières heures, ce matin, aux abords du palais présidentiel, à la Wilhelmstrasse.

Les curieux ont dû se contenter d'observer les allées et venues des personnalités politiques et des représentants des Etats étrangers, qui ont tenu à déposer leur carte au palais, et des fonctionnaires postaux, qui ont déjà apporté plus de 3.000 lettres et télégrammes de félicitations, ainsi que de nombreux paquets venant de tous les points du Reich.

Comme les années précédentes, les cadeaux les plus divers sont offerts au vieux maréchal-président et, dans un grand salon, s'entassent des fleurs rares, des tableaux, des vins des meilleurs crus, des gâteaux, des cigares et cigarettes, des bas tricotés à la main, des paquets de chocolat, des denrées alimentaires, des jambons, des gants, etc., etc.

Plusieurs formations des S. A. et des S. S. ont défilé, au pas de parade, devant le palais présidentiel.

Le chancelier Hitler s'est rendu en avion à Neudeck pour présenter au maréchal les vœux du gouvernement et du peuple allemands.

UNE MANIFESTATION des chemises bleues à Dublin a donné lieu à de nombreuses bagarres

LONDRES, 2 octobre. — La ville de Cork a été hier le théâtre d'une manifestation des chemises bleues, maintenant réunies sous le nom de « Parti unifié d'Irlande ».

Pendant que le général O'Duffy, adressait la parole à ses hommes, la garde civile tenait à distance une foule de plus de 25.000 personnes, formée en majorité, de partisans du gouvernement.

De nombreuses bagarres éclatèrent, il y eut plus de quarante blessés, mais pas d'accidents graves.

Les républicains avaient tenté d'empêcher la manifestation des fascistes par tous les moyens à leur disposition. Ils avaient coupé les lignes téléphoniques qui reliaient les différentes gares, afin d'empêcher le rassemblement des chemises bleues, mais les lignes furent réparées et les trains ne furent que légèrement en retard.

En même temps que les troupes du général O'Duffy se réunissaient, les troupes gouvernementales paradaient dans les rues de Cork, casquées et armées.

Au cours de son discours le général O'Duffy déclara entre autre :

— Si M. de Valera ne laisse pas nos réunions se dérouler en paix, nous veillerons à ce que M. de Valera ne puisse plus prendre la parole.

MM. MacDonald et Daladier inaugurent le monument commémoratif de la catastrophe du dirigeable "R-101"

BEAUVAIS, 1er octobre. — Le 5 octobre 1930, au cours d'une violente tempête, le dirigeable britannique *R-101*, masse énorme de 250 mètres et d'un poids de 150 tonnes, qui faisait route vers les Indes, s'écrasait sur la terre de France, à quelques kilomètres de Beauvais, près du village d'Allonne. Cinquante-cinq hommes étaient à bord. Quarante-huit périrent dans la catastrophe, dont lord Thomson, ministre de l'Air britannique, sir William Lifton Brancker, directeur général de l'aéronautique civile et le lieutenant colonel Richmond, constructeur de l'appareil. Sept hommes seulement purent échapper à la catastrophe, ne devant leur salut qu'au fait de s'être trouvés, au moment de la chute, sous le réservoir d'eau qui, en crevant, les inonda, les protégeant ainsi du feu qui suivit l'explosion et qui carbonisa leurs camarades.

La France et l'Angleterre décidèrent d'élever, à frais communs, à l'endroit où se produisit le drame, un monument à la mémoire des infortunées victimes.

Le monument que l'on inaugure aujourd'hui se dresse en bordure de la route de Paris, à quelque 5 kilomètres de Beauvais. Ce n'est pas, en réalité, à l'endroit même où se produisit la catastrophe. Le champ où s'abattit le géant de l'air est situé 1.500 mètres, derrière un épais rideau d'arbres, et l'accès en est des plus difficiles. A l'endroit tragique se dresse une simple borne commémorative.

Le monument, dont la première pierre avait été posée le 5 octobre 1931 par lord Tyrrel, ambassadeur de Grande-Bretagne, est un bloc de pierre blanche qui s'appuie contre le talus de la route.

Sur la face principale, à gauche et à droite, se détachent seulement les armes de Grande-Bretagne et de France, avec ces mots :

A la mémoire des victimes
de la catastrophe du dirigeable R.101
[illegible]
[illegible] frais communs par la Grande-Bretagne
et la France

Aucun autre ornement.

Le bloc est surmonté d'une stèle sur les côtés de laquelle se lisent les noms des disparus.

Au cours de la matinée, des fleurs avaient été déposées par des mains pieuses autour du monument.

Deux tribunes ont été dressées des deux côtés de la route : l'une qui fait face au monument est réservée aux personnalités officielles, l'autre aux survivants de la catastrophe et au famille des victimes. Car les six survivants sont là.

Cependant que l'on s'affaire autour du monument, arrivent de Paris les voitures officielles dans lesquelles ont pris place M. Daladier, président du Conseil ; M. Pierre Cot, ministre de l'air ; M. Laurent-Eynac, ministre des P.T.T.; le général Bouret, directeur du cabinet militaire du ministre de la guerre ; M. Clapier, directeur du cabinet civil ; M. Sisteron, contrôleur général à la Sûreté générale, etc...

Sur le champ d'aviation de nombreuses personnalités sont déjà groupées. On remarque notamment : lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre ; les généraux Barrès inspecteur général de l'air; Denain, chef d'état-major de l'armée de l'air, les sénateurs, les députés, les conseillers généraux du département, etc., etc...

Il est 10 heures 20, quand le président Daladier arrive sur le terrain d'aviation.

Quelques minutes se sont à peine écoulées que le grand avion « Heraclès » G.A.A.X.C. de l'Imperial Airway vient atterrir face aux officiels. M. Daladier s'avance alors au devant de M. MacDonald qui descend le premier de l'avion. Les deux chefs d'Etat se serrent cordialement la main. Puis ont lieu les présentations. Avec M. MacDonald sont venus : lord Londonderry, ministre de l'Air; le maréchal sir Hugh Gowding, membre du conseil supérieur de l'Air et différentes personnalités de l'Aviation britannique.

La cérémonie

Le cortège se forme alors pour gagner l'emplacement de la cérémonie. M. MacDonald a pris place dans la voiture de M. Daladier; dans la seconde voiture se trouve lord Tyrrell; dans la troisième, lord Londonderry et M. Pierre Cot.

Il est 11 h. 5 quand le cortège arrive au monument. La cérémonie commence aussitôt. Dans un silence impressionnant, tandis que retentissent successivement le « Good save the King » et la « Marseillaise », MM. MacDonald et Daladier vont déposer des couronnes de chrysanthèmes et de dahlias au pied du monument. Les drapeaux s'inclinent; une minute de silence est observée.

Le président du Conseil prononce alors un discours par lequel il rend hommage aux victimes et célèbre l'amitié franco-anglaise.

L'amitié franco-britannique, dit-il notamment, n'est-elle pas fondée sur une volonté commune de garder au courage son aspect pacifique, sur la foi dans un même idéal de liberté et de dignité humaines ? Si nous croyons que les civilisations obéissent à d'autres lois qu'à celles d'une aveugle fatalité, nous devons faire en sorte qu'elles donnent la première place à ces nobles efforts consacrés à la paix, qui confèrent à la vie des peuples sa véritable grandeur.

Lentement alors le Premier britannique gagne, à son tour, la tribune, et, ne cessant de serrer les deux revers de sa jaquette, remercie le gouvernement et le peuple de France de l'hommage rendu aux victimes du « R 101 », puis, répondant à M. Daladier, il déclare :

— Cette amitié me semble particulièrement nécessaire à l'heure actuelle pour la réalisation d'une œuvre de paix et de progrès.

Et il termine dans ces termes :

— Une union nouvelle, fondée sur une meilleure compréhension de nos deux peuples, ayant ainsi plus de pouvoir et d'influence pour la réalisation de leur commun idéal de paix et de progrès, est symbolisée par ce monument. Nos cœurs sont là. Nous reviendrons [illegible] pèlerinage pour [illegible] de cette union.

» Nos deux nations s'inspirent d'un grand idéal de politique humaine. Ce n'est pas avec une voix anglaise ni avec une voix française, mais avec la voix même du cœur que nous saluons ici ceux qui sont morts glorieusement pour le progrès humain.

» Monsieur Daladier, je vous remercie ! Gouvernement français, je vous remercie ! Peuple français, je vous remercie !

Pendant toute la cérémonie, des avions français et anglais, au nombre de 24, n'ont cessé de survoler le monument à très faible hauteur. Le frôlant presque, un avion de l'Air-France, piloté par Bajac, a laissé tomber des gerbes de fleurs.

Au moment où la cérémonie prend fin, la musique joue la « Marche funèbre » de Chopin. Puis c'est le défilé des troupes aux accents du « Chant du départ ».

Le cortège s'étant réformé, MM. Daladier et MacDonald regagnent Beauvais, où un déjeuner de cinquante couverts est offert à la préfecture. A ce déjeuner assistent les ministres et les notabilités qui les ont accompagnés, ainsi que les parlementaires.

A la fin du repas, de courtes allocutions ont été prononcées par MM. MacDonald et Daladier, qui ont porté successivement la santé du président de la République et du roi d'Angleterre.

Avant de quitter la préfecture pour regagner l'aérodrome, M. MacDonald a déclaré que les entretiens qui avaient eu lieu n'avaient eu aucun caractère politique.

— C'est une journée trop émouvante pour les ministres français et pour moi-même, a-t-il dit.

A 14 h. 45, M. MacDonald remontait dans son avion et reprenait la direction de l'Angleterre, où il atterrit à 16 heures à Croydon.

De son côté, M. Daladier regagnait Paris par la route, cependant que M. Pierre Cot y revenait par la voie des airs.

Un avion britannique retour d'Allonne tombe dans le Kent

Ses trois occupants sont tués

LONDRES, 2 octobre. — Par une

Les sœurs Papin devant la Cour d'Assises du Mans

Les sœurs Papin devant la Cour d'Assises du Mans